Les femmes autochtones
Profil d'après le Recensement de 2001

Jeremy Hull

Prologica Research
Winnipeg, Manitoba

pour
Direction des questions féminines et égalité entre les sexes
Affaires indiennes et du Nord Canada

Février 2006

Les points de vue exprimés dans le présent document sont ceux de l'auteur et n'engagent nullement Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC).

Publié avec l'autorisation du
ministre des Affaires indiennes
et du Nord Canadien
Ottawa, 2005

www.ainc-inac.gc.ca
1-800-567-9604
ATS seulement 1-866-553-0554

QS-3557-020-FF-A1
Catalogue: R2-162/2001F-PDF
ISBN: 0-662-71251-X

© Ministre des travaux publics et
Services gouvernementaux Canada

This publication is also available in English
under the title : **Aboriginal Women A Profile from the 2001 Census**

Table des matières

Page

Table des matières i

Liste des tableaux iii

Liste des figures vi

Liste de diagramme x

Remerciements xi

Introduction 1

Note au lecteur 2

Sources de données 3

Définition des variables 3

1. Population, âge et sexe 13

1.1 Pyramides des âges de la population 14

1.2 Rapport de féminité 19

1.3 Rapport de dépendance 20

1.4 Résidence en milieu urbain ou rural 22

2. Utilisation et connaissance des langues 24

2.1 Langue maternelle 25

2.2 Langue parlée à la maison 27

2.3 Indice de continuité 29

2.4 Connaissance des langues officielles 34

3. Situation matrimoniale et structure familiale 35

3.1 Situation matrimoniale 35

3.2 Taux de fécondité et taille de la famille 39

3.3 Structure familiale 42

4. Niveau de scolarité 46

4.1 Plus haut niveau de scolarité atteint 46

4.2 Principal domaine d'études 53

5. Emploi et professions 61

5.1 Indicateurs du marché du travail 61

5.2 Niveau de scolarité, âge et indicateurs du marché du travail 65

5.3 Gardiennage d'enfants et activité 72

5.4 Activité professionnelle 74

5.5 Professions 77

5.6 Activités à domicile non rémunérées 84

6. Revenu personnel et revenu familial 88

6.1 Revenu personnel moyen 88

6.2 Distribution par tranche de revenu personnel 95

6.3 Composition du revenu 97

6.4 Distribution par tranche de revenu familial 99

7. Migration et mobilité 102

7.1 Niveau de mobilité 102

7.2 Niveau de mobilité par groupe d'âge 105

8. Faits saillants et conclusions 107

Références 116

Liste des tableaux

Page

Tableau 1-1 Répartition de la population par groupe d'âge quinquennal selon l'identité autochtone et le lieu de résidence, Canada, 2001 15

Tableau 1-2 Rapport de dépendance* par identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2001 21

Tableau 2-1 Population féminine autochtone par identité autochtone, groupe d'âge et langue maternelle, Canada, 2001 26

Tableau 2-2 Population selon la langue parlée à la maison, par sexe, identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2001 28

Tableau 2-3 Population d'Indiennes inscrites et de femmes inuites par lieu de résidence, langue maternelle, langue parlée à la maison et indice de continuité, Canada, 2001 30

Tableau 2-4 Indice de continuité* de la population féminine par langue et identité autochtone, Canada, 2001 32

Tableau 2-5 Facteurs exerçant une influence sur l'indice de continuité au sein de la population d'Indiennes inscrites, Canada, 1996 et 2001 34

Tableau 2-6 Population autochtone par niveau de connaissance des langues officielles, sexe, identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2001 35

Tableau 3-1 Situation matrimoniale de la population féminine âgée de 15 ans et plus par groupe d'âge, identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2001 36

Tableau 3-2 Situation matrimoniale de la population masculine âgée de 15 ans et plus par groupe d'âge, identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2001 37

Tableau 4-1 Population âgée de 15 ans et plus ne fréquentant pas l'école à plein temps, par plus haut niveau de scolarité atteint, sexe, identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2001 47

Tableau 4-2 Principaux domaines d'études de la population détenant un grade, un certificat ou un diplôme d'études postsecondaires par sexe, identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2001 54

Tableau 4-3 Ratio : pourcentage de femmes/hommes dans les principaux domaines d'études, par identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2001 58

Tableau 4-4 Variation entre 1996 et 2001 du nombre de femmes ayant terminé des études postsecondaires par principaux domaines d'études et identité autochtone choisie, Canada 60

Tableau 5-1 Activité de la population âgée de 15 ans et plus par sexe, identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2001 62

Tableau 5-2 Taux d'activité de la population âgée de 15 ans et plus ne fréquentant pas l'école à plein temps par plus haut niveau de scolarité atteint, âge, sexe et identité autochtone, Canada, 2001 71

Tableau 5-3 Indicateurs de la population active par âge, sexe et identité autochtone, selon l'âge du plus jeune enfant, Canada, 2001 73

Tableau 5-4 Population âgée de 15 ans et plus selon le nombre de semaines travaillées en 2000, par sexe, identité autochtone et lieu de résidence, Canada 75

Tableau 5-5 Professions des femmes appartenant à la population active expérimentée par sexe, identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2001 79

Tableau 5-6 Distribution en pourcentage des populations autochtones actives expérimentées par sexe, profession et le ratio femmes/hommes, Canada, 2001 83

Tableau 5-7 Heures de travail à domicile non rémunéré, de soins aux enfants et aux personnes âgées pendant la semaine de référence du recensement chez la population âgée de 15 ans et plus, par sexe, identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2001 85

Tableau 6-1 Revenu personnel moyen de la population ayant un revenu par groupe d'âge, sexe, identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2000 90

Tableau 6-2 Revenu personnel moyen de la population ayant un revenu par sexe, plus haut niveau de scolarité atteint, identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2000 93

Tableau 7-1 Taux de mobilité quinquennale de la population âgée de 5 ans et plus par sexe, identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2001 103

Tableau 7-2 Indicateurs spécifiques de la mobilité quinquennale de la population féminine âgée de 5 ans et plus par identité autochtone, groupe d'âge et lieu de résidence, Canada, 2001 106

Liste des figures

		Page
Figure 1-1	Population autochtone totale par groupe d'âge quinquennal et sexe, Canada, 2001	16
Figure 1-2	Population d'Indiens inscrits dans les réserves par groupe d'âge quinquennal et sexe, Canada, 2001	16
Figure 1-3	Population d'Indiens inscrits hors réserve par groupe d'âge quinquennal et sexe, Canada, 2001	16
Figure 1-4	Population de Métis par groupe d'âge quinquennal et sexe, Canada, 2001	16
Figure 1-5	Population d'Inuit par groupe d'âge quinquennal et sexe, Canada, 2001	17
Figure 1-6	Population d'autres Autochtones par groupe d'âge quinquennal et sexe, Canada, 2001	17
Figure 1-7	Population non autochtone par groupe d'âge quinquennal et sexe, Canada, 2001	17
Figure 1-8	Rapport de féminité par groupe d'âge quinquennal et identité autochtone, Canada, 2001	19
Figure 1-9	Proportion de la population en région urbaine, par sexe et identité autochtone, Canada, 2001	22
Figure 1-10	Proportion des populations autochtones et non autochtones en région urbaine, par groupe d'âge et sexe, Canada, 2001	23
Figure 2-1	Indice de continuité des langues amérindiennes et Inuktitut au sein de la population totale, par sexe, identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2001	33
Figure 3-1	Indice synthétique de fécondité, observé et projeté, des Indiennes inscrites, Canada, 1976-2021	40

Figure 3-2 Répartition des familles par nombre d'enfants et identité autochtone, Canada, 2001 41

Figure 3-3 Répartition des familles par nombre de personnes, identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2001 42

Figure 3-4 Structure des familles de recensement par type de famille, identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2001 43

Figure 3-5 Répartition des familles de trois enfants et plus par identité autochtone, structure familiale et lieu de résidence, Canada, 2001 44

Figure 3-6 Familles monoparentales dont le chef est une femme en pourcentage de toutes les familles au sein des groupes d'identité autochtone choisis, Canada, 1996 et 2001 45

Figure 4-1 Répartition de la population féminine âgée de 15 ans et plus ne fréquentant pas l'école à plein temps, par plus haut niveau de scolarité atteint, identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2001 51

Figure 4-2 Répartition de la population masculine âgée de 15 ans et plus ne fréquentant pas l'école à plein temps, par plus haut niveau de scolarité atteint, identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2001 51

Figure 4-3 Répartition de la population féminine âgée de 15 ans et plus ne fréquentant pas l'école à plein temps, par plus haut niveau de scolarité atteint au sein des groupes d'identité autochtone choisis, Canada, 1996 et 2001 52

Figure 4-4 Principal domaine d'études des Indiennes inscrites diplômées avant 1996 et entre 1996 et 2001, Canada 61

Figure 5-1 Taux d'activité des femmes âgées de 15 ans et plus par plus haut niveau de scolarité atteint et identité autochtone, Canada, 2001 65

Figure 5-2 Taux de chômage des femmes âgées de 15 ans et plus par plus haut niveau de scolarité atteint et identité autochtone, Canada, 2001 67

Figure 5-3 Taux d'emploi des femmes âgées de 15 ans et plus par plus haut niveau de scolarité atteint et identité autochtone, Canada, 2001 68

Figure 5-4 Ratio des taux d'activité des femmes autochtones sur les femmes nonautochtones par groupe d'âge et scolarité, Canada, 2001 69

Figure 5-5 Ratio des taux d'emploi des femmes autochtones sur les femmes nonautochtones par groupe d'âge et scolarité, Canada, 2001 69

Figure 5-6 Semaines travaillées par les femmes âgées de 15 ans et plus, selon le groupe d'identité autochtone choisi, Canada, 1995 et 2000 77

Figure 5-7 Niveaux de compétence professionnelle des femmes dans la population active, par identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2001 82

Figure 5-8 Niveaux de compétence professionnelle des hommes dans la population active, par identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2001 82

Figure 5-9 Répartition de la population active par sexe et profession, Canada, 2001 84

Figure 6-1 Revenu moyen par groupe d'âge, sexe et identité autochtone, Canada, 2001 91

Figure 6-2 Population féminine âgée de 15 ans et plus ayant eu un revenu en 2000, par tranche de revenu, identité autochtone et lieu de résidence, Canada 96

Figure 6-3 Population masculine âgée de 15 ans et plus ayant eu un revenu en 2000, par tranche de revenu, identité autochtone et lieu de résidence, Canada 96

Figure 6-4 Composition du revenu des femmes âgées de 15 ans et plus ne fréquentant pas l'école à plein temps, par identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2000 98

Figure 6-5 Composition du revenu des hommes âgés de 15 ans et plus ne fréquentant pas l'école à plein temps, par identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2000 98

Figure 6-6 Répartition des familles de recensement par tranche de revenu, identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2000 100

Figure 6-7 Répartition des familles économiques par tranche de revenu, identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2000 101

Figure 7-1 Taux de mobilité quinquennale de la population féminine âgée de 5 ans et plus par groupe d'identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2001 104

Figure 7-2 Taux de mobilité de la population féminine âgée de 5 ans et plus, par groupe d'âge et certains groupes d'identité autochtone, Canada, 2001 107

Liste de diagramme

Page

Diagramme 1 Les quatre niveaux de compétence utilisés dans la CNP 12

Remerciements

Le principal auteur de cette publication est Jeremy Hull et a été réalisée sous la direction de Pierre Gauvin, gestionnaire de la Section des statistiques sur les Premières nations et le Nord à la Direction de la gestion de l'information ministérielle, avec l'aide d'Éric Guimond, directeur intérimaire, Direction de la recherche et de l'analyse. Tous nos remerciements à Andrea Street et à Erik Anderson pour le rôle qui'ils ont joué dans l'élaboration de la publication.

Introduction

La situation des femmes autochtones se distingue souvent de celle des hommes autochtones et des non autochtones et les facteurs sociaux qui les touchent sont souvent différents de ceux auxquels sont soumis les hommes autochtones et les non-autochtones, qu'il s'agisse d'hommes ou de femmes. Afin d'être en mesure de fournir l'information descriptive sur la situation particulière des femmes autochtones par rapport à celle des autres personnes, Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC 2001) a préparé un profil statistique en s'appuyant essentiellement sur les données du recensement de 1996. Cette étude analysait, entre autres, les situations démographiques, linguistiques, familiales et dans les domaines de l'emploi, des revenus, de l'éducation et de migration. Lorsque les données du recensement de 2001 sont devenues disponibles, AINC a commandé une mise à jour de l'étude de 1996.

Cette nouvelle étude vise à décrire les caractéristiques socio-économiques et, de façon plus générale, la situation des femmes autochtones. Cette information devrait se révéler utile pour les décideurs, les leaders des collectivités, les chercheurs et les défenseurs des intérêts des femmes autochtones. Le sexe et la race ont des répercussions sur le bien-être des femmes autochtones comme personnes, comme membres des collectivités, des familles et comme composante de l'économie. Il est important que les décideurs et les personnes impliqués dans le développement social autochtone comprennent les questions qui touchent les femmes autochtones et sachent comment elles participent à la société et y contribuent. Cette étude n'est toutefois pas destinée à défendre une position ou un point de vue particulier, mais plutôt à fournir l'information de base et à permettre une compréhension qui sera utile à diverses fins.

La réalisation de l'étude de 2001 fournit l'occasion de revoir les questions abordées en 1996, et d'examiner leur évolution entre 1996 et 2001. De plus, cette étude de 2001 fournit l'occasion d'analyser des volets que l'étude précédente n'avait pas traités. Elle vise cependant, comme cette dernière, à donner un large aperçu de quelques aspects importants de l'expérience des femmes autochtones, tels que le recensement en rend compte. On s'attend à ce que cette étude serve de document de référence à toute une gamme de décideurs, de chercheurs et d'autres personnes. Celles qui s'intéressent à une analyse plus détaillée de questions précises se tourneront vers des études spécialisées des peuples autochtones au Canada, comme celles qui ont été réalisées par AINC ou par d'autres organismes. (Certaines de ces études sont mentionnées dans la section Références à la fin de ce rapport.

L'approche retenue pour cette étude se distingue par trois grandes caractéristiques. Tout d'abord, afin de permettre le maximum de comparaisons avec l'étude de 1996, elle traite des mêmes sujets et variables et, dans de nombreux cas, les tableaux et les figures adoptent la même présentation que celle utilisée dans l'étude précédente. L'objectif est de permettre aux

lecteurs de comparer les résultats et de détecter facilement comment les circonstances peuvent avoir évolué au cours de la période de cinq ans. En second lieu, l'étude procède à des comparaisons entre les situations des femmes et des hommes autochtones, le plus souvent en fournissant des données pour les deux sexes dans les tableaux. Les écarts observés entre les femmes et les hommes sont souvent frappants dans divers domaines, comme l'emploi et les revenus, par exemple, et cela nécessite évidemment de fournir des données comparatives pour les hommes. Même lorsque les situations entre les hommes et les femmes sont relativement similaires, le lecteur pourra trouver intéressant de l'observer par lui-même dans les tableaux. Ensuite, l'étude procède à des comparaisons systématiques entre " les groupes d'identité autochtone ", c'est-à-dire les Indiens inscrits, les Métis, les Inuit et les autres Autochtones et, à des fins de comparaison, avec les populations non autochtones. Si l'approche retenue est comparable à celle de l'étude de 1996, le lecteur doit garder à l'esprit que la définition utilisée pour " autres Autochtones " était différente. C'est pour cela, et pour d'autres raisons également, que les comparaisons entre les études de 1996 et 2001 doivent se limiter essentiellement aux populations d'Indiens inscrits et d'Inuit. (La Note au lecteur traite de cette question avec plus de précision).

La structure de ce rapport est comparable à celle du rapport de 1996, en y ayant cependant ajouté des détails sur certains sujets précis. Elle est divisée en sections traitant de la démographie, de la connaissance et de l'utilisation des langues, de l'emploi et des professions, des caractéristiques familiales, de l'éducation, des revenus et de la mobilité. La section de ***Note au lecteur*** fournit de nombreux détails techniques sur les définitions des variables et les données et elle permet au lecteur d'interpréter plus facilement les résultats présentés dans ce rapport.

Note au lecteur

Lors de la lecture de ce rapport et de l'interprétation des données qui y figurent, il est important de garder à l'esprit les définitions des divers termes utilisés. En effet, plusieurs définitions sont couramment utilisées pour chacune des variables analysées ici et le choix de ces définitions a eu des répercussions sur les résultats obtenus, ainsi que sur la possibilité de procéder à des comparaisons de cette étude avec d'autres. Quand le contexte le justifie, des précisions sont données dans le cours du texte sur les définitions des variables. Cependant, celles qui sont données ci-dessous visent à fournir de plus amples détails ainsi que les précisions indispensables. Le lecteur aura aussi avantage à se reporter aux définitions utilisées pour le recensement qui sont données dans le Dictionnaire du recensement de 2001 (Statistique Canada 2001).

Sources de données

Ce rapport a été préparé à partir des données du Recensement du Canada de 2001. Les données recueillies au moyen de deux questionnaires lors du recensement permettent d'établir les caractéristiques démographiques, sociales et économiques des Canadiens. En 2001, la version abrégée du questionnaire (formulaire 2A), qui comptait sept questions de base, a servi au dénombrement de 80 % de l'ensemble des ménages vivant hors réserve. La version intégrale du questionnaire (formulaire 2B), qui comportait 55 questions, a été utilisée pour dénombrer les 20 % restant des ménages hors réserve. Le dénombrement de tous les ménages vivant dans les réserves a été réalisé au moyen d'une variante du questionnaire complet.

Les données présentées dans cette étude ont été obtenues à partir de totalisations spéciales préparées pour les Affaires indiennes et du Nord Canada. Ces données peuvent être affectées par l'élimination de certaines valeurs négligeables et par l'emploi des techniques d'arrondissement aléatoire. Dans certains tableaux, certaines sous-catégories sont vides parce que les données ont été éliminées lors de la préparation de ces tableaux, ou parce que le nombre de cas est trop faible pour être significatif. Une note à cet effet le précise alors.

Définition des variables

Groupes d'identité autochtone

La population ayant une identité autochtone englobe toutes les personnes qui, lors du recensement de 2001 se sont désignées comme Autochtones, tels les Indiens inscrits ou les membres d'une bande indienne ou d'une Première nation. Les chiffres de population sont obtenus au moyen des questions 18, 20 et 21 du recensement. La question 18 demande aux personnes si elles appartiennent à l'un des groupes d'identité autochtone suivants et permet plusieurs réponses : Indien d'Amérique du Nord, Métis, ou Inuit (Esquimau). La question 20 vise à déterminer si les personnes sont membres d'une bande indienne ou d'une Première nation et, si c'est le cas, à recueillir le nom de la Première nation. La question 21 demande à la personne si elle est un Indien visé par " un traité ou un Indien inscrit ", au sens de l'inscription donnée dans la Loi sur les Indiens. Le tableau suivant illustre les quatre sous-catégories de population d'identité autochtone utilisées dans ce rapport, avec chacune de leur population en 2001.

Groupes d'identité autochtone	Population dans les ménages privés
Population totale, dans les ménages privés	**29 639 035**
Population totale d'identité autochtone	**976 305**
Indiens inscrits (y compris les personnes ayant déclaré avoir une identité d'Indien de l'Amérique du Nord, de Métis ou d'Inuit qui sont des Indiens inscrits ou des membres d'une bande indienne)	558 175
Métis (non compris les personnes ayant déclaré de multiples identités autochtones)	262 100
Inuit (non compris les personnes ayant déclaré de multiples identités autochtones)	44 150
Autres Autochtones ou mixtes (y compris les personnes ayant déclaré avoir une identité d'Indien de l'Amérique du Nord, celles ayant indiqué plus d'une identité autochtone et celles qui sont membres de bandes indiennes sans être des Indiens inscrits ni avoir une identité autochtone)	111 885
Population non autochtone (le reste de la population qui ne relève d'aucune catégorie d'identité autochtone)	28 662 725

Familles de recensement autochtones

Le concept de famille de recensement suppose que les membres de la famille soient un conjoint homme ou femme, un conjoint de fait homme ou femme, un ou une chef de famille monoparentale, ou un enfant dont un parent est présent. Dans cette étude, une " famille autochtone " en est une dans laquelle le chef de famille monoparentale ou au moins un des membres du couple appartient à un des groupes d'identité autochtone, ou est un Indien inscrit ou un membre d'une bande. Les sous-catégories sont obtenues en croisant les tableaux de ceux ayant le statut d'Indien inscrit à ceux ayant une identité autochtone. Les familles qui, du point de vue de leur appartenance autochtone, ont une situation mixte sont considérées

comme appartenant à la catégorie des Indiens inscrits si l'un des parents est un Indien inscrit. Dans les autres cas, ces personnes sont considérées comme faisant partie de la catégorie " autres Autochtones/mixtes ". Les familles métisses et inuites sont celles qui comptent au moins un parent métis ou inuit, selon le cas, et dans lesquelles on a fait état de l'appartenance à aucun autre groupe d'identité autochtone (même s'il peut y avoir des membres de la famille qui ne sont pas Autochtones). Le tableau suivant donne le nombre des familles de recensement dans chacune de ces catégories ".

Toutes les familles de recensement	**8 371 025**
Familles d'Indiens inscrits	**172 460**
Indiens inscrits et/ou membres de bande	146 925
Indiens inscrits et/ou membres de bande ET autres groupes d'identité autochtone	25 535
Autres familles autochtones	**141 705**
Familles métisses	93 370
Familles inuites	11 265
Familles autochtones autres/mixtes	37 075
Familles non autochtones	**8 056 855**

Familles économiques autochtones

Le concept de famille économique est plus large que celui de famille de recensement. Deux familles de recensement ou plus vivant ensemble constituent également une famille économique. Par exemple, le cas d'un homme et d'une femme vivant avec leur fils et leur belle-fille qui sont mariés. Deux frères ou sœurs, ou plus, vivant ensemble, indépendamment de leurs parents, constituent aussi une famille économique, mais pas une famille de recensement puisqu'ils ne répondent pas aux critères de cette dernière. Les familles économiques sont donc plus larges en moyenne que les familles de recensement. Ce concept est utilisé pour le calcul des revenus familiaux.

Le fait que les familles économiques comprennent ou non des familles de recensement appartenant à des groupes d'identité autochtone, comme définis ci-dessus, détermine leur classification par groupe d'identité. Dans certains cas, les familles économiques ne comportent aucune famille de recensement, et une telle famille est alors classée comme autochtone si au moins 50 % des membres de la famille sont autochtones. La sous-catégorie de groupe de famille économique repose sur la même approche que celle utilisée pour les familles de recensement, ce qui donne les nombres de familles du tableau ci-dessous.

Toutes les familles de recensement	**8 273 215**
Familles d'Indiens inscrits	**164 840**
Indiens inscrits et/ou membres de bande	127 675
Indiens inscrits et/ou membres de bande ET autres groupes d'identité autochtone	37 220
Autres familles autochtones	**139 530**
Familles métisses	89 575
Familles inuites	9 820
Familles autochtones autres/mixtes	40 135
Familles non autochtones	**7 968 840**

Composition du revenu

La composition du revenu familial précise le pourcentage du revenu total tiré de trois grandes sources de revenu en 2000 :

- Les revenus **d'emploi** (y compris les salaires, les traitements et les revenus du travail autonome);
- Les revenus provenant des **paiements de transfert gouvernementaux** (y compris l'aide sociale, l'assurance-emploi, la sécurité de vieillesse et les régimes de pensions du Canada ou du Québec); et
- Les revenus des **autres sources** (y compris ceux provenant d'investissement et de régimes de pension privés).

Le total de ces trois catégories donne un revenu total de 100 %.

Structure familiale

Les trois types de structure familiale utilisés dans le rapport sont :

- Les **familles monoparentales dont le chef est une femme**
- Les **familles monoparentales dont le chef est un homme**
- Les **couples** (y compris les unions de fait et les couples du même sexe).

Plus haut niveau de scolarité atteint

Le plus haut niveau de scolarité atteint désigne le grade ou le diplôme le plus élevé obtenu par une personne. On fait ici l'hypothèse que tout type d'enseignement postsecondaire est d'un niveau plus élevé que tout type d'enseignement secondaire, et que tout enseignement universitaire et d'un niveau plus élevé qu'un enseignement postsecondaire non universitaire. On ne retient que le niveau de scolarité le plus élevé atteint. Voici les catégories utilisées dans cette étude :

Moins de 9 années d'études
- pas d'études ou maternelle uniquement
- de la 1e à la 4e année
- de la 5e à la 8e année

De la 9e à la 13e année
- avec certificat d'études secondaires
- sans certificat d'études secondaires

Études postsecondaires mais non universitaires (exclut les personnes ayant fait des études universitaires)
- avec diplôme ou certificat d'une école de métiers
- avec autre diplôme ou certificat non universitaire (p. ex. : d'un collège public ou privé)
- sans certificat ou diplôme

Diplôme universitaire
- avec certificat, diplôme ou grade universitaire
- sans certificat, diplôme ou grade universitaire

Ces catégories sont résumées et regroupées de diverses façons dans le rapport, tel qu'indiqué dans le texte.

Activité

Les indicateurs du marché du travail sont des concepts standard de Statistique Canada. Le **taux d'activité** est obtenu en divisant la population des personnes de 15 ans et plus qui étaient occupées ou à la recherche d'un emploi durant la semaine précédant le recensement par la population totale de 15 ans et plus. Le **taux d'emploi**, parfois désigné par l'expression " rapport emploi-population ", correspond au nombre de personnes de 15 ans et plus qui étaient occupées durant la semaine précédant le recensement divisé par la population totale de 15 ans et plus. Le **taux de chômage** est calculé en divisant le nombre de personnes de 15 ans et plus qui étaient en chômage et recherchaient activement un emploi durant la semaine précédant le recensement par le nombre total d'actifs, décrits précédemment. Les

personnes sans travail mais ne cherchant pas activement un emploi parce qu'elles ont été mises à pied temporairement ou s'attendent à reprendre le travail dans les quatre semaines suivantes sont aussi considérées comme des chômeurs.

Principal domaine d'études

Cette variable désigne la discipline ou le domaine d'apprentissage ou de formation qui a dominé pour l'obtention du grade, du certificat ou du diplôme d'enseignement postsecondaire le plus élevé obtenu par une personne. La structure de classification des principaux domaines d'études comporte dix grandes catégories qui sont :

- Enseignement, loisirs et orientation
- Beaux-arts et arts appliqués
- Lettres, sciences humaines et disciplines connexes
- Sciences sociales et disciplines connexes
- Commerce, gestion et administration des affaires
- Sciences agricoles et biologiques, services de la nutrition et de l'alimentation
- Génie et sciences appliquées
- Techniques et métiers des sciences appliquées
- Professions de la santé et technologies connexes; et
- Mathématiques, informatique et sciences physiques.

Situation matrimoniale

Cet ensemble de catégories est utilisé dans les tableaux traitant des migrations et précise si une personne est :

- **marié(e)** (mais non séparé(e)) englobe les unions de fait;
- **séparé(e)** (mais toujours légalement marié(e));
- **divorcé(e)**;
- **veuf ou veuve**; ou
- **jamais marié(e)** (célibataire).

Nombre d'enfants dans la famille de recensement

Les familles sont classées selon le nombre d'enfants dans la famille, en mentionnant également le nombre moyen d'enfants par famille.

Professions

Les données sur la profession dans cette étude, utilisent la Classification nationale des professions (CNP) de 2001. Cette classification est fonction, au Canada, à la fois des types de compétence et des niveaux de compétence, comme décrit ci-dessous.

Classification des compétences de la CNP

Le type de compétence est fonction du type de travail réalisé, mais tient compte également du domaine de formation ou de l'expérience normalement exigée pour accéder à la profession. Cela englobe le domaine de formation ou d'étude exigé, ainsi que le secteur d'emploi dans les cas où l'expérience dans des emplois de niveau inférieur au sein de la même industrie est exigée pour y accéder. Voici les catégories utilisées[1] :

Gestion

Cette catégorie de genre de compétence englobe les membres des corps législatifs et les cadres supérieurs et intermédiaires.

Affaires, finance et administration

Cette catégorie comprend les professions qui touchent la prestation de services financiers et d'affaires, de services administratifs et de réglementation et de services de supervision de bureau et de soutien. Quelques-unes des professions incluses dans cette catégorie sont uniques aux secteurs des finances et des affaires; cependant la plupart se retrouvent dans tous les secteurs industriels.

Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentées

Cette catégorie contient les professionnels et les techniciens du domaine des sciences, y compris les sciences physiques, les sciences de la vie, l'ingénierie, l'architecture et la technologie de l'information.

Secteur de la santé

Cette catégorie comprend les professions touchant la prestation directe de services de soins de santé aux patients ainsi que les professions de soutien au personnel professionnel et technique.

---

[1] Voir http://www23.hrdc-drhc.gc.ca/2001/f/groups/index.shtml

Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion

Cette catégorie de genre de compétence englobe un éventail de professions touchant au droit, à l'enseignement, au counseling, à la recherche en sciences sociales, à l'élaboration de politiques publiques et à l'administration de programmes gouvernementaux et de programmes des autres secteurs.

Arts, culture, sports et loisirs

Cette catégories de genre de compétence englobe des postes professionnels et techniques apparentés aux arts et à la culture, y compris les arts de la scène, le cinéma et la production vidéo, la radiotélédiffusion, le journalisme, la rédaction, le design, la bibliothéconomie, et la muséologie. Elle comprend également des professions en sports et en loisirs.

Vente et services

Cette catégorie de genre de compétence comprend les professions dans les domaines de la vente et des services personnels et de protection et les professions liées à l'accueil et au tourisme.

Métiers, transport et machinerie

Cette catégorie de genre de compétence regroupe les métiers de la construction et de la mécanique et les postes de contremaîtres, d'entrepreneurs, d'opérateurs et de conducteurs de matériel de transport et de machinerie lourde. Ces professions se retrouvent dans une vaste gamme de secteurs industriels, mais particulièrement dans les secteurs de la construction et du transport.

Cette catégorie comprend la plupart des métiers assortis d'un apprentissage, y compris tous les métiers de l'industrie de la construction. Il y a peu de mobilité ou de possibilité de transfert de compétence entre les professions de cette catégorie en raison de l'apprentissage spécialisé, des exigences de formation et des permis réglementant la plupart de ces emplois.

Secteur primaire

Cette catégorie englobe les postes de supervision et de conduite de machines dans les secteurs d'exploitation des ressources naturelles, c'est-à-dire la production minière, pétrolière et gazière, la foresterie et l'abattage, l'agriculture, l'horticulture et la pêche. La plupart des emplois compris dans cette catégorie sont propres a l'industrie et ne se retrouvent pas en dehors des industries primaires.

Transformation, fabrication et services d'utilité publique

Cette catégorie englobe les postes de supervision et de production dans les secteurs de la transformation, de la fabrication et des services d'utilité publique.

Niveaux de compétences de la CNP

Les niveaux de compétence sont fonction de la nature de l'éducation et de la formation exigées pour travailler dans une profession donnée. La CNP se compose de quatre niveaux de compétence, désignés par une lettre de A à D, à laquelle on assigne une valeur numérique de 1 à 6, comme illustré dans le tableau ci-dessous.

Diagramme 1
Les quatre niveaux de compétence utilisés dans la CNP (lettres alphabétiques et valeurs numériques)

Niveaux de compétence utilisés dans la CNP		
Niveau de compétence (lettre de l'alphabet)	***Niveau de compétence (Chiffre)***	***Nature de l'éducation ou de la formation***
A Une formation universitaire caractérise habituellement les professions.	1	! Diplôme universitaire (baccalauréat, maîtrise ou doctorat).
B Une formation collégiale ou un programme d'apprentissage caractérise habituellement les professions.	2 or 3	! De deux à trois ans d'études postsecondaires dans un collège communautaire, un institut technique ou un cégep; ou ! de deux à cinq ans de stage d'apprentissage; ou ! de trois à quatre ans d'études secondaires et plus de deux ans de formation en cours d'emploi, de cours de formation spécialisée ou d'expérience de travail précise. ! Les professions comportant des responsabilités de supervision et celles dans lesquelles on est exposé à des responsabilités importantes en matière de santé et de sécurité, comme les pompiers, les policiers et les infirmières auxiliaires autorisées se voient toutes attribuer le niveau de compétence B.
C Une formation de niveau secondaire ou une formation spécifique à la profession, ou les deux caractérisent les professions.	4 or 5	! De un à quatre ans d'études secondaires; ou ! jusqu'à deux ans de formation en cours d'emploi, des cours de formation spécialisée ou d'expérience de travail précise.
D Une formation en cours d'emploi caractérise habituellement les professions.	6	! Une brève démonstration du travail ou une formation en cours d'emploi; ou ! Pas d'exigences scolaires particulières.

Lieu de résidence (dans les réserves ou hors réserve)

La plupart des tableaux font la distinction entre les populations d'Indiens inscrits vivant dans les réserves et hors réserve. Le concept " dans les réserves " englobe un petit nombre de collectivités essentiellement autochtones du Nord qui se trouvent dans les Territoires du Nord-Ouest et dans le nord de la Saskatchewan.

Fréquentation scolaire

Cette variable précise si une personne fréquentait l'école à n'importe quel niveau au cours de l'année scolaire 2000-2001. La fréquentation est classée comme **à plein temps** si le cours est d'une durée supérieure à six semaines et si la personne a fait 75 % ou plus du travail normalement exigé. Si cette étude ne fait pas état précisément de la présence, un bon nombre de tableaux concernant le marché du travail fournissent des données sur la population qui **ne fréquente pas l'école à plein temps**. L'objectif ici est d'assurer la cohérence avec le rapport de 1996 étant donné que les caractéristiques du marché du travail des personnes qui fréquentent l'école à plein temps n'illustrent pas le comportement de la population après qu'elle ait fini ses études.

Régions urbaines et rurales

Une région urbaine a une concentration démographique d'au moins 1 000 habitants et une densité de population d'au moins 400 habitants au kilomètre carré, d'après les chiffres de population du recensement actuel. Tout territoire situé à l'extérieur des régions urbaines est considéré comme région rurale. Ensemble, les régions urbaines et rurales représentent toute la superficie du Canada.

1. Population, âge et sexe

La structure d'âge de la population autochtone est sensiblement différente de celle de la population non autochtone, et on constate également des différences entre les groupes d'identité autochtone, entre les populations féminines et masculines et selon l'emplacement géographique dans lequel vivent les personnes. Cette section analyse certaines de ces différences en se penchant sur les pyramides des âges de la population, les rapports de dépendance et selon que les populations vivent dans les réservées ou hors réserve.

1.1 Pyramides des âges de la population

La répartition de la population autochtone permet d'observer qu'elle continue à être beaucoup plus jeune que la population non autochtone du Canada. Sur chaque pyramide des âges présentée ci-dessous, les groupes les plus jeunes se trouvent à la base et les plus âgés au sommet. Chaque barre horizontale correspond à un groupe d'âge quinquennal. Les chiffres sur le côté gauche de chaque pyramide donnent le pourcentage de la population féminine totale au sein du groupe d'âge concerné, alors que les chiffres figurant à droite sont ceux du pourcentage de la population masculine totale. En règle générale, une pyramide des âges large à la base signifie que la population est jeune et augmente, alors qu'une pyramide plus large vers le sommet indique que la population est plus âgée et connaît une croissance plus faible ou diminue. Lorsqu'une pyramide est décentrée, cela montre le déséquilibre entre les populations féminines et masculines.

La tableau 1-1 montre la répartition par groupe d'âge des divers groupes d'identité autochtone. Environ 43 % de la population autochtone a moins de 20 ans, contre 26 % pour la population non autochtone. On y observe que la pyramide est large à la base, pour les groupes d'âge les plus jeunes, et se rétrécit vers le sommet, c'est-à-dire pour les groupes les plus âgés. La population est donc jeune et en croissance rapide. La structure par âge et sexe par groupe d'identité autochtone est illustré aux figures 1-1 à 1-7. La figure 1-1 montre la structure par âge et sexe de la population totale autochtone. Le groupe d'âge le plus important de la population autochtone est la cohorte âgée de 5 à 9 ans, représentant environ 6 % de la population autochtone. La population féminine et masculine représentant chacune 6 % de la population totale autochtones, voir la figure 1-1. Le groupe d'âge de 0 à 4 ans est légèrement moins nombreux, traduisant peut-être la diminution du nombre des femmes en âge de procréer et la baisse du taux de fécondité de la population autochtone de façon général. La population masculine autochtone a une répartition comparable à celle de la population féminine, sauf au sein des groupes d'âge les plus jeunes (0 à 19 ans) qui sont légèrement plus importants, alors que les groupes de personnes plus âgés (30 à 44 ans) sont légèrement moins nombreux qu'au sein de la population féminine.

Tableau 1-1
Répartition de la population par groupe d'âge quinquennal selon l'identité autochtone et le lieu de résidence, Canada, 2001 (sexes réunis)

Groupe d'âge	Total - autochtones	Indiens inscrits			Métis	Inuit	Autres autochtones	Non autochtones
		Total	Dans les réserves	Hors réserve				
					Pourcentage			
Tous âges	976 305	558 175	274 220	283 960	262 100	44 150	111 885	28 662 725
0 à 4 ans	10,5	11,0	11,5	10,4	8,7	12,8	11,8	5,8
5 à 9 ans	11,6	12,2	12,9	11,6	9,9	13,2	11,7	6,5
10 à 14 ans	11,1	11,3	12,3	10,4	10,4	13,2	10,7	6,8
15 à 19 ans	9,5	9,4	10,0	8,9	9,7	10,2	9,2	6,8
20 à 24 ans	7,9	7,6	7,3	7,9	8,2	8,1	7,7	6,5
25 à 29 ans	7,6	7,6	7,0	8,1	7,6	7,9	7,2	6,3
30 à 34 ans	7,7	7,8	7,3	8,3	7,5	7,8	7,1	7,0
35 à 39 ans	7,9	7,6	7,1	8,5	8,3	7,2	7,8	8,5
40 à 44 ans	7,0	6,7	6,2	7,2	7,9	5,4	7,3	8,7
45 à 49 ans	5,6	5,2	4,7	5,7	6,4	3,8	5,9	7,9
50 à 54 ans	4,3	4,0	3,6	4,3	5,1	3,5	4,4	7,1
55 à 59 ans	3,1	3,0	2,8	3,0	3,6	2,1	3,1	5,4
60 à 64 ans	2,3	2,2	2,3	2,2	2,5	1,7	2,2	4,3
65 à 69 ans	1,7	1,7	1,8	1,5	1,9	1,4	1,3	3,9
70 à 74 ans	1,1	1,1	1,3	0,9	1,1	0,8	1,2	3,4
75 à 79 ans	0,7	0,7	0,8	0,6	0,7	0,5	0,8	2,7
80 à 84 ans	0,4	0,4	0,5	0,3	0,4	0,3	0,3	1,8
85 ans et plus	0,2	0,2	0,3	0,2	0,2	0,1	0,3	1,0

Figure 1-1
Population autochtone totale par groupe d'âge quinquennal et sexe, Canada, 2001

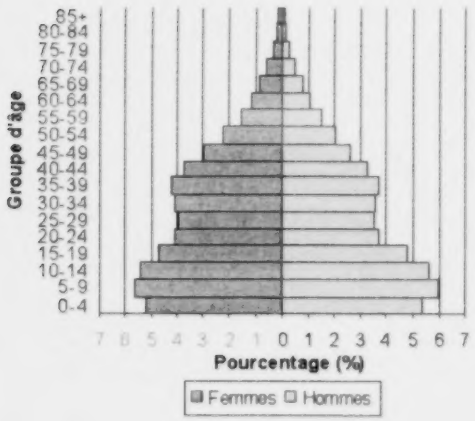

Figure 1-2
Population d'Indiens inscrits dans les réserves par groupe d'âge quinquennal et sexe, Canada, 2001

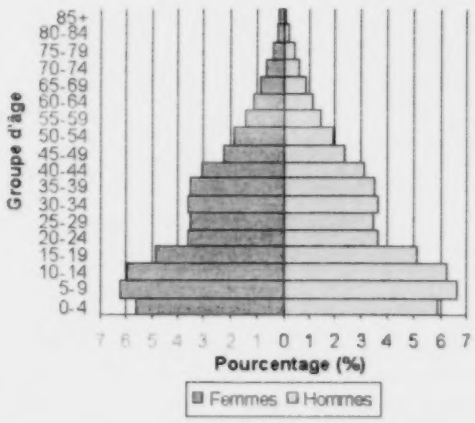

Figure 1-3
Population d'Indiens inscrits hors réserve par groupe d'âge quinquennal et sexe, Canada, 2001

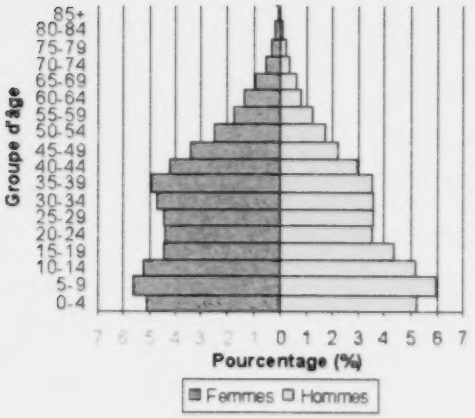

Figure 1-4
Population de Métis par groupe d'âge quinquennal et sexe, Canada, 2001

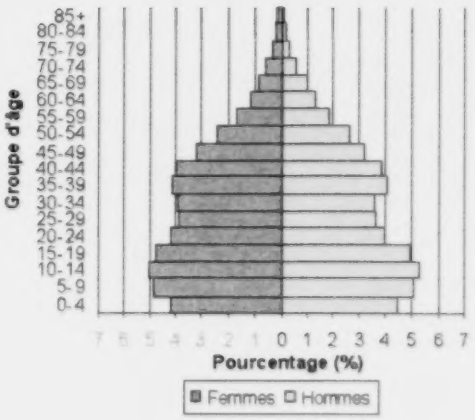

Figure 1-5
Population d'Inuit par groupe d'âge quinquennal et sexe, Canada, 2001

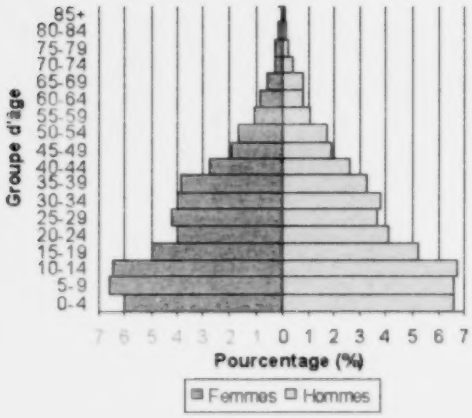

Figure 1-6
Population d'autres Autochtones par groupe d'âge quinquennal et sexe, Canada, 2001

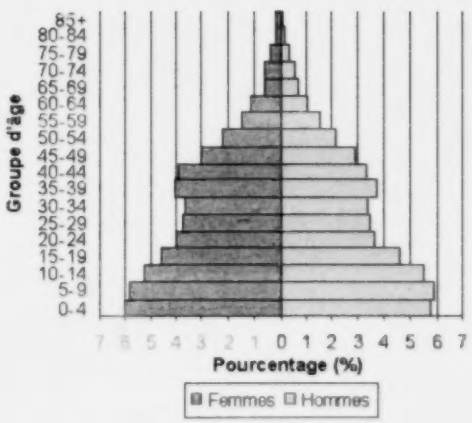

Figure 1-7
Population non autochtone par groupe d'âge quinquennal et sexe, Canada, 2001

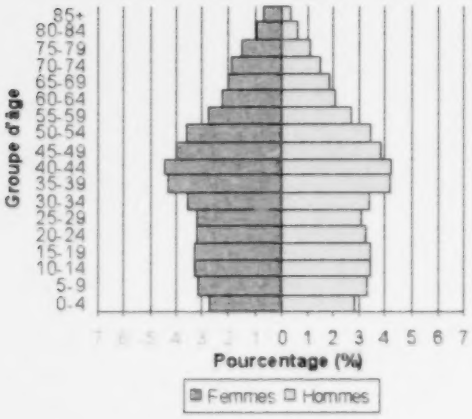

Les figures 1-2 et 1-3 correspondent aux pyramides des âges pour les populations d'Indiens inscrits vivant dans les réserves et hors réserve. On observe à la figure 1-2 que la population d'Indiens inscrits dans les réserves a une base relativement plus large et un sommet relativement plus étroit que pour la population autochtone totale. Cela signifie que la population a un nombre relativement plus élevé d'enfants, et qu'elle enregistre une croissance encore plus rapide que l'ensemble de la population autochtone. Là encore, le groupe le plus important est celui des 5 à 9 ans. Le groupe des 0 à 4 ans est légèrement moins nombreux que celui des 5 à 9 ans. Quand on compare la figure 1-3 à la figure 1-2, on constate que la population d'Indiens inscrits hors réserve a une répartition par âge sensiblement différente de celle de la population vivant dans les réserves. La pyramide des âges des populations hors réserve n'est pas aussi large à la base que celle des populations dans les réserves (0 à 9 ans) alors qu'elle est plus large pour les groupes plus âgés, de 25 à 49 ans. Là encore, avec 41 % de la population d'Indiens inscrits hors réserve ayant moins de 20 ans, on a une population jeune comparée à la population non autochtone.

La figure 1-3 fait également apparaître le déséquilibre entre les populations féminines et masculines d'Indiens inscrits vivant hors réserve. Dans ce cas, le pourcentage des femmes âgées de moins de 20 ans est nettement plus faible (38 %) que celui des hommes (46 %). Par contre, le pourcentage des femmes âgées de 30 à 64 ans est sensiblement plus élevé (42 %) que celui des hommes de ce groupe d'âge (36 %). Cela se démarque de la population d'Indiens inscrits dans les réserves pour laquelle il y a peu de différence entre les proportions de population masculine et féminine dans les divers groupes d'âge.

La pyramide d'âge de la population des Métis (figure 1-4) est assez comparable à la population d'Indiens inscrits hors réserve. Elle n'est pas aussi large à la base que celle de la population d'Indiens inscrits dans les réserves, sans pour autant être aussi étroite que celle de la population non autochtone. Là encore 39 % de la population de Métis a moins de 20 ans. À la différence de la population d'Indiens inscrits hors réserve, il n'y a pas de déséquilibre marqué entre les populations métisses masculines et féminines.

La pyramide des âges de la population inuite, reproduite à la figure 1-5, montre qu'il s'agit là de la population qui a la structure d'âge la plus jeune de tous les groupes d'identité autochtone. Près de la moitié de la population inuite (49 %) a moins de 20 ans. Dans le cas des populations d'Indiens inscrits et de Métis, le groupe d'âge le plus important de la population est celui des 5 à 9 ans, avec une proportion légèrement inférieure pour la tranche des 0 à 4 ans. Comme on le constate à la figure 1-6, les autres Autochtones (les Indiens d'Amérique du Nord ou les personnes ayant des identités autochtones multiples, et celles qui ne sont pas des Indiens inscrits) ont aussi une structure d'âge jeune, même si ce n'est pas autant que la proportion des populations inuites et d'Indiens inscrits dans les réserves. Chez les autres Autochtones, 43 % de la population a moins de 20 ans.

1.2 Rapport de féminité

Les pyramides d'âge de la population permettent de constater que, dans certains groupes d'âge, la population féminine est plus importante alors que, dans d'autres, c'est la population masculine qui l'est. En règle générale, à la fois pour les groupes d'identité autochtone et non autochtone, la population féminine a tendance à être plus petite que la population masculine au sein des groupes d'âge les plus jeunes, et plus importante que la population masculine au sein des groupes d'âge plus âgés. Cela traduit une proportion légèrement plus élevée de naissances de garçon, combiné à un taux de mortalité plus élevé, ou une espérance de vie plus faible, chez les hommes.

La figure 1-8 illustre cette situation en montrant la proportion (en pourcentage) de la population féminine à la population masculine selon des groupes d'âge décennaux et ce pour les populations autochtones et non autochtones. On y voit que, pour les deux populations, le nombre de femmes est légèrement plus faible que le nombre d'hommes dans les groupes d'âge de moins de 20 ans et légèrement plus élevé que ceux situés entre 20 et 69 ans. Au-delà de 60 ans, le nombre de femmes est nettement plus élevé que celui des hommes, en particulier dans le groupe d'âge des plus de 80 ans.

Figure 1-8
Rapport de féminité par groupe d'âge quinquennal et identité autochtone, Canada, 2001

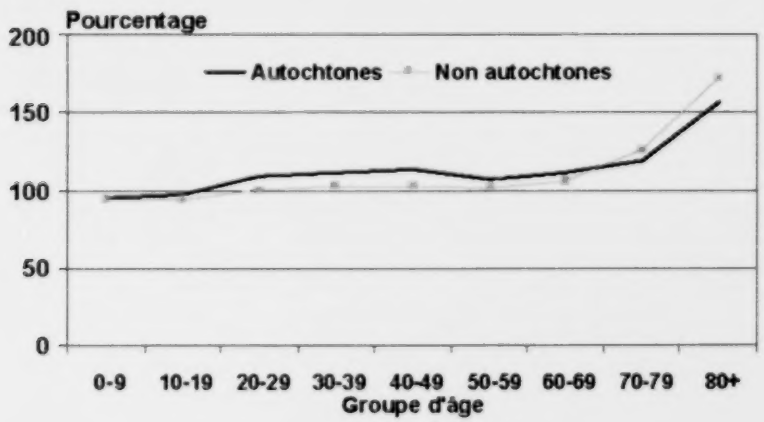

On observe également certaines différences entre les populations autochtones et non autochtones quant à l'excédent du nombre de femmes sur le nombre d'hommes. Au sein de la population autochtone âgée de 20 à 50 ans, la proportion des femmes sur les hommes est

plus élevée qu'au sein de la population non autochtone du même âge. Cela peut tenir au fait que les écarts entre les taux de mortalité sont plus importants entre les femmes et les hommes au sein de la population autochtone qu'au sein de la population non autochtone. Cela serait conforme aux données présentées au tableau 3-1 qui montre que le pourcentage de veuves dans les groupes d'âge de 25 à 44 ans et de 45 à 64 ans est plus élevé chez les femmes autochtones que chez les femmes non autochtones. Une autre explication possible serait un taux d'incarcération relativement plus élevé des hommes autochtones que des hommes non autochtones, étant donné que les personnes emprisonnées ne sont pas comptées dans le recensement.

Au sein de la population de plus de 60 ans, les proportions de femmes sur les hommes sont plus élevées au sein de la population non autochtone qu'au sein de la population autochtone. Cela peut tenir en partie à un écart plus faible entre l'espéranc de vie des hommes et des femmes chez les Autochtones que chez les non-Autochtones. Autrement dit, les femmes autochtones ne vivent pas beaucoup plus longtemps que les hommes autochtones.

1.3 Rapport de dépendance

Le tableau 1-2 donne les " rapports de dépendance " de chaque groupe d'identité autochtone. Ce rapport repose sur l'hypothèse que les personnes âgées de moins de 15 ans et celles de 65 ans et plus ont peu de chance d'appartenir à la population active et sont donc dépendantes des autres qui sont en âge de travailler. Le rapport de dépendance est obtenu en divisant ses populations dépendantes par le nombre de personnes en âge de travailler ayant de 15 à 64 ans. Le tableau montre que le rapport de dépendance est sensiblement plus élevé au sein de la population autochtone (0,59) qu'au sein de la population non autochtone (0,46). Il montre également que les rapports de dépendance varient beaucoup selon les groupes d'identité autochtone passant de 0,50 chez la population métisse à 0,73 chez la population inuite. Les rapports de dépendance des Inuit et des Indiens inscrits vivant dans les réserves sont plus élevés, atteignant respectivement 0,73 et 0,71, légèrement plus faibles chez les autres Autochtones (0,62) puis 0,56 chez les Indiens inscrits hors réserve et encore plus faibles chez les Métis (0,50).

Tableau 1-2
Rapport de dépendance* par identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2001

Groupe d'âge	Total - autochtones	Indiens inscrits			Métis	Inuit	Autres autochtones	Non autochtones
		Total	Dans les réserves	Hors réserve				
Enfants (0 à 14 ans)	0,53	0,56	0,63	0,51	0,43	0,67	0,55	0,28
Personnes âgées (65 ans et plus)	0,06	0,07	0,08	0,05	0,08	0,05	0,08	0,18
Total	**0,59**	**0,63**	**0,71**	**0,56**	**0,50**	**0,73**	**0,62**	**0,46**

* Population dépendante (0 à 14 et 65ans et plus) divisée par la population en âge de travailler (15 à 64 ans).

Le tableau montre aussi la composition des rapports de dépendance par groupe d'âge. Au sein de la population non autochtone, le groupe des personnes âgées (65 ans et plus) est de 0,18, soit nettement plus qu'au sein de tout autre groupe d'identité autochtone, alors que pour celui des plus jeunes, il est de 0,28, beaucoup plus faible qu'au sein de n'importe quel groupe autochtone. On observe ainsi que le rapport de dépendance de la population âgée des Indiens inscrits dans les réserves (0,08) est plus élevé qu'au sein de tout autre groupe d'identité autochtone, y compris celui de la population d'Indiens inscrits hors réserve (0,05).

L'étude de 1996 comportait un tableau comparable. Comme elle a utilisé une définition différente de la catégorie Autres Autochtones, et à cause de changements à la population qui s'est désignée comme métisse, les chiffres des deux études pour ces populations et pour la population autochtone totale ne peuvent être comparés. Toutefois, la comparaison est possible dans le cas des populations d'Indiens inscrits et d'Inuit. La comparaison entre les deux années de recensement montre que le rapport de dépendance de la population d'Indiens inscrits a diminué de 0,65 à 1996 à 0,63 en 2001, alors qu'il diminuait de 0,77 à 0,73 au sein de la population inuite. Le rapport de dépendance de la population non autochtone a également diminué légèrement, passant de 0,47 à 0,46.

Étant donné les différences des structures par âge des populations, et la tendance à la baisse des taux de fécondité autochtones (voir tableau 3-1), on s'attend à ce que les rapports de dépendance continuent à diminuer au sein des populations autochtones au fur et à mesure que le groupe important âgé de moins de 15 ans passera dans le groupe des 15 à 64 ans. Le rapport de dépendance au sein de la population non autochtone devrait par contre, lui, augmenter au cours des années à venir quand la proportion importante de la population appartenant au groupe d'âge des 40 à 64 ans entrera dans celle des personnes âgées de 65 ans et plus.

1.4 Résidence en milieu urbain ou rural

On a observé quelques différences entre les proportions d'hommes et de femmes vivant hors réserve. La figure 1-9 montre les proportions des populations féminines et masculines vivant dans les régions urbaines (concentration de 1 000 personnes et plus). Au sein de la population autochtone, une majorité d'hommes et de femmes vivent dans les régions urbaines, même si la proportion est légèrement plus élevée pour les femmes (55 %) que pour les hommes (52 %). Les groupes ayant les pourcentages les plus élevés de personnes vivant en régions urbaines sont la population non autochtone avec plus de 80 %, les autres Autochtones avec 73 % à 74 % et la population métisse avec 67 % à 69 %. Pour tous ces groupes, les écarts entre les populations féminines et masculines sont faibles.

Figure 1-9
Proportion de la population en région urbaine, par sexe et identité autochtone, Canada, 2001

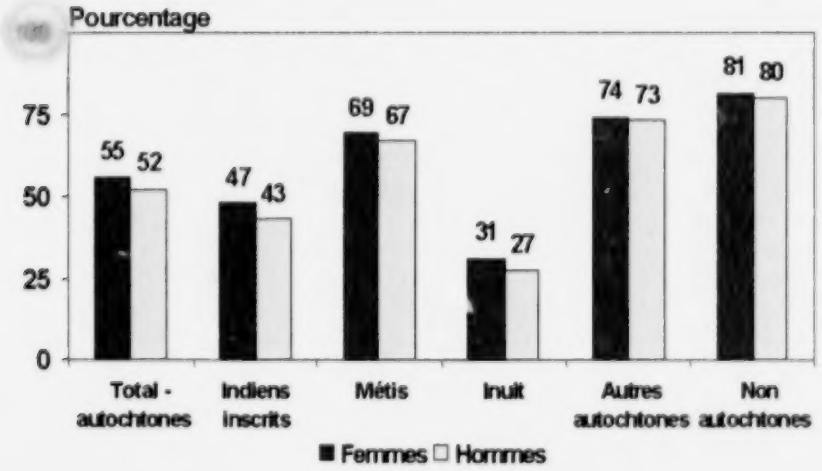

Au sein des populations d'Inuit et d'Indiens inscrits, moins de la moitié de la population vit dans des régions urbaines. Chez les Inuit, la proportion se situe entre 27 % et 31 % alors que chez les Indiens inscrits, elle se situe entre 43 % et 47 %. Ce sont également les groupes au sein desquels les différences entre les populations féminines et masculines sont les plus élevées, avec des pourcentages supérieurs de femmes vivant dans les régions urbaines pour les deux groupes.

La figure 1-10 montre que la tendance à vivre en régions urbaines est liée à la fois à l'âge et au sexe. On y compare les populations totales autochtones et non autochtones dans trois grands groupes d'âge, soit ceux âgés de 0 à 14 ans, de 15 à 64 ans et des 65 ans et plus. Pour les deux populations, Autochtones et non-Autochtones, il y a peu de différences entre les proportions de garçon et de fille vivant en régions urbaines. Chez les groupes plus âgés, la proportion de femmes vivant en régions urbaines est toutefois plus élevée. Chez les femmes autochtones, âgées de 15 à 64 ans, cette proportion dépasse de cinq points de pourcentage celle des hommes autochtones, et pour la population autochtone de plus de 65 ans, l'écart entre les femmes et les hommes est de neuf points de pourcentage à l'avantage des femmes. Au sein de la population non autochtone, ces écarts sont plus faibles pour les deux groupes d'âge.

Figure 1-10
Proportion des populations autochtones et non autochtones en région urbaine, par groupe d'âge et sexe, Canada, 2001

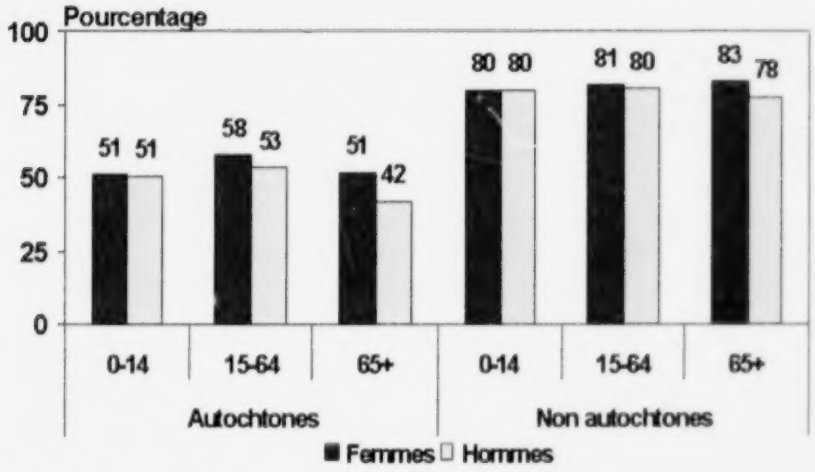

2. Utilisation et connaissance des langues

L'utilisation des langues est un aspect essentiel de toute culture, qui joue un rôle important dans tous les aspects de la vie, y compris pour la transmission des valeurs culturelles ainsi que dans les autres activités sociales et économiques. L'acculturation met en péril, au Canada, la survie de toutes les langues autochtones dans une mesure plus ou moins importante. Certains sont d'avis que seules trois des nombreuses langues autochtones en usage au Canada ont des chances de survivre (Norris 1998).

Le recensement de 2001 permet d'évaluer la connaissance et l'utilisation des langues de diverses façons.

- La **langue maternelle** est la langue apprise en premier lieu à la maison dans l'enfance et encore comprise par le recensé au moment du recensement.

- La **langue parlée à la maison** est celle qui est utilisée le plus couramment ou de façon régulière par la personne au moment du recensement.

- La **connaissance des langues officielles** désigne la capacité à tenir une conversation dans l'une des deux langues officielles du Canada.

Le rôle des femmes est particulièrement important dans la transmission des langues puisque ce sont les mères qui, à la maison, assurent le tout début de l'apprentissage. Les données sur la langue maternelle et sur la langue parlée à la maison permettent également d'étudier la continuité linguistique, en calculant un ***indice de continuité***. Nous aborderons dans cette section chacune de ces dimensions de la langue en mettant l'accent sur la population féminine. (En règle générale, les caractéristiques linguistiques sont les mêmes chez la population masculine).

2.1 Langue maternelle

Le tableau 2-1 détaille les langues maternelles de la population féminine autochtone par groupe d'âge. On y observe que la vaste majorité de la population féminine autochtone du Canada, soit 72 %, a appris l'anglais comme langue première, et que seulement 19 % a appris une langue amérindienne ou l'inuktitut, et 6 % le français. La proportion de filles et de femmes autochtones de langue maternelle autochtone (amérindienne ou inuktitut) est relativement faible au sein des groupes d'âge plus jeunes, et plus élevée au sein des groupes d'âge plus âgés. Environ un quart des femmes autochtones âgées de 45 à 64 ans sont de langue maternelle autochtone, alors que dans le cas des femmes âgées de 65 ans et plus, ce pourcentage est de 35 %. De la même façon, la proportion de femmes de langue maternelle française est plus élevée chez les groupes d'âge plus âgés, alors que la proportion de femmes de langue maternelle anglaise est plus faible chez les groupes plus âgés. Cela montre nettement que, avec le temps, l'anglais prend plus d'importance que les langues autochtones et que le français.

Tableau 2-1
Population féminine autochtone par identité autochtone, groupe d'âge et langue maternelle, Canada, 2001

Groupe d'identité autochtone et âge	Total = (100 %)	Langue maternelle						
		Anglais	Français	Amérindien	Inuktitut	Anglais et autochtone	Français et autochtone	Tous les autres
		Pourcentage						
Total - autochtones	**499 605**	**72,2**	**6,4**	**16,2**	**2,9**	**1,5**	**0,1**	**0,6**
0 à 4	50 235	81,1	3,1	10,6	3,4	1,2	0,1	0,5
5 à 14	108 385	80,9	3,3	10,8	3,2	1,2	0,1	0,4
15 à 19	45 970	79,6	4,3	11,5	2,9	1,1	0,1	0,5
20 à 24	39 505	77,8	5,2	12,7	2,8	1,1	0,1	0,4
25 à 34	78 275	73,2	5,3	16,0	3,1	1,7	0,1	0,6
35 à 44	77 450	68,6	7,9	18,2	2,5	1,8	0,1	0,6
45 à 64	78 260	57,7	11,8	24,9	2,5	2,1	0,2	0,8
65 ans et plus	21 535	43,3	15,6	34,9	2,2	2,3	0,3	1,3
Indiens inscrits	**269 745**	**67,7**	**3,7**	**25,8**	**0,0**	**2,2**	**0,2**	**0,3**
0 à 4	28 930	79,1	2,1	16,7	0,0	1,7	0,2	0,3
5 à 14	64 335	78,8	2,2	17,0	0,0	1,8	0,1	0,2
15 à 19	26 060	75,7	3,0	19,1	0,0	1,6	0,1	0,5
20 à 24	22 310	74,1	3,0	20,9	0,0	1,6	0,2	0,2
25 à 34	45 810	68,2	3,2	25,4	0,0	2,5	0,2	0,4
35 à 44	44 180	62,5	4,6	29,6	0,0	2,7	0,2	0,4
45 à 64	44 385	50,2	8,1	40,0	0,0	3,1	0,2	0,4
65 ans et plus	12 745	35,0	8,4	52,8	0,1	3,1	0,2	0,5
Métis	**206 015**	**83,7**	**11,7**	**3,0**	**0,0**	**0,5**	**0,1**	**1,0**
0 à 4	20 135	91,6	6,1	1,4	0,0	0,2	0,1	0,8
5 à 14	43 850	91,4	6,1	1,6	0,0	0,2	0,0	0,7
15 à 19	19 825	90,9	6,6	1,4	0,0	0,4	0,0	0,8
20 à 24	17 045	88,8	8,6	1,7	0,0	0,2	0,0	0,7
25 à 34	32 110	87,1	9,1	2,4	0,0	0,5	0,1	0,9
35 à 44	32 965	81,4	13,7	3,2	0,0	0,7	0,0	0,9
45 à 64	33 485	71,0	20,8	5,6	0,0	0,8	0,2	1,6
65 ans et plus	8 625	55,2	30,1	9,4	0,0	1,0	0,8	3,4
Inuit	**53 135**	**31,6**	**0,8**	**0,1**	**65,5**	**1,5**	**0,1**	**0,3**
0 à 4	6 335	32,7	0,4	0,0	64,5	2,3	0,0	0,0
5 à 14	11 815	36,6	0,9	0,0	60,4	1,6	0,2	0,2
15 à 19	4 870	36,2	0,9	0,5	61,5	1,1	0,0	0,0
20 à 24	4 225	33,2	0,9	0,0	63,9	1,7	0,6	0,6
25 à 34	7 630	30,7	1,2	0,5	65,8	1,5	0,0	0,3
35 à 44	6 240	31,3	0,3	0,0	66,7	1,4	0,0	0,3
45 à 64	7 955	18,3	0,8	0,4	78,9	0,8	0,0	1,0
65 ans et plus	2 070	20,3	0,0	0,0	77,2	0,0	1,6	0,0
Autres autochtones	**22 060**	**84,3**	**10,3**	**3,9**	**0,0**	**0,5**	**0,0**	**0,9**
0 à 4	2 660	92,2	3,3	3,1	0,0	0,2	0,0	1,3
5 à 14	5 775	90,6	4,8	3,2	0,1	0,6	0,0	0,8
15 à 19	2 195	90,1	6,7	2,6	0,0	0,1	0,0	0,3
20 à 24	1 780	85,6	10,0	3,5	0,0	0,4	0,1	0,6
25 à 34	3 645	84,3	9,7	4,0	0,1	0,7	0,1	1,2
35 à 44	2 925	82,1	13,0	3,4	0,0	0,4	0,2	1,3
45 à 64	2 490	72,3	20,8	5,8	0,0	0,8	0,1	0,9
65 ans et plus	615	65,8	22,8	8,9	0,0	2,2	0,0	0,8

La proportion de la population de langue maternelle autochtone est plus élevée chez les Inuit, 65 % de la population féminine de ce groupe d'identité ayant comme langue maternelle l'inuktitut. Au sein de la population d'Indiens inscrits, la proportion de langue maternelle autochtone est beaucoup plus faible, 26 %, alors que chez les Métis et les autres Autochtones, les proportions de langue maternelle autochtone sont assez faibles. Les écarts entre les groupes d'âge de proportions de femmes de langue maternelle autochtone sont très marqués, en particulier chez les Indiennes inscrites. Alors que 17 % des Indiennes inscrites de moins de 15 ans sont de langue maternelle autochtone, plus de 50 % des Indiennes inscrites de 65 ans et plus sont de langue maternelle autochtone. Cela montre que l'abandon de la langue autochtone a été plus rapide au sein des populations d'Indiens inscrits au cours des dernières années.

2.2 Langue parlée à la maison

Le tableau 2-2 donne le détail des langues parlées à la maison chez la population à l'étude, c'est-à-dire de la ou des langues parlées le plus fréquemment à domicile au moment du recensement. On observe là aussi que la vaste majorité de la population autochtone (75 %) parle essentiellement l'anglais à la maison, alors que 18 % parlent une langue autochtone et que seulement 4 % parlent le français. La proportion des peuples autochtones parlant essentiellement une langue autochtone à la maison est donc légèrement inférieure à la proportion de personnes de langue maternelle autochtone.

Tableau 2-2
Population selon la langue parlée à la maison, par sexe, identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2001

Langue parlé à la maison*	Total - autochtones	Indiens inscrits			Métis	Inuit	Autres autochtones
		Total	Dans les réserves	Hors réserve			
				Pourcentage			
Population féminine (= 100 %)	**499 605**	**289 745**	**135 030**	**154 715**	**130 630**	**22 060**	**57 170**
Anglais	75,0	71,3	57,0	83,7	86,2	32,5	84,5
Français	3,8	3,0	1,5	4,3	4,8	0,7	7,1
Langues autochtones	18,1	24,3	41,1	9,8	2,7	65,8	3,6
Toutes autres langues	3,1	1,4	0,4	2,3	6,3	1,0	4,8
Population masculine (= 100 %)	**476 700**	**268 435**	**139 190**	**129 245**	**131 475**	**22 090**	**54 720**
Anglais	74,6	70,1	56,9	84,3	85,9	32,0	86,1
Français	3,9	2,8	1,4	4,4	5,4	0,6	6,5
Langues autochtones	18,7	25,6	41,4	8,7	2,8	66,7	3,5
Toutes autres langues	2,9	1,4	0,4	2,5	5,9	0,7	3,8

* Langue(s) que le recensé parlait le plus souvent à la maison ou de façon régulière au moment du recensement.

Il est possible de comparer les données du tableau 2-2 à celles du tableau 2-2 de l'étude de 1996. Comme l'étude de 1996 fait appel à une définition différente de la catégorie autres Autochtones, et comme il y a eu des changements dans la population se désignant comme métisse, les chiffres des deux études pour ces populations et pour la population autochtone totale ne peuvent être comparés. Toutefois, ceux concernant les populations d'Indiens inscrits et d'Inuit sont comparables entre les deux années de recensement. L'utilisation de langue autochtone parlée à la maison par ces deux populations a augmenté entre 1996 et 2001. Au sein de la population d'Indiennes inscrites, la proportion de celles parlant une langue autochtone à la maison est passée de 22 % à 24 %, alors que chez les femmes inuites, la proportion de celles parlant l'inuktitut à la maison a grimpé de 58 % à 66 % de la population.

2.3 Indice de continuité

Les données du recensement permettent d'évaluer la continuité d'une langue donnée en comparant le nombre de personnes la parlant quotidiennement à la maison au nombre de personnes pour qui ce fut la première langue apprise à la maison et langue maternelle. **L'indice de continuité** est ici obtenu en divisant la population parlant une langue donnée à la maison par la population ayant la même langue maternelle, multiplié par 100. Le tableau 2-3 donne ces nombres pour la population d'Indiennes inscrites vivant dans les réserves et hors réserve, pour une trentaine de langues autochtones ou de groupes linguistiques, ainsi que pour le français et pour l'anglais.

Tableau 2-3
Population d'Indiennes inscrites et de femmes inuites par lieu de résidence, langue maternelle, langue parlée à la maison et indice de continuité, Canada, 2001

Langue	Dans les réserves			Hors réserve		
	Langue maternelle	Langue parlée à la maison	Indice*	Langue maternelle	Langue parlée à la maison	Indice*
Total	**135 030**	**135 030**	**100**	**154 715**	**154 715**	**100**
Anglais	72 875	77 030	106	123 395	129 450	105
Français	2 215	2 010	91	8 560	6 580	77
Langues autochtones	**59 830**	**55 440**	**93**	**21 985**	**15 095**	**69**
Algonquines	49 135	46 335	94	17 745	12 790	72
Algonquin	760	640	84	230	165	72
Attikamekw	2 000	2 005	100	290	245	84
Pied-noir	1 125	1 095	97	480	360	75
Cri	26 025	24 995	96	10 770	8 090	75
Malecite	250	150	60	160	125	78
Micmac	3 445	3 210	93	415	300	72
Montagnais-naskapi	3 945	3 950	100	455	405	89
Ojibway	7 100	6 105	86	4 460	2 720	61
Oji-cri	4 475	4 225	94	455	380	84
Autres langues Algonquines	15	0	**	35	0	**
Athapaskan	6 380	5 960	93	2 050	1 210	59
Porteur	425	315	74	375	160	43
Chilcotin	340	270	79	170	105	62
Chipewyan	130	105	81	195	70	36
Déné	3 215	3 225	100	655	505	77
Dogrib	795	800	101	135	95	70
Kutchin-Gwich'in	145	70	48	45	15	**
Esclave du Nord (peau-de-lièvre)	385	330	86	70	40	57
Esclave du Sud	595	595	100	150	95	63
Autres Athapaskan	355	245	69	250	120	48
Haïda	55	35	64	25	30	**
Langue iroquoises	10	10	**	335	200	60
Mohawk	0	0	**	190	160	84
Autres langues Iroquoises	0	0	**	135	40	30
Kutenai	60	30	50	15	10	**
Langues Salish	1 175	710	60	425	240	56
Dakota/Sioux	1 845	1 645	89	310	135	44
Tlingit	35	20	**	20	15	**
Langues Tsimshian	615	430	70	400	190	48
Langues Wakashan	465	260	56	330	140	42
Autres langues Autochtones	35	30	86	285	95	33

* Indice de continuité = (Nombre de personnes parlant la langue à la maison ÷ Nombre de personnes dont c'est la langue maternelle) x 100.

** Nombre non donné parce que la population est trop petite.

On y observe que la langue autochtone parlée par le plus grand nombre de personnes est le cri, suivi par l'ojibway. En règle générale, les langues autochtones sont davantage utilisées dans les réserves, où l'indice de continuité est de 93, alors qu'hors réserve il n'atteint que 69. Au sein de la population féminine autochtone vivant dans les réserves, l'indice de continuité est égal à 100 pour plusieurs langues, ce qui signifie qu'il y a autant de personnes à utiliser actuellement la langue qu'il y en a eu à l'apprendre comme langue première. Ces langues sont, entre autres, l'attikamekw, le montagnais-naskapi, le déné, le dogrib et l'esclave du Sud. Les autres langues autochtones ayant un indice de continuité élevé pour les populations dans les réserves sont le Pied-noir, le cri, le micmac et l'oji-cri. Hors réserve, l'indice de continuité a tendance à être beaucoup plus faible, comme on peut s'y attendre. Les langues qui ont des indices de continuité relativement élevés hors réserve sont : l'attikamekw, le montagnais-naskapi, l'oji-cri et le mohawk.

Le tableau 2-4 donne l'indice de continuité pour les diverses langues et pour chaque groupe d'identité autochtone. Comme le tableau 2-3, il ne concerne que les populations féminines. Il est clair, à la lecture de ce tableau que c'est la population inuite féminine qui a, globalement, l'indice de continuité le plus élevé (98), suivie par la population d'Indiennes inscrites (86) et celle des autres Autochtones (80), suivie ensuite par la population métisse (74). Là encore, plusieurs langues ont des indices particulièrement élevés au sein des populations inuites et d'Indiennes inscrites, mais aussi parfois chez les Métisses et chez les autres Autochtones. Les langues autochtones qui ont des indices supérieurs à 90 pour un ou pour plusieurs groupes d'identité autochtone sont, entre autres, le montagnais-naskapi, l'inuktitut, l'attikamekw, le dogrib, le déné, l'esclave du Sud, l'oji-cri, le micmac, le Pied-noir et le cri. Par contre, plusieurs langues ont des indices inférieurs à 60, dont le kitchin-gwich'in, le wakashan, le chipewyan et plusieurs autres groupes de langues peu répandus.

Tableau 2-4
Indice de continuité* de la population féminine par langue et identité autochtone, Canada, 2001

Langue	Total - autochtones	Indiennes inscrites	Métisses	Inuites	Autres autochtones
Total	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**
Anglais	104	105	103	103	100
Français	59	80	41	83	68
Autochtones	**87**	**86**	**74**	**98**	**80**
Algonquines	87	88	70	—	82
Algonquin	81	82	—	—	—
Attikamekw	97	98	—	—	—
Pied-noir	92	91	—	—	—
Cri	88	90	70	—	74
Malecite	67	67	—	—	—
Micmac	91	91	—	—	—
Montagnais-naskapi	99	99	—	—	99
Ojibway	76	76	70	—	81
Oji-cri	93	93	—	—	—
Autres langues algonquines	56	—	64	—	—
Athapaskan	86	85	95	—	87
Porteur	60	60	—	—	—
Chilcotin	72	73	—	—	—
Chipewyan	53	55	—	—	—
Déné	97	96	99	—	94
Dogrib	96	97	—	—	—
Kutchin-Gwich'in	48	42	—	—	—
Esclave du Nord (peau-de-lièvre)	84	83	—	—	—
Esclave du Sud	92	93	—	—	—
Autres Athapaskan	59	61	—	—	—
Haïda	—	—	—	—	—
Iroquoises	57	61	—	—	—
Mohawk	78	80	—	—	—
Autres langues iroquoises	29	29	—	—	—
Kutenai	—	—	—	—	—
Salish	60	59	—	—	—
Dakota/Sioux	83	83	—	—	—
Tlingit	—	—	—	—	—
Tsimshian	61	61	—	—	—
Wakashan	52	49	—	—	—
Autres Autochtones	33	37	—	—	—
Inuktitut	98	—	—	98	—

* Indice de continuité = (Nombre de personnes parlant la langue à la maison ÷ Nombre de personnes dont c'est la langue maternelle) x 100.

La figure 2-1 permet d'observer la continuité linguistique au sein des populations féminines et masculines. On y observe que l'indice de continuité est légèrement plus faible au sein de la population féminine qu'au sein de la population masculine pour tous les groupes autochtones, mis à part la population d'Indiens inscrits dans les réserves. Pour les deux populations féminines et masculines, l'indice le plus élevé est celui des Inuit (98 à 100), suivi par la population d'Indiens inscrits dans les réserves (93), les autres Autochtones (80 à 85), la population métisse (74 à 80) et la population d'Indiens inscrits hors réserve (69 à 76). La population d'Indiens inscrits hors réserve a non seulement l'indice le plus faible, mais les écarts entre les populations féminines et masculines sont aussi les plus élevés au sein de ce groupe.

Figure 2-1
Indice de continuité des langues amérindiennes et Inuktitut au sein de la population totale, par sexe, identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2001

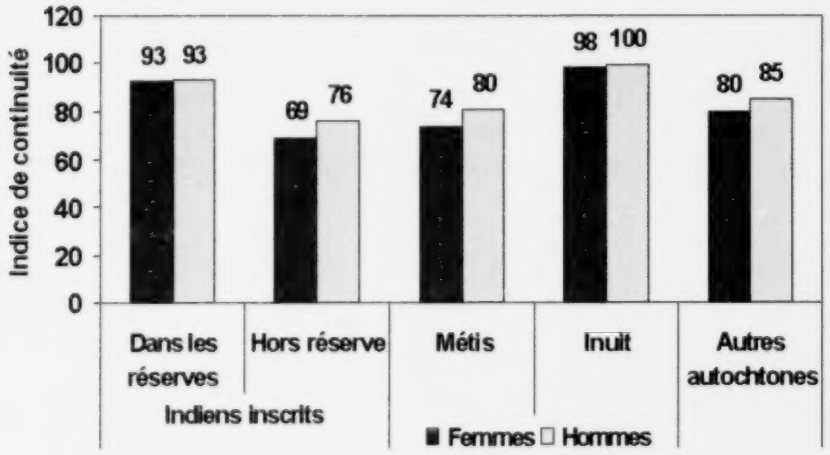

La comparaison entre les résultats de 2001 et les renseignements comparables donnés dans l'étude de 1996 incite à penser que l'indice de continuité a augmenté pour les populations d'Indiens inscrits et d'Inuit. L'étude de 1996 précise que l'indice de la population inuite était alors de 84, alors qu'il est de 98 en 2001, et que pour la population d'Indiens inscrits il était de 66 en 1996, contre 88 en 2001. Le tableau 2-5 examine les facteurs ayant contribué à cette amélioration marquée au sein de la population d'Indiennes inscrites. On y observe que, si le nombre de personnes de langue maternelle autochtone a diminué légèrement entre 1996 et 2001, le nombre de personnes parlant une langue autochtone à la maison a augmenté de

façon très importante. Le résultat est que l'indice de continuité a augmenté de 66 en 1996 à 86 en 2001 au sein de la population d'Indiennes inscrites. Cette forte augmentation de l'utilisation des langues autochtones parlées à la maison est très encourageante pour les personnes qui s'intéressent à la survie et au développement des langues autochtones. Par contre, l'ampleur de la hausse amène à se demander si elle n'est pas imputable à une modification des réponses aux questions de l'enquête plutôt qu'à une évolution de l'utilisation réelle des langues.

Tableau 2-5
Facteurs exerçant une influence sur l'indice de continuité au sein de la population d'Indiennes inscrites, Canada, 1996 et 2001

Mesure linguistique	1996	2001	Variation
Population de langue maternelle autochtone	83 432	81 820	-1 612
Population ayant une langue autochtone à la maison	55 195	70 535	+15 340
Indice de continuité	**66**	**86**	**+20**

2.4 Connaissance des langues officielles

Le tableau 2-6 analyse une autre dimension des langues, soit la connaissance des deux langues officielles du Canada. On y constate que la quasi-totalité des peuples autochtones du Canada sont en mesure de mener une conversation en anglais, en français ou dans les deux langues. Seuls les Inuit sont nombreux à ne connaître aucune des deux langues officielles, avec un pourcentage d'environ 13 % de la population. Il faut toutefois garder à l'esprit que la capacité à mener une conversation n'implique pas une maîtrise complète de la langue écrite ou parlée.

Tableau 2-6
Population autochtone par niveau de connaissance des langues officielles, sexe, identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2001

Connaissance des langues officielles	Total - autochtones	Indiens inscrits			Métis	Inuit	Autres autochtones
		Total	Dans les réserves	Hors réserve			
				Pourcentage			
Population féminine (= 100 %)	**499 605**	**289 745**	**135 030**	**154 715**	**130 630**	**22 060**	**57 170**
Anglais	88,0	89,5	89,2	89,8	81,1	79,1	82,2
Français	3,6	4,0	5,0	3,1	2,5	2,9	4,4
Anglais et français	8,8	4,8	2,7	6,7	16,4	4,8	13,1
Aucune langue officielle	1,6	1,6	3,2	0,3	0,1	13,2	0,4
Population masculine (= 100 %)	**476 700**	**268 435**	**139 190**	**129 245**	**131,475**	**22 090**	**54 720**
Anglais	86,6	90,0	89,8	90,1	81,8	80,4	84,1
Français	3,4	3,8	4,7	2,8	2,6	2,2	3,4
Anglais et français	8,5	4,6	2,7	6,7	15,5	4,0	12,1
Aucune langue officielle	1,6	1,6	2,9	0,2	0,1	13,4	0,4

3. Situation matrimoniale et structure familiale

Le mariage et la vie familiale sont des institutions sociales importantes qui ont, de façon traditionnelle, relevé davantage du domaine des femmes que celui des hommes. Les familles sont le cadre essentiel dans lequel les enfants sont élevés, socialisés et dans lequel on leur transmet la culture et elles ont également une dimension éducative et économique importante. Cette section fournit des renseignements sur la situation matrimoniale des femmes et des hommes, sur leur fécondité ainsi que sur la taille et les types de familles. D'autres sections de ce profil seront consacrées au revenu familial et aux activités à domicile non rémunérées, y compris les soins apportés aux enfants.

3.1 Situation matrimoniale

Les tableaux 3-1 et 3-2 décrivent la situation matrimoniale des populations féminines et masculines âgées de 15 ans et plus au sein des divers groupes d'identité autochtone. Dans les tableaux, " marié " englobe les conjoints de fait.

Tableau 3-1
Situation matrimoniale de la population féminine âgée de 15 ans et plus par groupe d'âge, identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2001

Âge et situation matrimoniale des femmes	Total - autochtones	Indiennes inscrites			Métisses	Inuites	Autres autochtones	Non autochtones
		Total	Dans les réserves	Hors réserve				
	Pourcentage							
15 ans et plus	**340 990**	**195 485**	**86 200**	**109 290**	**93 830**	**13 630**	**38 035**	**11 933 585**
Mariées*	49,3	48,4	50,6	46,6	50,1	55,7	49,7	58,4
Séparées	4,4	4,3	3,1	5,3	4,9	2,0	4,3	2,8
Divorcées	8,0	5,3	3,1	7,0	7,3	1,7	7,9	8,3
Veuves	5,2	5,8	6,6	4,9	4,7	4,9	4,4	6,9
Jamais mariées	35,1	36,4	36,5	36,2	33,0	35,7	33,7	23,6
15 à 24 ans	**85 470**	**48 370**	**23 200**	**25 170**	**23 520**	**3 955**	**9 635**	**1 868 440**
Mariées*	20,6	21,1	22,3	20,0	18,9	25,5	19,9	14,0
Séparées	0,6	0,5	0,4	0,7	0,7	0,3	0,8	0,3
Divorcées	0,2	0,1	0,1	0,1	0,4	0,3	0,4	0,2
Veuves	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Jamais mariées	78,6	78,2	77,2	79,1	80,0	74,1	78,8	85,4
25 à 44 ans	**155 725**	**89 985**	**37 985**	**52 000**	**41 875**	**6 565**	**17 300**	**4 452 210**
Mariées*	60,5	59,1	64,3	55,2	61,6	69,7	61,8	71,1
Séparées	5,7	5,6	4,1	6,7	6,6	2,7	5,2	3,7
Divorcées	5,4	4,7	2,8	6,1	6,9	1,7	7,4	5,1
Veuves	0,6	0,9	1,1	0,9	0,5	1,1	0,7	0,5
Jamais mariées	27,8	29,7	27,8	31,1	24,5	24,8	24,9	19,6
45 à 64 ans	**78 260**	**44 385**	**18 340**	**26 040**	**22 585**	**2 490**	**8 800**	**3 601 710**
Mariées*	61,9	60,2	63,6	57,9	64,8	70,9	60,9	73,1
Séparées	6,1	6,1	4,9	7,0	6,2	2,8	6,8	3,5
Divorcées	13,2	12,0	7,7	15,1	15,0	4,2	17,3	11,2
Veuves	8,2	9,2	10,7	8,1	6,5	11,0	6,9	5,4
Jamais mariées	10,5	12,4	13,1	11,9	7,5	11,0	8,1	6,8
65 ans et plus	**21 535**	**12 740**	**6 665**	**6 245**	**5 855**	**615**	**2 320**	**2 011 225**
Mariées*	33,3	32,1	32,7	32,8	33,4	37,4	38,8	44,0
Séparées	3,9	3,9	3,2	3,1	4,9	1,6	1,7	1,7
Divorcées	7,4	6,2	3,2	3,3	10,2	2,4	8,0	5,9
Veuves	47,4	48,5	50,5	50,4	46,8	52,0	42,0	42,7
Jamais mariées	8,0	9,4	10,6	10,4	4,8	7,3	9,5	5,7

* Y compris les unions de fait.

Tableau 3-2
Situation matrimoniale de la population masculine âgée de 15 ans et plus par groupe d'âge, identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2001

Âge et situation matrimoniale des hommes	Total - autochtones	Indiens inscrits			Métis	Inuit	Autres autochtones	Non autochtones
		Total	Dans les réserves	Hors réserve				
	Pourcentage							
15 ans et plus	**311 355**	**170 140**	**87 460**	**82 680**	**92 440**	**13 295**	**35 490**	**11 315 415**
Mariés*	48,2	47,9	49,7	47,1	51,4	51,3	48,4	61,8
Séparés	2,9	2,8	2,8	2,9	2,9	1,8	3,5	2,1
Divorcés	4,1	3,5	2,5	4,4	5,3	1,3	5,3	4,4
Veufs	1,8	1,8	2,3	1,2	1,2	2,4	1,2	2,0
Jamais mariés	42,3	43,9	43,8	44,3	39,3	43,2	41,6	29,7
15 à 24 ans	**83 600**	**46 820**	**24 215**	**22 600**	**23 355**	**4 135**	**9 290**	**1 950 695**
Mariés*	12,2	13,0	13,3	12,8	10,3	15,5	11,2	7,0
Séparés	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,2	0,1	0,1
Divorcés	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,2
Veufs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Jamais mariés	87,5	86,7	86,4	87,0	89,4	84,4	88,3	92,7
25 à 44 ans	**138 675**	**77 090**	**37 990**	**39 105**	**39 980**	**5 940**	**15 670**	**4 300 565**
Mariés*	59,9	59,2	60,5	58,0	61,4	54,1	57,5	66,3
Séparés	3,4	3,2	3,1	3,2	3,6	2,0	4,5	2,4
Divorcés	3,3	2,8	2,0	3,4	4,4	1,1	3,6	3,4
Veufs	0,2	0,3	0,3	0,2	0,1	0,3	0,4	0,1
Jamais mariés	33,2	34,6	34,0	35,1	30,5	32,5	33,9	27,7
45 à 64 ans	**70 940**	**36 265**	**19 095**	**17 170**	**23 630**	**2 460**	**8 590**	**3 490 225**
Mariés*	69,0	66,2	67,2	65,1	72,3	78,0	68,8	79,9
Séparés	4,9	5,4	5,1	5,7	4,1	4,3	5,0	3,0
Divorcés	9,6	8,6	6,3	11,2	10,9	3,7	12,3	7,9
Veufs	2,1	2,5	3,2	1,7	1,5	2,8	1,8	1,2
Jamais mariés	14,4	17,3	18,1	16,4	11,2	11,2	12,0	8,0
65 ans et plus	**18 150**	**9 965**	**6 155**	**5 760**	**5 475**	**760**	**1 950**	**1 573 945**
Mariés*	46,5	41,4	49,0	49,1	54,7	68,7	49,1	58,2
Séparés	4,4	4,4	4,5	4,6	4,7	2,0	4,9	2,3
Divorcés	8,5	8,9	4,1	4,3	10,6	2,6	13,6	5,8
Veufs	18,0	20,5	22,2	22,2	13,9	31,8	11,3	11,9
Jamais mariés	13,9	15,3	18,1	15,8	12,4	8,2	13,3	5,7

* Y compris les unions de fait.

En 2001, près de la moitié (49 %) des femmes autochtones adultes étaient mariées, légalement ou de fait, alors que 10 % étaient séparées ou divorcées et que 5 % étaient veuves. Les 35 % restants des femmes autochtones étaient célibataires et n'avaient jamais été mariées. On a observé certaines variations entre les divers groupes d'identité autochtone dans ces proportions. En comparaison avec la population totale autochtone, on a observé une

proportion plus importante de femmes inuites (56 %) qui étaient mariées et une proportion plus faible (4 %) qui étaient séparées ou divorcées. De plus, par rapport à la population autochtone totale, on a constaté un pourcentage légèrement plus faible d'Indiennes inscrites vivant dans les réserves qui étaient mariées (47 %) et un pourcentage légèrement plus élevé (12 %) d'Indiennes inscrites séparées ou divorcées. Dans le cas des Indiennes inscrites vivant dans les réserves, l'inverse était vrai. Il y en avait un pourcentage légèrement plus élevé qui étaient mariées (51 %) et un pourcentage légèrement plus faible qui étaient séparées ou divorcées (6 %). La proportion de femmes célibataires ou jamais mariées n'a pas varié beaucoup au sein des divers groupes d'identité autochtone, allant de 33 % à 37 %.

On a relevé des écarts plus importants entre la situation matrimoniale des femmes autochtones et des femmes non autochtones. Le pourcentage de femmes non autochtones mariées est plus élevé (59 %) celui des veuves l'est aussi (9 %) et celui des célibataires est plus faible (23 %) par rapport aux chiffres observés chez les femmes autochtones. Ces différences peuvent s'expliquer en partie par les écarts entre les structures d'âge des populations autochtones et non autochtones (voir tableau 3-2).

La situation matrimoniale d'une personne peut changer avec le temps. Les femmes plus jeunes ont moins de chance d'être mariées ou séparées et davantage de chances d'être célibataires que les femmes plus âgées. Les veuves sont souvent plus âgées. Le tableau 3-2 montre l'évolution de la situation matrimoniale pour trois groupes d'âge, soit pour les personnes âgées de 15 à 24 ans, de 25 à 44 ans et de 45 à 64 ans. En 2001, environ 21 % des jeunes femmes autochtones (âgées de 15 à 24 ans) étaient mariées et environ 79 % étaient célibataires. Ces deux catégories représentaient la presque totalité de la population. Par contre, dans le groupe d'âge suivant, celui des femmes de 25 à 44 ans, 61 % d'entre elles étaient mariées, 28 % étaient célibataires et 11 % séparées ou divorcées. Dans le groupe le plus âgé, celui des femmes de 45 à 64 ans, on constatait une proportion similaire des femmes mariées (62 %), mais la proportion de femmes célibataires, jamais mariées, n'était que de 11 %. Une proportion plus importante de femmes de ce groupe d'âge étaient séparées ou divorcées (19 %) et la proportion de veuves devenait importante (8 %).

Chez les groupes de femmes plus âgées, on observe des différences entre la situation matrimoniale des divers groupes d'identité autochtone. Les proportions de femmes autochtones et d'Indiennes inscrites vivant dans les réserves qui sont séparées ou divorcées sont en général plus faibles et celles des veuves plus élevées que ce n'est le cas chez les Métisses et les autres femmes autochtones et les Indiennes inscrites vivant hors réserve. Par comparaison aux autres femmes autochtones, des proportions élevées de femmes inuites des groupes les plus âgés sont mariées.

Il y a des différences de situation matrimoniale liées à l'âge entre les femmes autochtones et non autochtones. La proportion de jeunes femmes non autochtones mariées (14 %) était plus faible que celle observée chez les jeunes femmes autochtones (21 %). Au sein du groupe

d'âge 25-44, la proportion de femmes mariées non autochtones était cependant supérieure à 71 %, soit beaucoup plus que chez les femmes autochtones (62 %). Par contre, par comparaison avec les femmes autochtones, la proportion de femmes jamais mariées était plus élevée chez les femmes non autochtones dans les groupes d'âge plus jeunes, mais plus faible au sein des groupes plus âgés. La proportion de femmes séparées, divorcées et veuves était également plus faible chez les femmes non autochtones que chez les femmes autochtones, en particulier au sein du groupe des 45 à 64 ans.

En comparant les tableaux 3-2 et 3-1, on observe des différences entre la situation matrimoniale déclarée par les hommes et par les femmes. Au sein de tous les groupes d'identité autochtone, le pourcentage d'hommes se disant célibataires et jamais mariés est plus élevé et le pourcentage de ceux se disant séparés ou divorcés est plus faible. C'est ainsi que 42 % des hommes autochtones âgés de 15 ans et plus étaient célibataires, contre 35 % pour les femmes autochtones et 7 % des hommes autochtones étaient séparés ou divorcés, contre 10 % des femmes autochtones.

Il y a également des différences entre les hommes autochtones et au sein des divers groupes d'âge. Chez les jeunes hommes autochtones (âgés de 15 à 24 ans), un pourcentage plus faible (12 %) se désignait comme mariés alors que le pourcentage chez les jeunes femmes autochtones était de 21 %, et un pourcentage élevé se déclarait jamais mariés (88 % des jeunes hommes comparé à 79 % des jeunes femmes). Au sein des groupes plus âgés, les proportions d'hommes autochtones qui étaient mariés étaient environ les mêmes que les proportions de femmes autochtones, mais les proportions d'hommes séparés ou divorcés étaient plus faibles que chez les femmes. Il faut ajouter à cela que les proportions d'hommes autochtones jamais mariés étaient plus importantes que chez les femmes autochtones. On observe également qu'il y a des différences similaires entre la situation matrimoniale des hommes et des femmes non autochtones.

3.2 Taux de fécondité et taille de la famille

La taille de la famille est importante de plusieurs points de vue. Les familles plus nombreuses contribuent à la croissance de la population. Elles sont également confrontées à des défis économiques plus importants et ont des répercussions sur les systèmes d'éducation et de services sociaux. La croissance de la population, et la taille des familles, sont fonction de la fécondité de la population. La figure 3-1 présente sous forme graphique l'évolution de l'indice synthétique de fécondité, observé et projeté, des Indiennes inscrites entre 1976 et 2021[2]. Cet indice est le nombre moyen d'enfants par femme selon les conditions de fécondité

[2] Source : Section du développement et des méthodes démographiques, Division de la démographie, Statistique Canada, 2002. Tiré des projections démographiques d'Indiens inscrits basés sur 2000. Les données ne sont pas disponibles pour les autres groupes d'identité autochtone.

d'une année donnée. Il résulte de la sommation des taux de fécondité par âge. Comme le montre la figure, il a diminué depuis 1976 et devrait continuer à le faire jusqu'en 2021. En 2000, l'indice synthétique de fécondité de toutes les femmes canadiennes était de 1,5, alors qu'il était de 2,9 chez les Indiennes inscrites.[3]

Figure 3-1
Indice synthétique de fécondité, observé et projeté, des Indiennes inscrites, Canada, 1976-2021

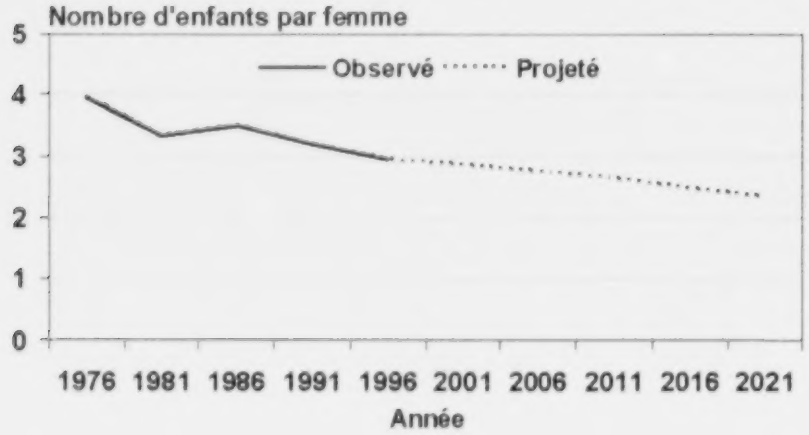

La figure 3-2 montre la répartition des familles par nombre d'enfants et groupe d'identité autochtone. En règle générale, ce sont les familles inuites qui ont les nombres les plus élevés d'enfants, 33 % des familles inuites ayant trois enfants et plus, alors que ce pourcentage est de 23 % pour les familles d'Indiens inscrits. Les autres groupes d'identité autochtone ont tendance à avoir des nombres d'enfants plus faibles, puisque seulement 14 % et 13 % des familles métisses et d'autres Autochtones ont trois enfants et plus. Ces pourcentages ne sont que légèrement supérieurs à la proportion des familles non autochtones qui ont trois enfants et plus (11 %).

[3] Statistique Canada, **Le Quotidien**, 22 décembre 2003.

Figure 3-2
Répartition des familles par nombre d'enfants et identité autochtone, Canada, 2001

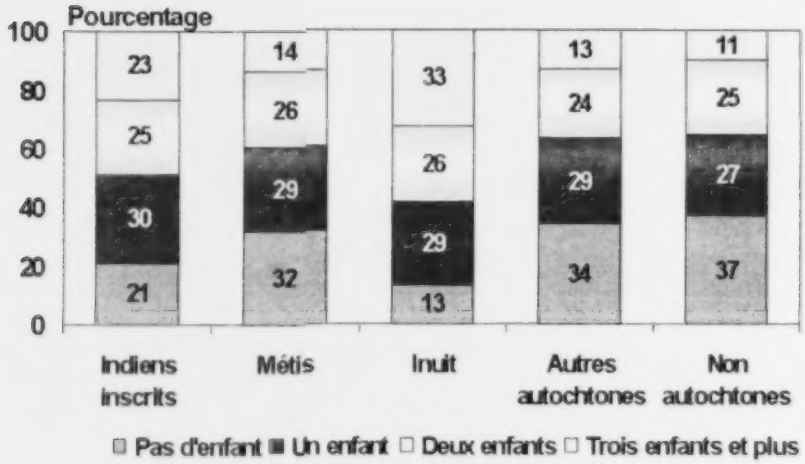

La figure 3-3 illustre la taille globale des familles de chaque groupe d'identité autochtone. Là encore, les familles inuites sont plus nombreuses que les familles des autres groupes d'identité autochtone, 15 % des familles inuites comptant six membres et plus. La taille des familles d'Indiens inscrits varie selon qu'elles vivent dans les réserves ou hors réserve. Chez celles vivant dans les réserves, 13 % comptent six membres et plus, alors que chez celles vivant hors réserve la proportion est d'environ 5 %. Cela se compare à la répartition des tailles de famille des autres groupes d'identité autochtone, y compris les familles métisses et les familles d'autres Autochtones (environ 3 % comptant six membres et plus) et aux familles non autochtones (2 % comptant six membres et plus).

Figure 3-3
Répartition des familles par nombre de personnes, identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2001

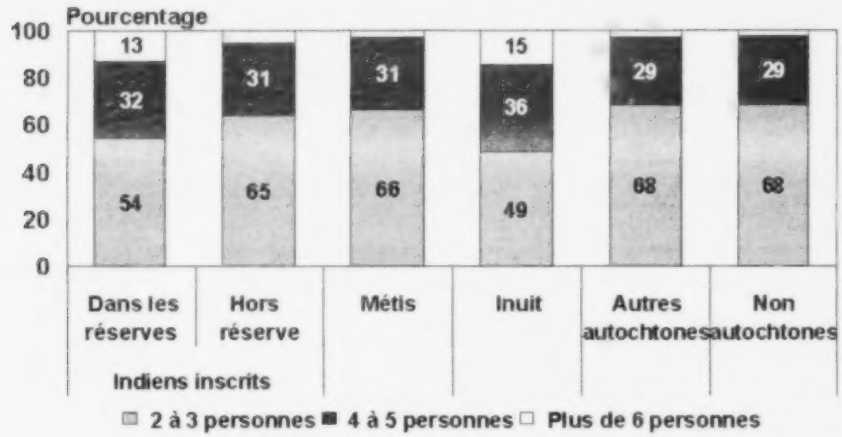

3.3 Structure familiale

La figure 3-4 permet de constater qu'environ un quart des familles d'Indiens inscrits sont des familles monoparentales dont le chef est une femme. Ce pourcentage est légèrement plus élevé dans les réserves qu'hors réserve. Chez les Inuit, la proportion de familles monoparentales dont le chef est une femme est légèrement inférieure à 20 %. Chez les familles métisses et d'autres Autochtones, cette proportion est d'environ 16 % et 15 % alors qu'au sein des familles non autochtones elle est de 12 %. On ne dénombre que très peu de familles monoparentales dont le chef est un homme dans la plupart des groupes d'identité autochtone, soit environ 3 % dans les familles métisses, d'autres Autochtones et de non-Autochtones. Toutefois, la proportion de pères célibataires est plus élevée chez les familles d'Indiens inscrits vivant dans les réserves (9 %) et les Inuit (7 %). Quand on combine les deux types de familles monoparentales, 35 % des familles d'Indiens inscrits dans les réserves et 27 % des familles inuites sont des familles monoparentales[4].

[4] Pour de plus amples informations sur les mères autochtones célibataires, voir Hull, 2001 et Hull, publication à venir.

Figure 3-4
Structure des familles de recensement par type de famille, identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2001

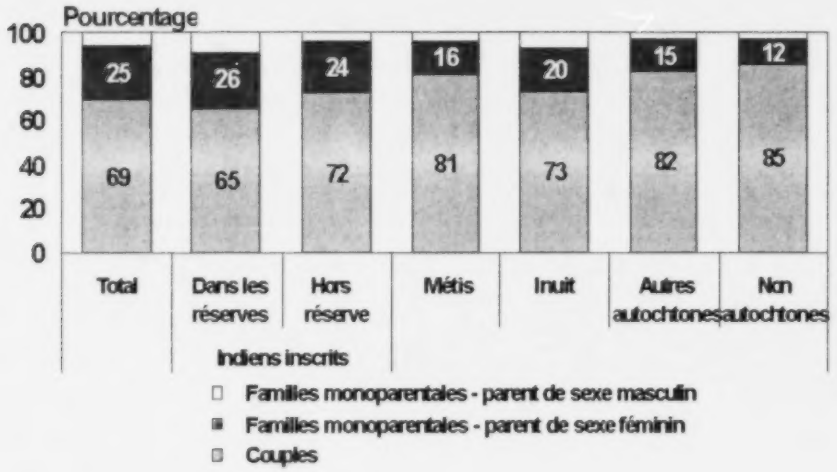

La figure 3-5 montre les pourcentages de familles ayant trois enfants et plus par type de famille et par groupe d'identité autochtone. On y observe tout d'abord que les familles d'Indiens inscrits et d'Inuit de tous types (couples ou familles monoparentales) ont tendance à avoir davantage d'enfants que les familles des autres groupes d'identité autochtone. Cela est particulièrement vrai dans le cas des couples. Trente-cinq pour cent des couples d'Indiens inscrits résidant dans les réserves et 37 % des couples inuits ont trois enfants et plus, alors que ce pourcentage oscille entre 11 % et 13 % chez les couples métis, d'autres Autochtones et non Autochtones. En second lieu, la figure met en évidence que les couples inuits et les couples d'Indiens inscrits résidant dans les réserves ont plus d'enfants que les familles monoparentales et inuites dont le chef est une femme ou une Indienne inscrite résidant dans les réserves. Par contre, au sein des familles d'Indiens inscrits résidant hors réserve, et chez les familles métisses et non autochtones, les mères célibataires ont tendance à avoir plus d'enfants que les couples. Ensuite, il apparaît sur cette figure que les familles monoparentales dont le chef est un homme ont moins d'enfants que les familles monoparentales dont le chef est une femme ou les couples.

Figure 3-5
Répartition des familles de trois enfants et plus par identité autochtone, structure familiale et lieu de résidence, Canada, 2001

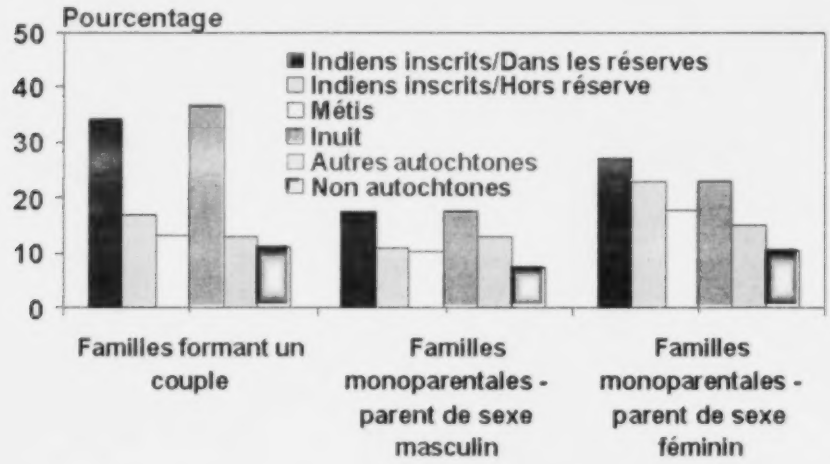

La répartition des familles par type de famille a évolué entre 1996 et 2001, au moins au sein de certains groupes d'identité autochtone. La figure 3-6 montre les variations en pourcentage des familles monoparentales dont le chef est une femme au sein des familles d'Indiens inscrits vivant dans les réserves et hors réserve, des familles inuites et des familles non autochtones. On y observe que la proportion de familles monoparentales dont le chef est une femme a augmenté sensiblement au sein de la population d'Indiens inscrits résidant dans les réserves et au sein de la population inuite, alors qu'elle a diminué légèrement au sein de la population d'Indiens inscrits vivant hors réserve. Dans la population non autochtone, la situation a peu changé. Au cours des années précédentes, les familles monoparentales dont le chef est une femme étaient relativement moins courantes dans la population d'Indiens inscrits résidant dans les réserves par rapport à celles vivant hors réserve, mais en 2001 le pourcentage était légèrement plus élevé pour les familles résidant dans les réserves que pour celles résidant hors réserve.

Figure 3-6
Familles monoparentales dont le chef est une femme en pourcentage de toutes les familles au sein des groupes d'identité autochtone choisis, Canada, 1996 et 2001

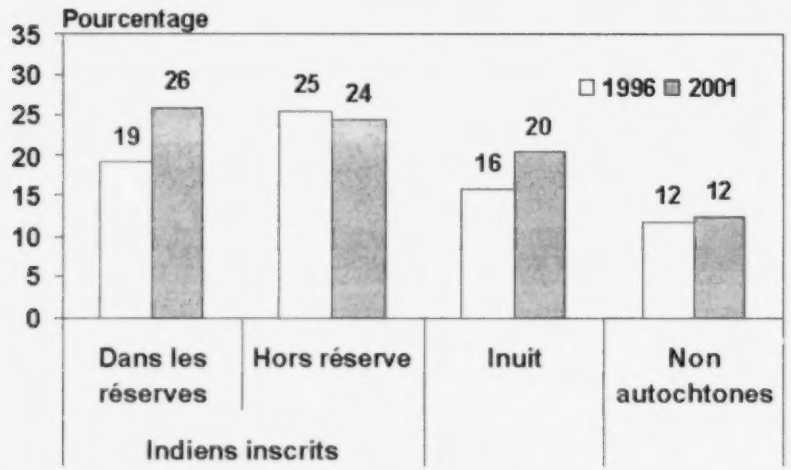

Même si la figure ne le montre pas, l'évolution des pourcentages des familles monoparentales dont le chef est un homme a été similaire, avec des augmentations au sein des familles d'Indiens inscrits dans les réserves et au sein des familles inuites. Le pourcentage total de familles monoparentales dans la population d'Indiens inscrits dans les réserves a augmenté de 25 % en 1996 à 35 % en 2001. Chez les familles inuites le pourcentage total est passé de 20 % à 27 %. Par contre, au sein des familles d'Indiens inscrits vivant hors réserve, le pourcentage total de familles monoparentales n'a pratiquement pas changé entre 1996 et 2001 en se situant à environ 28 %.

Les résultats présentés dans cette section montrent que les caractéristiques des familles autochtones sont étroitement liées à l'identité et à la géographie. Les caractéristiques de la population d'Indiens inscrits dans les réserves et de la population inuite tranchent souvent sur celles de la population d'Indiens inscrits hors réserve, et sur celles des populations métisses et d'autres Autochtones. Il semble également qu'il y ait eu une évolution rapide de la structure familiale des populations résidant dans les réserves.

4. Niveau de scolarité

Le niveau de scolarité est un élément important qui a des répercussions sur l'emploi et les professions et qui est également étroitement relié à la situation socio-économique et à divers autres caractéristiques sociales qui vont du logement aux soins apportés aux enfants et aux services sociaux. Dans cette section, le niveau de scolarité est décrit en termes de plus haut niveau de scolarité atteint par une personne et, pour celles qui ont terminé des études postsecondaires, en termes de principal domaine d'études.

4.1 Plus haut niveau de scolarité atteint

Pour mesurer le niveau de scolarité, le recensement demande le " plus haut niveau de scolarité atteint ". Ce concept fait l'hypothèse qu'il y a une hiérarchie des études de l'élémentaire au secondaire, puis au postsecondaire. On ne conserve pour chaque répondant que le plus haut niveau de scolarité atteint et le lecteur doit garder à l'esprit qu'il s'agit là d'une simplification d'une réalité plus complexe. C'est ainsi que de nombreuses personnes ont suivi, à la fois, des cours de programme postsecondaire universitaire et non universitaire (collèges). Si elles ont terminé une année d'université et ont également obtenu un certificat d'un programme collégial, leur plus haut niveau de scolarité atteint retenu sera le niveau universitaire sans certificat ou grade. Dans la mesure où le concept de plus haut niveau de scolarité atteint le permet, cette section fait appel à toute une gamme de catégories d'éducation pour offrir plusieurs façons d'analyser le niveau de scolarité.

Le tableau 4-1 donne un aperçu complet du plus haut niveau de scolarité atteint chez les femmes et les hommes de plus de 15 ans dans divers groupes d'identité autochtone. Il ne tient pas compte des personnes qui ont fréquenté l'école à plein temps en 2000-2001 en estimant qu'elles n'avaient pas encore terminé leur scolarité (et pour être cohérent avec le profil des femmes autochtones de 1996). On observe sur ce tableau que le plus grand nombre de femmes autochtones ont fait des études secondaires (40 %) ou suivi des cours dans un établissement postsecondaire non universitaire (30 %). Des proportions plus faibles de femmes n'ont pas atteint la 9e année (16 %) ou sont parvenues à un niveau quelconque d'éducation universitaire (14 %).

Tableau 4-1
Population âgée de 15 ans et plus ne fréquentant pas l'école à plein temps, par plus haut niveau de scolarité atteint, sexe, identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2001

Plus haut niveau de scolarité atteint	Total - autochtones	Indiens inscrits			Métis	Inuit	Autres autochtones	Non autochtones
		Total	Dans les réserves	Hors réserve				
	Pourcentage							
Femmes (15 ans et plus)	**283 520**	**161 080**	**71 680**	**89 400**	**78 725**	**11 205**	**32 510**	**1 0571 390**
Moins de 9 années d'études	**16,2**	**19,3**	**26,6**	**13,5**	**10,0**	**32,7**	**10,5**	**11,2**
Aucune scolarité ou maternelle	2,2	2,6	4,4	1,1	0,7	9,5	1,3	1,1
De la 1e à la 4e année	2,1	2,4	3,3	1,7	1,5	3,7	1,3	1,5
De la 5e à la 8e année	12,0	14,3	18,9	10,6	7,8	19,6	7,9	8,6
De la 9e à la 13e année	**39,5**	**39,1**	**36,7**	**40,9**	**40,4**	**31,2**	**42,3**	**34,8**
Sans certificat	28,8	29,8	29,5	30,0	27,6	24,6	28,4	18,8
Avec certificat	10,7	9,3	7,3	10,9	12,8	6,7	13,9	16,0
Non universitaire	**30,3**	**27,9**	**25,3**	**30,0**	**34,6**	**29,5**	**32,2**	**29,1**
Sans certificat	8,6	8,4	7,4	9,2	8,6	10,8	8,6	6,2
Certificat école de métiers	9,3	8,8	9,0	8,6	10,4	8,5	9,7	7,8
Certificat non universitaire	12,4	10,7	8,9	12,1	15,7	10,2	13,9	15,1
Étude universitaire	**14,0**	**13,8**	**11,4**	**15,7**	**15,0**	**6,6**	**15,1**	**24,9**
Sans certificat*	8,6	8,8	8,0	9,4	8,8	4,1	8,8	9,5
Avec certificat	5,4	5,0	3,5	6,3	6,2	2,4	6,3	15,4
Total - postsecondaire**	**44,3**	**41,7**	**36,7**	**45,6**	**49,7**	**36,0**	**47,3**	**54,0**
Aucun diplôme ou certificat	17,2	17,2	15,4	18,6	17,4	14,9	17,4	15,7
Diplôme ou certificat	27,1	24,5	21,3	27,0	32,3	21,0	29,9	38,3

* Englobe les certificats ou diplômes d'un niveau inférieur à celui du baccalauréat.

** Englobe les études universitaires et non universitaires.

Tableau 4-1 (fin)
Population âgée de 15 ans et plus ne fréquentant pas l'école à plein temps, par plus haut niveau de scolarité atteint, sexe, identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2001

Plus haut niveau de scolarité atteint	Total - autochtones	Indiens inscrits			Métis	Inuit	Autres autochtones	Non autochtones
		Total	Dans les réserves	Hors réserve				
	Pourcentage							
Hommes (15 ans et plus)	**264 495**	**143 215**	**74 965**	**68 245**	**79 775**	**11 035**	**30 475**	**10 004 725**
Moins de 9 années d'études	**17,6**	**20,5**	**27,5**	**12,8**	**12,2**	**31,2**	**12,8**	**10,3**
Aucune scolarité ou maternelle	2,2	2,7	4,0	1,3	0,7	8,8	1,2	0,8
De la 1e à la 4e année	2,6	3,0	4,1	1,8	1,9	3,3	1,9	1,5
De la 5e à la 8e année	12,8	14,9	19,5	9,8	9,6	19,0	9,7	8,1
De la 9e à la 13e année	**41,8**	**41,5**	**39,2**	**44,0**	**42,6**	**31,5**	**44,7**	**33,0**
Sans certificat	31,2	32,3	32,3	32,5	30,2	25,2	30,9	19,3
Avec certificat	10,5	9,2	7,0	11,6	12,4	6,3	13,7	13,7
Non universitaire	**30,6**	**28,6**	**26,8**	**30,6**	**33,3**	**33,3**	**31,7**	**30,7**
Sans certificat	7,5	7,5	6,8	8,3	7,2	10,4	6,8	5,6
Certificat école de métiers	15,8	14,5	14,6	14,3	17,9	15,4	16,5	14,5
Certificat non universitaire	7,3	6,6	5,3	8,0	8,2	7,5	8,4	10,6
Étude universitaire	**10,1**	**9,4**	**6,5**	**12,6**	**11,9**	**4,0**	**10,8**	**26,0**
Sans certificat*	6,5	6,6	5,0	8,4	7,0	2,7	6,2	8,8
Avec certificat	3,5	2,7	1,4	4,2	4,9	1,3	4,6	17,1
Total - postsecondaire**	**40,6**	**38,0**	**33,3**	**43,1**	**45,2**	**37,3**	**42,5**	**56,7**
Aucun diplôme ou certificat	14,0	14,2	11,9	16,7	14,2	13,1	13,0	14,4
Diplôme ou certificat	26,6	23,8	21,4	26,5	31,0	24,2	29,5	42,3

* Englobe les certificats ou diplômes d'un niveau inférieur à celui du baccalauréat.

** Englobe les études universitaires et non universitaires.

Parmi ces divers niveaux de scolarité, on fait la distinction entre les personnes qui ont obtenu un certificat et celles qui n'en ont pas. Au niveau secondaire, cela signifie avoir obtenu un certificat de fin d'études secondaires. Au niveau postsecondaire, le certificat peut avoir été délivré par une école professionnelle ou il peut s'agir d'un diplôme ou d'un certificat d'un collège, ou encore d'une université. Le tableau 4-1 présente aussi un résumé du niveau postsecondaire qui combine les études universitaires et postsecondaires non universitaires, qui sont considérées comme " complètes " si la personne a obtenu un certificat, un diplôme ou un grade ou " incomplètes " si elle n'en a pas obtenu. En règle générale, les femmes autochtones ont amélioré leur situation scolaire dans le temps et ont des niveaux de scolarité sensiblement plus élevés que les hommes autochtones. En même temps, il continue à y avoir des écarts entre les niveaux de scolarité atteints par les femmes autochtones et non autochtones.

On constate sur ce tableau 4-1 que la plupart des femmes autochtones ayant fait des études secondaires (9e à 13e année) n'ont pas de certificat d'études secondaires. Si 11% des femmes autochtones ont un certificat d'études secondaires, 29 % ont fait des études les menant entre la 9e et la 13e année sans obtenir de certificat. Par contre, la plupart de femmes autochtones qui ont suivi un enseignement postsecondaire ont obtenu une forme quelconque de certificat. Seulement 9 % des femmes autochtones ont suivi une forme quelconque d'éducation postsecondaire non universitaire sans obtenir de certificat, alors que 22 % ont un certificat ou un diplôme d'une école de métier ou d'un autre établissement non universitaire. Cependant, au niveau universitaire, le pourcentage de celles sans diplôme (9 %) est plus élevé que celui de celles en ayant un (5 %). Quand on combine l'enseignement universitaire et non universitaire, 44 % des femmes autochtones ont suivi un niveau quelconque d'enseignement postsecondaire, dont 27 % qui ont obtenu un certificat, un diplôme ou un grade et 17 % qui n'en ont pas obtenu.

Quand on compare les niveaux de scolarité atteints par divers groupes d'identité autochtone, on observe que les femmes inuites et les Indiennes inscrites dans les réserves ont des niveaux de scolarité plus faibles que les Métisses, les autres femmes autochtones ou les Indiennes inscrites vivant hors réserve. Les Métisses ont obtenu d'excellents résultats, 50 % d'entre elles ayant suivi un niveau quelconque d'éducation postsecondaire et seulement 10 % n'ayant pas atteint la 9e année. Chez les femmes inuites, par contre, les pourcentages correspondant sont 36 % pour l'enseignement postsecondaire et 33 % pour celles qui n'ont pas atteint la 9e année. On constate également que la population non autochtone a un niveau de scolarité plus élevé que tous les groupes d'identité autochtone, en particulier quand on compare les pourcentages pour les niveaux universitaires. Alors que le pourcentage de femmes autochtones ayant suivi un niveau quelconque de scolarité universitaire va de 7 % (chez les femmes inuites) à 16 % (chez les Indiennes inscrites résidant hors réserve), le pourcentage est de 25 % au sein de la population non autochtone. De plus, la majorité des femmes non autochtones qui ont fait des études universitaires ont obtenu un diplôme, alors que ce n'est pas le cas dans les groupes d'identité autochtone.

Par contre, la réussite scolaire des femmes autochtones est plus marquée que celle des hommes. À la différence des femmes non autochtones, les femmes autochtones ont tendance à avoir des niveaux de scolarité plus élevés que leurs homologues masculins, en particulier au niveau universitaire. Alors que 14 % des femmes autochtones ont suivi un niveau quelconque de d'éducation universitaire et seulement 10 % des hommes autochtones ont atteint ce niveau. Il y a également des différences dans les **types** de certificats d'enseignement postsecondaire obtenus par les femmes et les hommes autochtones. Seuls 9 % des femmes autochtones, contre 16 % des hommes autochtones, ont obtenu un certificat d'une école de métier, alors que 12 % des femmes autochtones contre 7 % pour les hommes autochtones, ont obtenu un autre certificat non universitaire. Ces comparaisons montrent que les cheminements de l'enseignement postsecondaire sont, au moins en partie, liés au sexe.

La figure 4-1 permet de visualiser les quatre grands niveaux de scolarité atteints par les femmes de divers groupes d'identité autochtone. On y observe que les femmes inuites et les Indiennes inscrites vivant dans les réserves ont les proportions les plus élevées de femmes n'ayant pas atteint la 9^{e} année et les proportions les plus faibles de femmes ayant fait des études universitaires. La figure 4-2 montre, à des fins de comparaison, les mêmes données pour les hommes.

Figure 4-1
Répartition de la population féminine âgée de 15 ans et plus ne fréquentant pas l'école à plein temps, par plus haut niveau de scolarité atteint, identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2001

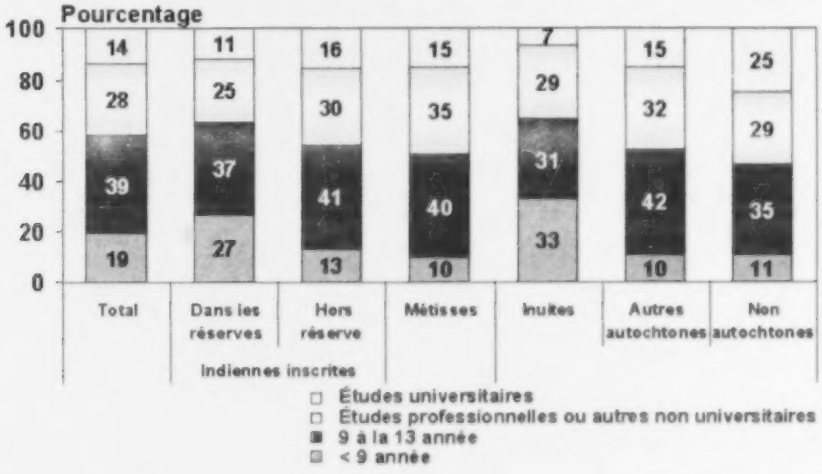

Figure 4-2
Répartition de la population masculine âgée de 15 ans et plus ne fréquentant pas l'école à plein temps, par plus haut niveau de scolarité atteint, identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2001

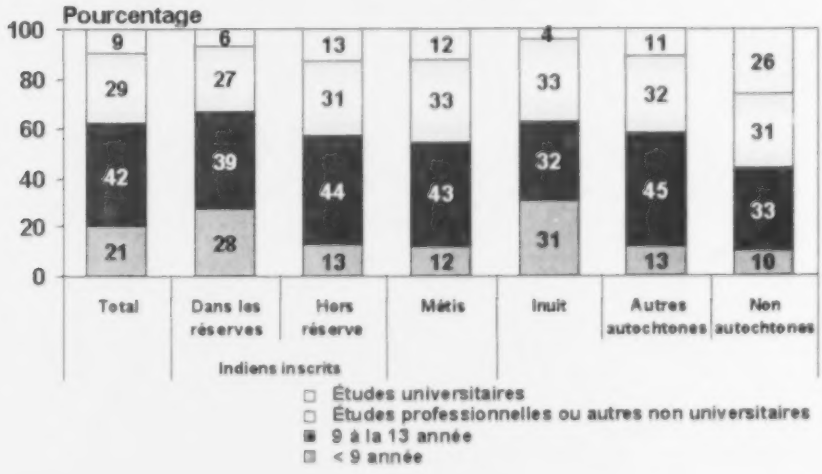

La figure 4-3 compare les niveaux de scolarité atteints par divers groupes d'identité autochtone en 1996 et en 2001. Elle utilise trois niveaux de scolarité, soit 1) sans certificat d'études secondaires; 2) avec certificat d'études secondaires ou études postsecondaires non universitaires sans certificat, et 3) tout certificat d'études postsecondaires et toute étude universitaire, avec ou sans diplôme. Comme l'ont montré d'autres études, la corrélation est élevée entre ces trois niveaux et les résultats obtenus sur le marché du travail (Hull 2005). On observe sur cette figure que tous les groupes d'identité ont amélioré leurs niveaux de scolarité entre 1996 et 2001. C'est ainsi que la proportion d'Indiennes inscrites résidant dans les réserves ayant obtenu un certificat d'études postsecondaires ou fait des études universitaires a augmenté de quatre points de pourcentage, passant de 25 % à 29 %, et que la proportion de celles détenant un certificat d'études secondaires ou ayant fait certaines études postsecondaires non universitaires a augmenté de 13 % à 15 %. Au sein des populations d'Indiennes inscrites vivant hors réserve et de femmes inuites, on a observé des augmentations comparables. En même temps, le niveau de scolarité des femmes non autochtones a également augmenté, les pourcentages de celles ayant obtenu un certificat d'études postsecondaires ou fait des études universitaires étant passés de 43 % à 48 %.

Figure 4-3
Répartition de la population féminine âgée de 15 ans et plus ne fréquentant pas l'école à plein temps, par plus haut niveau de scolarité atteint au sein des groupes d'identité autochtone choisis, Canada, 1996 et 2001

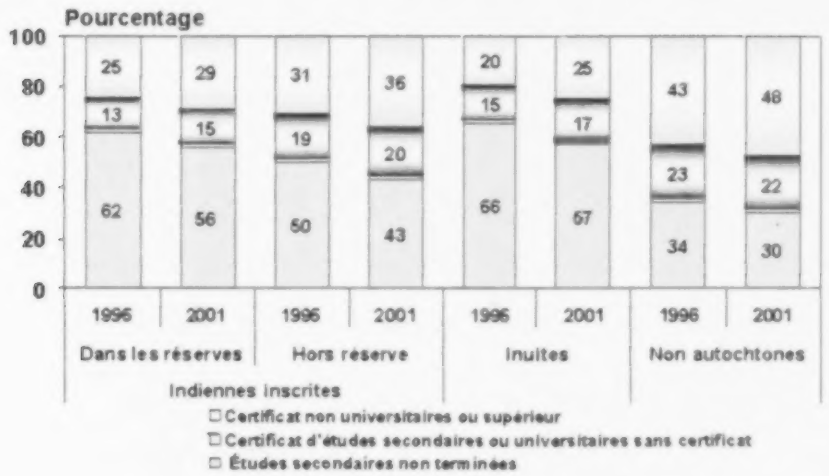

4.2 Principal domaine d'études

Le recensement comporte une question demandant aux diplômés des programmes d'enseignement postsecondaire, y compris à ceux ayant fait des études universitaires et non universitaires, de préciser le domaine d'étude de leur certificat ou de leur diplôme le plus élevé. Le tableau 4-2 montre la répartition par principal domaine d'études et par groupe d'identité autochtone des hommes et des femmes ayant répondu à cette question. Le tableau énumère dix grands domaines d'études plus une autre catégorie " Sans spécialisation ". Il faut garder à l'esprit que les diplômés des programmes d'études non universitaires représentent la majorité du total des diplômés. Comme on l'observe au tableau 4-1, 22 % des femmes autochtones ont obtenu un certificat ou un diplôme d'études non universitaires, alors que 5 % ont obtenu un diplôme universitaire. La plupart des personnes comptabilisées dans le tableau 4-2 sont donc diplômés de programmes d'enseignement non universitaires.

Tableau 4-2
Principaux domaines d'études de la population détenant un grade, un certificat ou un diplôme d'études postsecondaires par sexe, identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2001

Principal domaine d'études	Total - autochtones	Indiens inscrits			Métis	Inuit	Autres autochtones	Non autochtones
		Total	Dans les réserves	Hors réserve				
	Pourcentage							
Femmes ayant un grade, un certificat ou un diplôme	**104 825**	**55 615**	**21 190**	**34 425**	**33 415**	**3 085**	**12 715**	**5 156 145**
Enseignement, loisirs et orientation	15,2	17,1	21,8	14,2	13,0	22,4	11,3	15,2
Beaux-arts et arts appliqués	7,3	5,9	3,5	7,3	8,7	4,2	10,9	7,6
Lettres, sciences humaines et disciplines connexes	3,7	3,6	3,2	3,9	3,7	4,4	4,3	7,5
Sciences sociales et disciplines connexes	15,9	17,9	17,8	18,0	13,9	12,2	13,3	10,7
Commerce, gestion et administration des affaires	27,0	26,0	23,1	27,8	28,1	30,0	27,8	27,7
Sciences agricoles et biologiques et services de la nutrition et de l'alimentation	4,5	4,5	5,4	4,0	4,5	5,2	4,0	4,6
Génie et sciences appliquées	0,5	0,5	0,4	0,5	0,5	0,3	0,4	1,5
Techniques et métiers des sciences appliquées	8,2	8,3	9,2	7,7	7,7	8,6	8,9	4,5
Professions de la santé et technologies connexes	16,6	15,2	14,7	15,5	18,8	10,7	18,1	17,9
Mathématiques, informatique et sciences physiques	0,8	0,7	0,4	0,8	0,9	1,0	0,8	2,6
Sans spécialisation	0,3	0,4	0,5	0,3	0,2	1,1	0,3	0,3

Tableau 4-2 (fin)
Principaux domaines d'études de la population détenant un grade, un certificat ou un diplôme d'études postsecondaires par sexe, identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2001

Principal domaine d'études	Total - autochtones	Indiens inscrits			Métis	Inuit	Autres autochtones	Non autochtones
		Total	Dans les réserves	Hors réserve				
	Pourcentage							
Hommes ayant un grade, un certificat ou un diplôme	**87 880**	**43 650**	**19 780**	**23 875**	**30 135**	**3 140**	**10 950**	**5 117 545**
Enseignement, loisirs et orientation	6,2	7,0	8,5	5,8	5,5	6,1	5,3	5,5
Beaux-arts et arts appliqués	3,0	2,7	1,8	3,5	3,2	3,0	3,5	3,4
Lettres, sciences humaines et disciplines connexes	3,3	3,2	2,6	3,7	3,3	2,9	4,1	5,5
Sciences sociales et disciplines connexes	11,8	14,2	14,8	13,8	9,6	8,8	8,9	9,0
Commerce, gestion et administration des affaires	9,7	9,7	8,6	10,7	9,5	10,2	9,8	16,0
Sciences agricoles et biologiques et services de la nutrition et de l'alimentation	5,2	4,9	5,3	4,6	5,2	4,0	6,7	4,9
Génie et sciences appliquées	2,0	1,9	1,6	2,1	2,0	1,1	3,0	8,1
Techniques et métiers des sciences appliquées	53,0	50,6	50,2	50,9	55,6	58,4	53,2	38,1
Professions de la santé et technologies connexes	4,1	4,4	5,6	3,3	4,0	3,5	3,7	4,3
Mathématiques, informatique et sciences physiques	1,4	1,0	0,5	1,4	1,7	1,9	1,6	5,0
Sans spécialisation	0,3	0,3	0,5	0,3	0,2	0,3	0,0	0,2

C'est dans la catégorie du commerce, de la gestion et de l'administration des affaires que l'on retrouve le plus grand nombre de femmes autochtones, avec 27 % du total. Les trois autres domaines d'études qui attirent des pourcentages importants de femmes autochtones sont, dans l'ordre, les professions de la santé (17 %), les sciences sociales (16 %) et l'enseignement (15 %). Ensemble, ces quatre domaines d'études regroupent 75 % des diplômées autochtones de l'enseignement postsecondaire. Très peu de femmes autochtones sont diplômées en génie, en mathématiques ou dans les domaines scientifiques. La répartition des femmes autochtones des divers groupes d'identité autochtone est sensiblement la même, avec quelques différences mineures. Les Indiennes inscrites dans les réserves et les femmes inuites sont en général plus présentes en enseignement, alors que les métisses et les autres femmes autochtones le sont davantage dans le domaine de la santé par rapport aux autres groupes d'identité autochtone.

En règle générale, la répartition des femmes autochtones est semblable à celle des femmes non autochtones. Les principales exceptions se constatent dans les domaines des sciences sociales et des techniques et métiers des sciences appliquées, où la proportion de femmes autochtones est légèrement plus élevée que la proportion de femmes non autochtones, et dans les domaines des sciences humaines, des mathématiques et des sciences ou la proportion de femmes autochtones est inférieure à celle des femmes non autochtones. La répartition des grands domaines d'études chez les deux groupes de femmes est assez différente de ce qu'elle est chez les hommes autochtones ou non autochtones.

On constate au tableau 4-2 que la répartition des hommes par grand domaine d'études est sensiblement différente de celle des femmes. Plus de la moitié des hommes autochtones (53 %) font leurs études dans le domaine des techniques et métiers des sciences appliquées. Ce domaine coiffe une large gamme de métiers non professionnels, dont un grand nombre, comme les métiers de la construction, sont occupés depuis longtemps essentiellement par les hommes. Les deux grands domaines d'études qui viennent ensuite chez les hommes autochtones, par ordre d'importance, sont les sciences sociales et le commerce avec respectivement 12 % et 10 % du total. L'ensemble de ces trois grands domaines d'études représentent presque 75 % des choix d'études des hommes autochtones détenteurs d'un diplôme d'enseignement postsecondaire. Les répartitions des divers groupes d'identité d'hommes autochtones sont comparables, au moins 50 % d'entre eux ayant choisi les techniques et métiers des sciences appliquées. Cette concentration est moins forte chez les hommes non autochtones qui ne se retrouvent qu'à 38 % dans ce domaine. On peut en conclure que les domaines d'études des hommes autochtones sont, en règle générale, plus concentrés dans un petit nombre de domaines d'études que ce n'est le cas pour les femmes.

Le tableau 4-3 compare les femmes et les hommes en divisant les pourcentages de femmes par les pourcentages d'hommes dans les grands domaines d'études et pour chacun des groupes d'identité autochtone. Cela permet de constater que la proportion de femmes autochtones est plus du double de celle des hommes autochtones dans les domaines de l'enseignement, des beaux-arts, du commerce et de la santé. Celle des hommes est par contre plus du double de celle des femmes autochtones dans les domaines de génie et des sciences appliquées et les techniques et métiers des sciences appliquées. Sauf exceptions, ces comparaisons relatives se vérifient pour tous les groupes d'identité autochtone et pour la population non autochtone. En résumé, il y a des différences sensibles dans les choix des grands domaines d'études au sein de la population autochtone en fonction du sexe.

Tableau 4-3
Ratio : pourcentage de femmes/hommes dans les principaux domaines d'études, par identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2001

Principal domaine d'études	Total - autochtones	Indiens inscrits			Métis	Inuit	Autres autochtones	Non autochtones
		Total	Dans les réserves	Hors réserve				
Enseignement, loisirs et orientation	**2,44**	**2,42**	**2,55**	**2,44**	**2,37**	**3,70**	**2,15**	**2,77**
Beaux-arts et arts appliqués	***2,44***	***2,17***	***1,99***	***2,10***	***2,71***	1,39	**3,13**	**2,22**
Lettres, sciences humaines et disciplines connexes	1,12	1,12	1,21	1,05	1,11	1,53	1,06	1,38
Sciences sociales et disciplines connexes	1,35	1,26	1,21	1,30	1,44	1,39	1,49	1,19
Commerce, gestion et administration des affaires	**2,79**	**2,67**	**2,67**	**2,61**	**2,97**	**2,94**	**2,84**	1,73
Sciences agricoles et biologiques et services de la nutrition et de l'alimentation	0,86	0,92	1,03	0,87	0,86	1,30	0,59	0,94
Génie et sciences appliqués	**0,24**	**0,26**	**0,24**	**0,26**	**0,27**	**0,29**	**0,15**	**0,18**
Techniques et métiers des sciences appliquées	**0,15**	**0,16**	**0,18**	**0,15**	**0,14**	**0,15**	**0,17**	**0,12**
Professions de la santé et technologies connexes	**4,01**	**3,47**	**2,61**	**4,65**	**4,73**	**3,05**	**4,89**	**4,12**
Mathématiques, informatique et sciences physiques	0,58	0,69	0,89	0,60	0,55	0,51	**0,44**	0,52
Sans spécialisation	1,32	1,18	1,19	1,27	0,98	3,56	---	1,11

Nota : Les ratios inférieurs à 0,50 ou supérieurs à 2,0 sont indiqués en caractères gras.

Afin de déterminer si la répartition des grands domaines d'études a évolué au cours des dernières années, on a soustrait des nombres obtenus en 2001 ceux qui l'ont été en 1996 pour certains groupes d'identité autochtone. Dans la mesure où la population de base n'a pas changé au cours de la période, toute différence nette indiquerait donc l'évolution des qualifications obtenues au cours de la période allant de 1996 à 2001. Si cette différence nette est également sensible à certaines évolutions de la population de base, due aux décès et aux modifications de la couverture du recensement, on estime que leurs effets seraient faibles. La répartition de la variation nette par principal domaine d'études est illustrée au tableau 4-4.

Le tableau 4-4 compare la répartition des femmes en 1996 à celle des femmes qui ont acquis des qualifications entre 1996 et 2001. Il en ressort que la proportion des Indiennes inscrites qui **se sont dirigées** vers les sciences sociales, les techniques et métiers des sciences appliquées **a augmenté** alors que celle des femmes qui ont fait des études en commerce, en enseignement et dans le domaine de la santé **a diminué** entre 1996 et 2001. Les femmes inuites semblent aussi s'être davantage intéressées aux sciences sociales et aux techniques et métiers des sciences appliquées et **avoir abandonné** relativement les domaines de l'enseignement et de la santé entre ces deux années.

Tableau 4-4
Variation entre 1996 et 2001 du nombre de femmes ayant terminé des études postsecondaires par principaux domaines d'études et identité autochtone choisie, Canada

Principal domaine d'études	Indiennes inscrits			Inuites	Non autochtones
	Total	Dans les réserves	Hors réserve		
	Pourcentage				
Variation de la population féminine (= 100 %)	**13 795**	**5 765**	**9 020**	**990**	**795 610**
1 Enseignement, loisirs et orientation	14,8	15,4	14,3	18,7	12,5
2 Beaux-arts et arts appliqués	3,7	1,2	5,5	2,5	6,5
3 Lettres, sciences humaines et disciplines connexes	4,0	3,6	4,2	2,0	8,9
4 Sciences sociales et disciplines connexes	23,3	24,8	22,3	18,2	14,2
5 Commerce, gestion et administration des affaires	21,3	19,4	22,8	31,3	22,4
6 Sciences agricoles et biologiques et services de la nutrition et de l'alimentation	4,5	6,8	2,9	3,5	5,4
7 Génie et sciences appliquées	0,8	0,6	1,0	0,0	3,8
8 Techniques et métiers des sciences appliquées	12,0	10,5	12,9	7,1	7,1
9 Professions de la santé et technologies connexes	14,8	17,2	13,2	12,6	14,2
10 Mathématiques, informatique et science physiques	0,8	0,8	0,8	1,5	4,5
11 Sans spécialisation	0,0	0,0	0,1	2,5	0,6

Nota : La variation nette de population était calculée en soustrayant de la population de 2001 celle de 1996 pour chaque groupe d'identité autochtone et pour chaque grand domaine d'études. Étant donné les variations de la composition des Métis et des autres Autochtones, cette procédure n'était pas adaptée à ces deux groupes.

Figure 4-4
Principal domaine d'études des Indiennes inscrites diplômées avant 1996 et entre 1996 et 2001, Canada

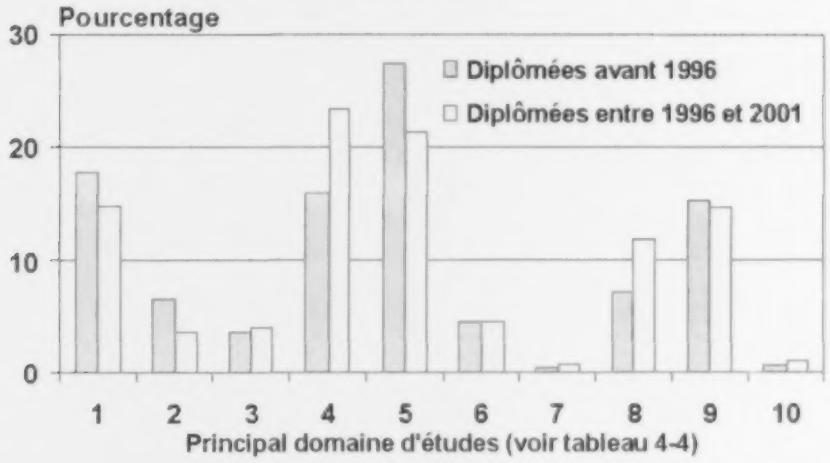

5. Emploi et professions

Cette section du profil est consacrée à plusieurs aspects de l'emploi, y compris l'activité sur le marché du travail, le nombre de semaines travaillées au cours de l'année, la profession et les heures de travail à domicile non rémunérées.

5.1 Indicateurs du marché du travail

L'activité sur le marché du travail est couramment mesurée au moyen de trois indicateurs. Le **taux d'activité** est égal au pourcentage de la population adulte qui est soit employée (en échange de salaires ou de traitements) ou qui cherche activement du travail. Le **taux de chômage** est égal au pourcentage des participants à la population active qui sont sans emploi et qui cherche du travail. Le **taux d'emploi** est égal au pourcentage de la population totale qui a un emploi (en échange de salaires ou de traitements). Le tableau 5-1 donne ces trois taux et les nombres de personnes de la population pour lesquelles ils ont été calculés, pour les hommes et pour les femmes et pour les divers groupes d'identité autochtone. Ce tableau ventile également la population au chômage en deux sous-catégories, soit celle des personnes ayant de l'expérience et celle n'en ayant pas. La population active inexpérimentée est composée des personnes qui, le jour du recensement de 2001, cherchaient du travail mais n'avaient pas eu d'emploi en 2000 ou 2001. Le **taux des travailleurs sans expérience** ou des travailleurs n'ayant jamais eu d'emploi est défini comme le pourcentage des participants à la population active qui n'avaient jamais eu d'emploi.

Tableau 5-1
Activité de la population âgée de 15 ans et plus par sexe, identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2001

Activité	Total-autochtones	Indiens inscrits			Métis	Inuit	Autres autochtones	Non autochtones
		Total	Dans les réserves	Hors réserve				
Femmes (15 ans et plus)	**340 985**	**195 480**	**86 195**	**109 290**	**93 830**	**13 630**	**38 045**	**11 933 585**
Participantes à la population active	192 520	100 620	40 875	59 745	60 480	8 165	23 245	7 227 540
Employé	160 455	80 615	32 000	48 615	53 205	6 600	20 040	6 724 385
Au chômage	32 060	20 005	8 875	11 125	7 280	1 565	3 210	503 155
- avec expérience	20 705	12 265	5 405	6 860	5 140	1 045	2 250	359 885
- sans expérience	11 355	7 745	3 475	4 270	2 140	515	960	143 270
Ne participent pas à la population active	148 470	94 860	45 320	49 545	33 345	5 460	14 795	4 706 045
Taux d'activité (%)	**57**	**52**	**47**	**55**	**65**	**60**	**61**	**61**
Taux de chômage (%)	**17**	**20**	**22**	**19**	**12**	**19**	**14**	**7**
Taux d'emploi (%)	**47**	**41**	**37**	**45**	**57**	**48**	**53**	**56**
Taux sans expérience (%)*	**6**	**8**	**9**	**7**	**4**	**6**	**4**	**2**

* Travailleurs n'ayant jamais eu d'emploi en pourcentage des participants à la population active. Les travailleurs sans expérience sont ceux qui, lors du recensement de 2001, étaient des participants à la population active au chômage mais qui n'avaient pas travaillé en 2000 ou en 2001.

Tableau 5-1 (fin)
Activité de la population âgée de 15 ans et plus par sexe, identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2001

Activité	Total-autochtones	Indiens inscrits			Métis	Inuit	Autres autochtones	Non autochtones
		Total	Dans les réserves	Hors réserve				
Hommes (15 ans et plus)	**311 365**	**170 140**	**87 460**	**82 680**	**92 440**	**13 295**	**35 485**	**11 315 425**
Participantes à la population active	207 915	105 045	49 020	56 030	69 115	8 695	25 060	8 244 095
Employé	163 485	77 170	32 995	44 180	58 665	6 545	21 110	7 646 805
Au chômage	44 430	27 870	16 020	11 850	10 455	2 150	3 955	597 295
- avec expérience	33 495	20 415	11 430	8 990	8 440	1 600	3 045	467 345
- sans expérience	10 930	7 460	4 595	2 860	2 020	545	910	129 950
Ne participent pas à la population active	103 445	65 095	38 445	26 650	23 320	4 600	10 425	3 071 330
Taux d'activité (%)	**67**	**62**	**56**	**68**	**75**	**65**	**71**	**73**
Taux de chômage (%)	**21**	**27**	**33**	**21**	**15**	**25**	**16**	**7**
Taux d'emploi (%)	**53**	**45**	**38**	**53**	**64**	**49**	**59**	**68**
Taux sans expérience (%)*	**5**	**7**	**9**	**5**	**3**	**6**	**4**	**2**

* Travailleurs n'ayant jamais eu d'emploi en pourcentage des participants à la population active. Les travailleurs sans expérience sont ceux qui, lors du recensement de 2001, étaient des participants à la population active au chômage mais qui n'avaient pas travaillé en 2000 ou en 2001.

Le tableau permet de constater que, au moment du recensement de 2001, le taux d'activité des femmes autochtones était de 57 %, légèrement inférieur à celui des femmes non autochtones qui était de 61 %. Il faut cependant faire la distinction entre les divers groupes d'identité autochtone, car la situation n'est pas la même au sein de chacun d'eux. Le taux d'activité des Indiennes inscrites était alors de 52 % alors que celui des autres groupes d'identité autochtone se situait entre 60 % chez les femmes inuites et 65 % chez les Métisses, des taux supérieurs à ceux des femmes non autochtones (61 %). Chez les Indiennes inscrites, le taux d'activité était inférieur sur les réserves (47 %) à ce qu'il était hors réserve (55 %). Les écarts entre les divers groupes d'identité de femmes autochtones étaient donc plus importants qu'entre les femmes autochtones et les femmes non autochtones. On observe une situation comparable chez les hommes, si ce n'est que les taux d'activité étaient environ de 10 points de pourcentage supérieurs à ceux des femmes dans la plupart des groupes d'identité autochtone.

Au moment du recensement, le taux de chômage des femmes autochtones était de 17 %, soit plus du double de celui des femmes non autochtones (7 %). Là encore, ce taux variait de façon importante entre les divers groupes d'identité autochtone. Les taux les plus élevés étaient ceux des Indiennes inscrites (20 %) et des femmes inuites (19 %). Le taux de chômage des Métisses était lui de 12 % et celui des autres femmes autochtones de 14 %, mais là encore nettement supérieur à ceux des femmes non autochtones. Pour tous les groupes d'identité de femmes autochtones, les taux de chômage étaient inférieurs à ceux de leurs homologues masculins. Les écarts entre ces taux chez les hommes et les femmes étaient plus marqués pour certains groupes d'identité que pour d'autres, et cela se vérifiait particulièrement au sein de la population d'Indiens inscrits résidant dans les réserves chez qui le taux de chômage des hommes dépassait de 11 points de pourcentage celui des femmes.

Les taux d'emploi sont, par définition, inférieurs aux taux d'activité. Ils ont par contre tendance à afficher des comportements comparables. Le taux d'emploi des femmes autochtones au moment du recensement était de 47 %, alors qu'il était de 56 % chez les femmes non autochtones. Là encore, on observait des écarts importants entre les divers groupes d'identité autochtone, les taux d'emploi les plus faibles apparaissant chez les Indiennes inscrites résidant dans les réserves (37 %) et hors réserve (45 %) et chez les femmes inuites (48 %). Les taux d'emploi les plus élevés étaient ceux des Métisses (57 %) et des autres femmes autochtones (53 %). Là encore, le taux d'emploi chez les Métisses était légèrement supérieur à celui des femmes non autochtones. Les écarts entre le taux d'emploi des femmes et des hommes autochtones n'étaient pas aussi marqués que celui constaté pour les taux d'activité, allant d'un à huit points de pourcentage.

Une proportion relativement importante de femmes autochtones participant à la population active était sans expérience (6 %), alors que ce pourcentage était de 2 % chez les femmes non autochtones. Le taux de personnes sans expérience était particulièrement élevé chez les

Indiennes inscrites, aussi bien dans les réserves (9 %) qu'hors réserve (7 %). Il était légèrement plus faible chez les hommes autochtones (5 %). Ce taux traduit, en partie, la jeunesse relative de la population autochtone, mais il s'explique aussi par des taux de chômage élevés dans la population autochtone, en particulier au sein des populations d'Indiens inscrits et d'Inuit.

5.2 Niveau de scolarité, âge et indicateurs du marché du travail

L'activité sur le marché du travail est influencée par d'autres facteurs, essentiellement l'âge et le niveau de scolarité. La figure 5-1 permet d'observer la relation entre le niveau de scolarité et taux de d'activité de la population active des femmes autochtones et non autochtones. On y utilise cinq niveaux de scolarité qui sont : 1) de moins de neuf années d'étude, 2) de la 9e à la 13e année, sans certificat, 3) de la 9e à la 13e année, avec certificat, 4) postsecondaire sans certificat ou diplôme et 5) postsecondaire avec certificat ou diplôme. On observe sur la figure que les taux d'activité, aussi bien des femmes autochtones que non autochtones augmentent de façon importante avec le niveau de scolarité, en particulier quand on passe du niveau inférieur à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires. De plus, on constate que les femmes autochtones ont des taux d'activité légèrement supérieurs à ceux des femmes non autochtones pour tous les niveaux de scolarité.

Figure 5-1
Taux d'activité des femmes âgées de 15 ans et plus par plus haut niveau de scolarité atteint et identité autochtone, Canada, 2001

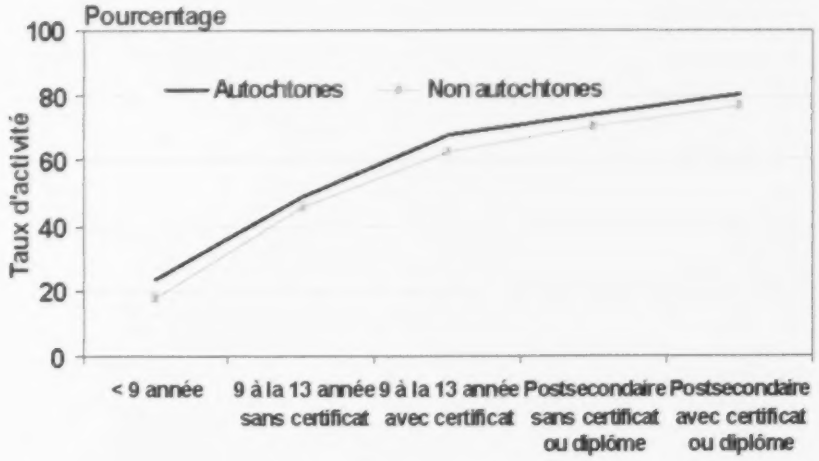

On peut trouver surprenant que les taux d'activité des femmes autochtones soient supérieurs à ceux des femmes non autochtones. Cela s'explique en partie par les différences entre la répartition des âges des deux populations. Une part plus importante de femmes non autochtones a 45 ans et plus et les femmes des groupes plus âgés ont des taux d'activité plus faibles que les femmes plus jeunes. Cela donne des taux d'activité moyens inférieurs chez les femmes non autochtones à ceux observés dans une population plus jeune. De plus, la participation à la population active est fonction d'éléments comme le revenu total du ménage et la situation sur les marchés régionaux du travail. Les femmes vivant dans des ménages à revenu plus élevé, ou celles ayant des prestations de pension plus importantes, peuvent par exemple choisir de ne pas participer au marché du travail alors que celles qui disposent de moins de ressources financières ont davantage besoin d'un emploi.

La figure 5-2 utilise la même structure que la figure 5-1 mais la relation porte cette fois-ci sur le niveau de scolarité et le taux de chômage au sein des populations des femmes autochtones et non autochtones. On y observe que le taux de chômage chez les femmes autochtones et non autochtones diminue quand le niveau de scolarité augmente. La baisse des taux de chômage est plus importante quand on passe de celles qui ont moins de neuf années d'études à celles qui ont fait des études de la 9e à la 13e année et obtenu un certificat. Il y a peu de différence entre les taux de chômage des personnes ayant obtenu un certificat d'études secondaires et celles qui ont suivi à terme un enseignement postsecondaire sans obtenir de certificat. La figure montre également que l'effet du niveau de scolarité sur le taux de chômage est plus marqué chez les femmes autochtones que chez les femmes non autochtones.

Figure 5-2
Taux de chômage des femmes âgées de 15 ans et plus par plus haut niveau de scolarité atteint et identité autochtone, Canada, 2001

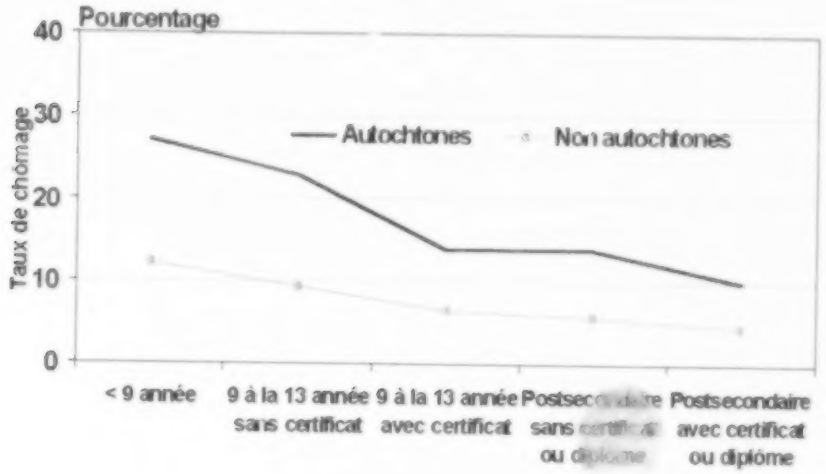

Bien que les taux de chômage des femmes autochtones et non-autochtones soient essentiellement différents, on constate très peu de différence dans la proportion de la population active occupée entre ces deux groupes. C'est ce que montre la figure 5-3 qui reproduit les taux d'emploi des femmes autochtones et non autochtones pour divers niveaux de scolarité. On y observe aussi que le niveau de scolarité a des répercussions importantes sur l'emploi, en particulier quand on passe des niveaux inférieurs à l'enseignement secondaire à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires. On constate une importante similarité de ces deux groupes, lorsque l'on tient compte de l'éducation.

Figure 5-3
Taux d'emploi des femmes âgées de 15 ans et plus par plus haut niveau de scolarité atteint et identité autochtone, Canada, 2001

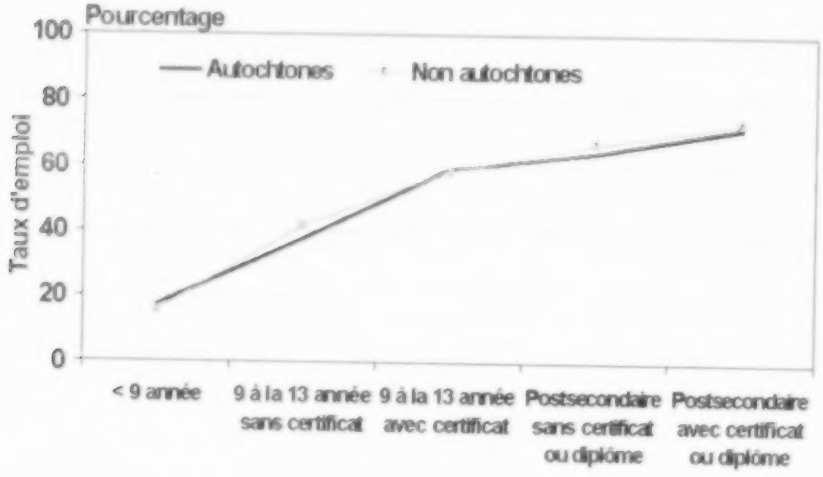

Comme on l'a mentionné précédemment, les indicateurs de la population active sont liés à l'âge, au sexe et au niveau de scolarité.

Les figures 5-4 et 5-5 montrent les effets de l'âge et de l'éducation sur les taux relatifs d'activité et d'emploi chez les femmes autochtones. On constate à l'examen de la figure 5-4 que, lorsque l'on contrôle l'âge et l'éducation, les taux d'activité de la population active des femmes autochtones sont légèrement inférieurs à ceux des femmes non autochtones. Les écarts de taux entre les deux groupes d'identité sont plus élevés pour le groupe des 15 à 24 ans et plus faibles pour celui des 45 à 64 ans. Au fur et à mesure que le niveau de scolarité augmente, le taux d'activité des femmes autochtones se rapproche de celui des femmes non autochtones, en particulier dans le groupe des 45 à 64 ans. C'est au sein du groupe le plus jeune que l'effet de l'éducation est le plus sensible. Dans celui-ci, le taux d'activité des femmes autochtones ne représente que 0,62 de celui des femmes non autochtones qui ont moins de neuf années d'étude, alors que chez les jeunes femmes autochtones ayant un certificat d'études postsecondaires, le taux d'activité représente 0,92 de celui des femmes non autochtones de la même catégorie.

Figure 5-4
Ratio des taux d'activité des femmes autochtones sur les femmes non autochtones par groupe d'âge et scolarité, Canada, 2001

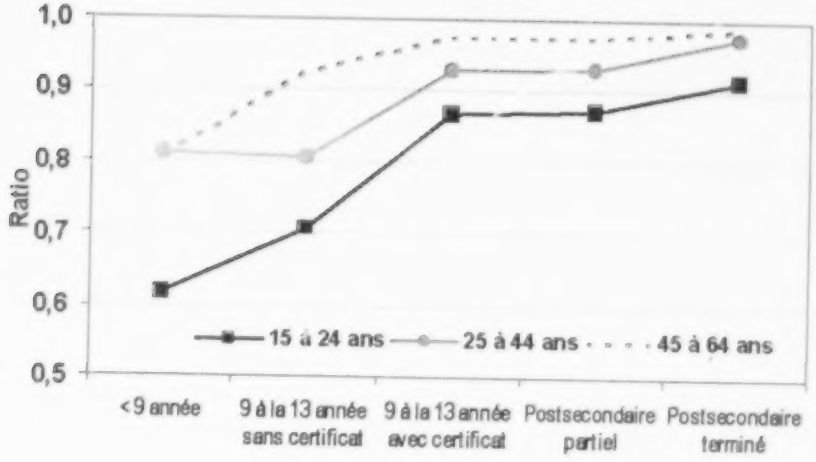

Figure 5-5
Ratio des taux d'emploi des femmes autochtones sur les femmes non autochtones par groupe d'âge et scolarité, Canada, 2001

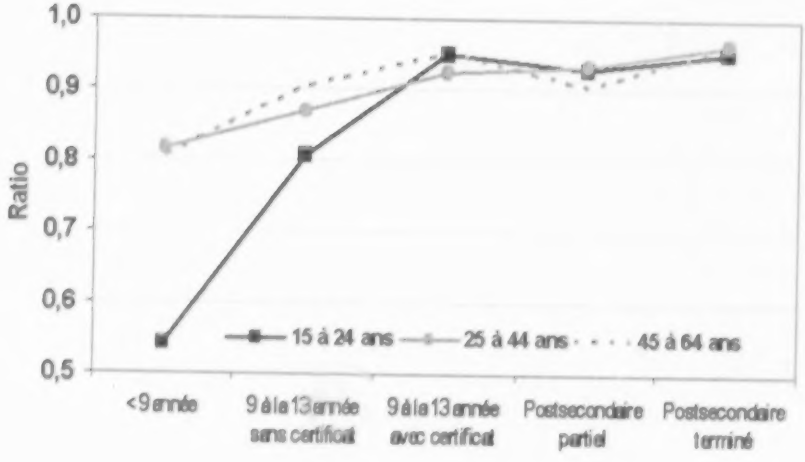

On observe à la figure 5-5 une différence légèrement plus marquée entre les taux d'emploi des femmes autochtones et non autochtones. Par ailleurs, l'âge et l'éducation ont des répercussions comparables sur les taux d'activité. Lorsque le niveau de scolarité augmente, le taux d'emploi des femmes autochtones commence à s'approcher de celui des femmes non autochtones. Cela se vérifie pour les trois groupes d'âge, mais est particulièrement marqué dans celui des femmes âgées de 15 à 24 ans. Chez celles qui ont obtenu un diplôme d'études secondaires ou fait des études supérieures, les taux d'emploi des femmes autochtones représentent au moins 0,90 des taux d'emploi des femmes non autochtones.

Le tableau 5-2 montre plus en détail la relation entre l'âge, l'éducation et les taux d'activité correspondant à chaque groupe d'identité autochtone. On y observe que, pour certains groupes d'âge et certains niveaux de scolarité, les femmes inuites et les Métisses peuvent avoir des taux d'activité plus élevés que les femmes non autochtones. En particulier, on constate que chez les groupes d'âge des 25 à 44 ans et des 45 à 64 ans, les femmes inuites ont tendance à avoir des taux d'activité plus élevés que celles des autres groupes d'identité autochtone, y compris les femmes non autochtones. Cela montre que d'autres éléments, outre l'âge et l'éducation, jouent un rôle dans la participation à la population active. Ces éléments peuvent être les effets de la situation des marchés régionaux du travail, en particulier dans le cas des femmes inuites qui demeurent essentiellement dans le nord du Canada. Une autre explication peut tenir aux effets des écarts entre le revenu des ménages, même si ce profil n'analyse pas cet aspect.

Tableau 5-2
Taux d'activité de la population âgée de 15 ans et plus ne fréquentant pas l'école à plein temps par plus haut niveau de scolarité atteint, âge, sexe et identité autochtone, Canada, 2001

Identité autochtone et niveau de scolarité atteint	15 à 24 ans		25 à 44 ans		45 à 64 ans	
	Femmes	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme
	Pourcentage					
Indiens inscrits						
Inférieur à 9e année	21,8	31,7	37,9	57,2	26,4	46,0
9e à 13e année sans certificat	35,6	51,5	51,8	72,3	45,2	65,3
9e à 13e année avec certificat	63,1	77,5	68,7	81,7	61,7	72,5
Postsecondaire partiel	69,1	81,1	76,0	85,8	69,2	74,3
Postsecondaire terminé	79,5	87,0	84,5	91,1	73,0	81,5
Métis						
Inférieur à 9e année	38,5	50,0	48,6	72,9	27,6	53,7
9e à 13e année sans certificat	59,3	74,9	63,6	85,5	57,5	73,2
9e à 13e année avec certificat	79,8	**92,3**	77,4	91,1	64,0	83,1
Postsecondaire partiel	84,1	90,0	79,9	91,9	**72,0**	77,2
Postsecondaire terminé	87,1	94,3	86,1	93,8	77,1	83,0
Inuit						
Inférieur à 9e année	37,1	42,9	**57,9**	71,0	**44,8**	58,8
9e à 13e année sans certificat	50,4	58,6	69,3	80,1	**66,0**	70,6
9e à 13e année avec certificat	**84,0**	83,1	**78,8**	89,7	**73,3**	**85,7**
Postsecondaire partiel	72,5	85,4	82,2	85,5	70,0	**84,2**
Postsecondaire terminé	80,8	86,5	**88,4**	92,7	**81,1**	**85,6**
Autres autochtones						
Inférieur à 9e année	22,0	44,3	33,6	59,7	19,4	42,7
9e à 13e année sans certificat	60,0	**75,3**	60,2	78,9	45,6	65,2
9e à 13e année avec certificat	78,3	90,5	76,0	88,8	66,3	74,1
Postsecondaire partiel	82,1	83,9	81,9	87,1	62,6	72,9
Postsecondaire terminé	89,0	93,2	84,0	92,8	71,7	75,8
Non autochtones						
Inférieur à 9e année	**40,9**	**65,8**	50,8	**75,1**	34,1	**60,1**
9e à 13e année sans certificat	**62,9**	75,2	**69,7**	**88,7**	53,6	**75,3**
9e à 13e année avec certificat	82,5	89,7	78,5	**93,3**	64,9	80,9
Postsecondaire partiel	**86,2**	**90,3**	**83,8**	**93,9**	71,1	83,2
Postsecondaire terminé	**91,7**	**94,9**	87,2	**95,8**	75,2	84,7

Le tableau montre également que les taux d'activité des femmes autochtones sont en général inférieurs à ceux des hommes, mais qu'ils tendent à se rapprocher de ceux de ces derniers au fur et à mesure que leurs niveaux de scolarité augmentent. Dans tous les groupes d'identité autochtone, les taux d'activité les plus élevés s'observent chez les femmes de 25 à 44 ans, et les plus faibles chez celle de 15 à 24 ans et de 45 à 64 ans. Lorsque l'âge et l'éducation augmentent, les écarts entre les taux d'activité des divers groupes d'identité autochtone ont tendance à diminuer.

5.3 Gardiennage d'enfants et activité

On estime que les responsabilités en matière de gardiennage d'enfants limitent la capacité des parents à participer au marché du travail. Comme les responsabilités des femmes sont, en général, plus lourdes dans ce domaine, leur niveau de participation plus faible au marché du travail peut s'expliquer en partie par les responsabilités qu'elles assument envers leurs enfants. Pour étudier cette question, le tableau 5-3 analyse la relation entre les divers indicateurs de la population active et l'âge du plus jeune enfant vivant au domicile. Les données portent sur trois groupes d'âge et font la distinction entre les femmes et les hommes. On constate sur ce tableau que les femmes qui ont des enfants de moins de 16 ans qui vivent avec elles, ont tendance à avoir des taux d'activité et des taux d'emploi plus faibles, que leur taux de chômage est plus élevé que ceux des femmes qui n'ont pas d'enfants de cet âge. Il faut cependant moduler cette observation en fonction de l'âge de la femme. Les jeunes femmes autochtones, âgées de 15 à 24 ans, sans enfants de moins de 16 ans ont un taux d'activité qui dépasse de 25 points de pourcentage celui de celles qui ont un enfant à la maison. Dans le groupe des 25 à 44 ans, l'écart entre les femmes autochtones avec ou sans enfants à domicile est plus faible, puisqu'il est d'environ huit points de pourcentage. Chez les femmes autochtones âgées de 45 à 64 ans, celles qui ont un enfant à domicile ont des taux d'activité légèrement plus élevés que celles qui n'en ont pas. Ces écarts importants entre les indicateurs de participation à la population active chez les femmes les plus jeunes et les différences plus faibles entre les femmes plus âgées s'observent à la fois pour les taux de chômage et les taux d'emploi. Ce sont les plus jeunes femmes autochtones avec enfants qui ont le plus souvent des taux d'activité et des taux d'emploi faibles et des taux de chômage élevés par rapport aux jeunes femmes autochtones sans enfants.

Tableau 5-3
Indicateurs de la population active par âge, sexe et identité autochtone, selon l'âge du plus jeune enfant, Canada, 2001

Activité dans la population active	Groupe d'âge	Autochtones		Non autochtones	
		Plus jeune enfant 0-15 ans	Pas d'enfant 0-15 ans	Plus jeune enfant 0-15 ans	Pas d'enfant 0-15 ans
		Pourcentage			
Taux d'activité					
Femmes	15 à 24 ans	44,4	69,2	62,4	86,3
	25 à 44 ans	69,0	76,7	78,0	87,8
	45 à 64 ans	60,3	58,2	79,0	62,6
Hommes	15 à 24 ans	55,7	73,7	74,5	87,7
	25 à 44 ans	85,5	81,5	95,4	92,0
	45 à 64 ans	77,1	71,5	92,4	78,5
Taux de chômage					
Femmes	15 à 24 ans	33,3	21,8	15,8	9,0
	25 à 44 ans	15,9	12,2	6,6	5,0
	45 à 64 ans	12,2	9,2	4,7	4,7
Hommes	15 à 24 ans	37,8	28,0	15,0	12,9
	25 à 44 ans	19,2	21,5	4,6	6,8
	45 à 64 ans	17,5	15,2	4,3	5,2
Taux d'emploi					
Femmes	15 à 24 ans	29,5	54,0	52,5	78,5
	25 à 44 ans	58,0	67,4	72,8	83,4
	45 à 64 ans	53,0	52,9	75,3	59,7
Hommes	15 à 24 ans	34,8	53,0	63,4	76,4
	25 à 44 ans	69,0	64,0	91,0	85,7
	45 à 64 ans	63,6	60,7	88,4	74,4

En comparant les taux des femmes autochtones à ceux des femmes non autochtones, on constate que les taux d'activité et les taux d'emploi des femmes non autochtones sont régulièrement plus élevés et les taux de chômage régulièrement plus faibles que ceux des femmes autochtones. En même temps, comme chez les jeunes femmes autochtones, les jeunes femmes non autochtones sans enfants ont aussi des taux d'activité et d'emploi plus faibles et des taux de chômage plus élevés que celles sans enfants. Il apparaît également que les hommes autochtones et non autochtones ayant des enfants à domicile ont aussi des niveaux d'activité et d'emploi inférieurs à ceux sans enfants.

5.4 Activité professionnelle

L'activité professionnelle fait référence au nombre de semaines travaillées par une personne pendant toute la durée de l'année civile 2000, y compris à temps partiel et à plein temps, que ce soit comme salarié ou à son propre compte. Au tableau 5-4, la population est ventilée en fonction du nombre de semaines travaillées, en y ajoutant une catégorie des personnes qui n'ont pas travaillé en 2000. On constate que 59 % des femmes autochtones ont travaillé en 2000 et 41 % n'ont pas travaillé du tout. Au sein de la main-d'œuvre féminine autochtone, le groupe le plus important est celui de celles qui ont travaillé au moins 40 semaines pendant l'année, avec 35 % du total des femmes autochtones. Un autre groupe, représentant 18 % du total, a travaillé entre 10 et 40 semaines. Si on ne tient pas compte des personnes qui n'ont pas du tout travaillé, il n'y a qu'un faible pourcentage (6 %) des femmes autochtones à avoir travaillé moins de 10 semaines pendant l'année.

Tableau 5-4
Population âgée de 15 ans et plus selon le nombre de semaines travaillées en 2000, par sexe, identité autochtone et lieu de résidence, Canada

Semaines travaillées en 2000	Total autochtones	Indiens inscrits			Métis	Inuit	Autres autochtones	Non autochtones
		Total	Dans les réserves	Hors réserve				
	Pourcentage							
Femmes de 15 ans et plus (= 100 %)	**340 985**	**195 480**	**86 195**	**109 290**	**93 830**	**13 630**	**38 045**	**11 933 585**
Pas travaillé en 2000	41,4	46,8	50,6	43,8	32,7	35,7	37,3	36,8
Travaillé en 2000	58,6	53,2	49,4	56,2	67,3	64,3	62,7	63,2
de 1 à 5 semaines	2,9	3,0	3,3	2,8	2,4	5,7	2,6	1,5
de 6 à 9 semaines	3,0	3,2	3,7	2,8	2,5	4,1	2,6	1,4
de 10 à 20 semaines	8,5	8,3	8,0	8,5	8,9	11,2	8,0	6,1
de 21 à 39 semaines	9,0	8,3	7,4	9,0	10,1	11,0	9,2	7,5
40 semaines et plus	35,2	30,4	27,0	33,1	43,4	32,2	40,3	46,6
Hommes de 15 ans et plus (= 100 %)	**311 365**	**170 140**	**87 460**	**82 680**	**92 440**	**13 295**	**35 485**	**11 315 425**
Pas travaillé en 2000	31,7	36,9	42,0	31,5	23,4	29,2	28,9	25,0
Travaillé en 2000	68,3	63,1	58,0	68,4	76,6	70,8	71,1	75,0
de 1 à 5 semaines	3,2	3,6	4,0	3,1	2,5	6,2	2,1	1,4
de 6 à 9 semaines	3,4	3,9	4,6	3,0	2,8	5,5	2,2	1,4
de 10 à 20 semaines	10,2	11,0	12,2	9,8	8,8	12,5	9,0	5,9
de 21 à 39 semaines	11,7	11,5	11,2	11,9	12,5	11,7	10,9	7,9
40 semaines et plus	39,8	33,1	26,0	40,6	50,1	34,9	47,0	58,5

La proportion de femmes qui ont travaillé varie beaucoup selon le groupe d'identité autochtone. Pour tous les groupes, y compris celui des femmes non autochtones, ce sont les Métisses qui ont le plus travaillé au cours de l'année avec un pourcentage de 67 %. Chez les femmes inuites, chez les autres Autochtones et chez les femmes non autochtones, entre 63 % et 64 % ont travaillé en 2000, alors que chez les Indiennes inscrites, ce pourcentage a été de 53 %. Chez les Indiennes inscrites, 56 % de celles résidant hors réserve mais seulement 49 % de celles résidant dans les réserves ont travaillé.

On observe également, entre les divers groupes d'identité autochtone, des écarts comparables dans la proportion de femmes qui ont travaillé au moins 40 semaines par année. Chez les femmes autochtones, ce sont encore les femmes autochtones qui dominent le groupe de celles qui ont travaillé 40 semaines et plus avec 43 % du total, même si la proportion de femmes non autochtones qui ont travaillé 40 semaines et plus était sensiblement plus élevée à 47 %. La plus faible proportion de femmes ayant travaillé 40 semaines et plus s'observe à nouveau chez les Indiennes inscrites (30 %) suivies par les femmes inuites (32 %). Chez les Indiennes inscrites résidant dans les réserves, seulement 27 % ont travaillé 40 semaines et plus contre 33 % pour les Indiennes inscrites résidant hors réserve. Quand on examine les catégories de celles qui ont travaillé des nombres plus faibles de semaines, il apparaît que des proportions plus élevées de femmes autochtones ont travaillé moins de 40 semaines en 2000 par rapport aux femmes non autochtones. Au sein des groupes d'identité autochtone, les proportions les plus importantes de femmes ayant travaillé moins 40 semaines pendant l'année, s'observent chez les femmes inuites. C'est ainsi que 22 % des femmes inuites ont travaillé entre 10 et 40 semaines, contre 19 % pour les Métisses, 17 % pour les autres femmes autochtones et 17 % pour les Indiennes inscrites.

Quand on compare le volume d'activités professionnelles des femmes à celui des hommes, on constate qu'il y avait davantage d'hommes dans la main-d'œuvre en 2000 et qu'un plus grand nombre d'hommes que de femmes ont travaillé toute l'année ou presque. La proportion d'hommes autochtones qui ont travaillé en 2000 dépassait presque de dix points de pourcentage celle des femmes autochtones avec 68 % contre 59 %. Le pourcentage d'hommes autochtones qui ont travaillé 40 semaines et plus au cours de l'année est également plus élevé, de presque cinq points de pourcentage, puisqu'il atteint 40 % pour les hommes autochtones contre 35 % pour les femmes autochtones.

Les conditions d'emploi des femmes se sont améliorées entre 1995 et 2000. Comme on le voit à la figure 5-6, la proportion de femmes qui n'ont pas travaillé a diminué dans tous les groupes d'identité autochtone qui permettaient la comparaison. L'amélioration a été plus marquée chez les Indiennes inscrites vivant hors réserve, puisque la proportion de celles qui avaient un emploi a augmenté de 49 % à 56 %, et que la proportion de celles qui ont travaillé 40 semaines et plus a augmenté de 27 % à 33 % entre 1995 et 2000. L'emploi s'est également amélioré chez les Indiennes inscrites vivant dans les réserves, même si légèrement moins de la moitié de ce groupe a travaillé en 2000. On a également observé une

hausse de la proportion de personnes ayant eu un emploi chez les femmes inuites, même si la proportion de femmes travaillant 40 semaines et plus a diminué légèrement. Par comparaison, les proportions de femmes non autochtones qui ont travaillé et la proportion de celles qui ont travaillé 40 semaines et plus dans l'année, ont augmenté respectivement de trois et cinq points de pourcentage.

Figure 5-6
Semaines travaillées par les femmes âgées de 15 ans et plus, selon le groupe d'identité autochtone choisi, Canada, 1995 et 2000

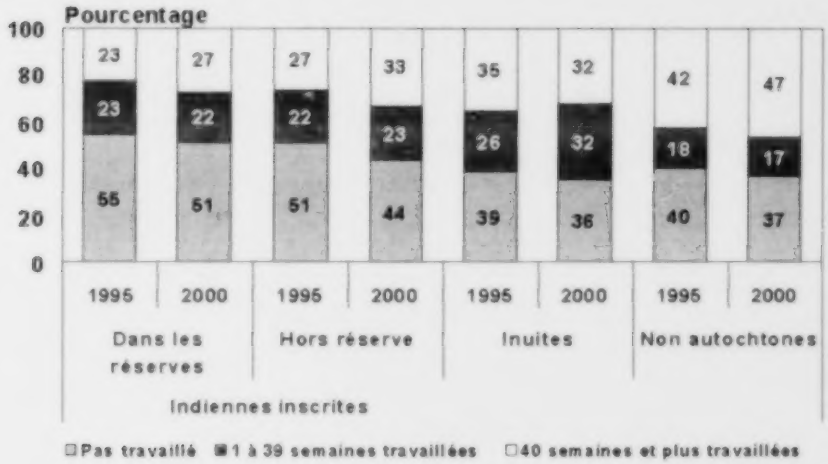

5.5 Professions

Le recensement de 2001 fournit des données sur les professions en utilisant plusieurs approches. Dans cette étude, les données sur les professions sont présentées en utilisant la Classification nationale des professions (CNP). La CNP classe les professions en catégories en fonction des types de compétence et des niveaux de compétence. Cela permet de regrouper les professions en quatre grands niveaux de compétence qui sont fonctions du niveau d'éducation et de la formation nécessaire pour occuper un poste donné. (Voir " Notes au lecteur ".)

Le tableau 5-5 fait la distinction entre les hommes et les femmes occupant 14 professions nécessitant quatre niveaux de compétence. Ce sont les professions du niveau A qui nécessitent le plus d'éducation et de formation, alors que celles du niveau D sont les moins exigeantes dans ce domaine. En règle générale, femmes autochtones ont tendance à occuper des professions semi-spécialisées, en particulier dans les domaines de la vente et des services. La plus forte proportion de femmes autochtones se trouve au niveau C, ou professions semi-spécialisées, en particulier dans les postes intermédiaires de la vente et des services. Cette catégorie englobe aussi 19 % des femmes autochtones de la population active. Un autre groupe de 18 % des femmes autochtones occupent des professions non spécialisésss dans les domaines de la vente et des services (niveau D). Les autres grands groupes professionnels présents chez les femmes autochtones sont: semi-spécialisés en travail de bureau (13 %), professionnels (12 %) et semi-professionnels (10 %).

Tableau 5-5
Professions des femmes appartenant à la population active expérimentée par sexe, identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2001

Sexe et profession (CNP)	Total - autochtones	Indiens inscrits			Métis	Inuit	Autres autochtones	Non autochtones
		Total	Dans les réserves	Hors réserve				
	Pourcentage							
Femmes (= 100 %)	**212 945**	**111 730**	**45 815**	**65 910**	**66 555**	**9 315**	**25 340**	**7 806 070**
Niveau A	**17,9**	**18,8**	**20,0**	**18,0**	**16,5**	**22,2**	**15,6**	**24,8**
Cadres supérieurs	0,9	1,2	1,9	0,8	0,6	1,0	0,5	0,7
Cadres intermédiaires	4,7	4,2	4,0	4,4	5,3	3,9	5,4	7,0
Professionnels	12,3	13,3	14,0	12,8	10,7	17,3	9,7	17,2
Niveau B	**25,2**	**25,7**	**27,6**	**24,4**	**24,9**	**24,9**	**24,3**	**25,9**
Semi-professionnels et techniciens	10,2	11,0	13,3	9,4	9,1	11,6	9,3	8,5
Superviseurs	1,3	1,2	0,7	1,4	1,4	1,2	1,5	1,5
Superviseurs : travailleurs qualifiés et artisans	0,6	0,5	0,3	0,6	0,9	0,2	1,0	1,3
Personnel administratif et supervison du travail de bureau	7,5	7,4	7,7	7,3	7,7	7,6	6,9	9,7
Personnel spécialisé de la vente et des services	4,4	4,3	4,1	4,4	4,8	3,4	4,4	3,9
Travailleurs qualifiés et artisans	1,2	1,3	1,4	1,3	1,0	0,9	1,3	1,0
Niveau C	**36,5**	**34,8**	**32,4**	**36,5**	**39,7**	**27,2**	**38,9**	**36,1**
Personnel de bureau	13,0	12,7	11,3	13,7	13,6	11,8	13,3	14,6
Personnel intermédiaire de la vente et des services	18,9	17,7	17,2	18,1	21,4	12,9	19,5	16,3
Travailleurs manuels semi-spécialisés	4,6	4,4	3,8	4,8	4,7	2,5	6,1	5,1
Niveau D	**20,4**	**20,7**	**20,0**	**21,1**	**18,9**	**25,8**	**21,1**	**13,1**
Autre personnel de la vente et des services	17,6	17,6	16,7	18,3	16,3	24,2	18,1	11,1
Travailleurs manuels non spécialisés	2,8	3,0	3,3	2,8	2,6	1,7	3,0	2,1

Tableau 5-5 (fin)
Professions des hommes appartenant à la population active expérimentée par sexe, identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2001

Sexe et profession (CNP)	Total autochtones	Indiens inscrits			Métis	Inuit	Autres autochtones	Non autochtones
		Total	Dans les réserves	Hors réserve				
	Pourcentage							
Hommes (= 100 %)	**223 540**	**113 580**	**53 705**	**59 870**	**73 690**	**9 815**	**26 490**	**8 718 510**
Niveau A	**12,9**	**12,9**	**13,3**	**12,5**	**12,7**	**14,5**	**12,8**	**26,2**
Cadres supérieurs	1,6	2,2	3,4	1,1	0,9	1,7	0,8	1,8
Cadres intermédiaires	5,1	4,4	4,1	4,7	5,9	4,4	6,1	10,5
Professionnels	6,2	6,3	5,8	6,7	5,9	8,4	5,9	13,8
Niveau B	**33,2**	**32,3**	**30,8**	**33,5**	**35,3**	**29,2**	**33,0**	**33,0**
Semi-professionnels et techniciens	6,2	6,6	6,6	6,5	5,5	7,7	5,9	7,0
Superviseurs	0,8	0,7	0,5	0,9	0,9	1,0	0,9	1,1
Superviseurs : travailleurs qualifiés et artisans	3,3	2,7	2,4	2,9	4,5	1,6	3,4	4,8
Personnel administratif et supervision du travail de bureau	1,0	0,9	0,9	1,0	1,1	1,2	0,8	1,5
Personnel spécialisé de la vente et des services	3,8	3,8	2,8	4,6	3,8	2,5	4,7	4,4
Travailleurs qualifiés et artisans	18,1	17,6	17,6	17,6	19,5	15,1	17,3	14,2
Niveau C	**30,4**	**29,3**	**27,6**	**30,8**	**31,5**	**29,9**	**32,3**	**27,6**
Personnel de bureau	3,4	2,9	1,8	3,9	3,6	3,9	4,2	4,9
Personnel intermédiaire de la vente et des services	5,6	5,1	4,2	5,9	6,3	5,6	6,0	6,8
Travailleurs manuels semi-spécialisés	21,4	21,3	21,6	21,0	21,5	20,4	22,1	15,8
Niveau D	**23,5**	**25,5**	**28,2**	**23,1**	**20,6**	**26,4**	**21,9**	**13,3**
Autre personnel de la vente et des services	11,5	11,9	12,7	11,2	10,3	16,9	11,2	7,9
Travailleurs manuels non spécialisés	12,0	13,6	15,5	12,0	10,2	9,5	10,7	5,4

Quand on compare la situation des femmes dans divers groupes d'identité autochtone, on observe certaines différences. Les proportions de femmes situées aux deux extrémités de l'échelle, soient celles ayant les compétences les plus élevées (niveau A) et celles sans compétence (niveau D) sont plus élevées chez les femmes inuites, suivies des Indiennes inscrites. Par contre, les Métisses et autres Autochtones sont davantage concentrés que les autres groupes d'identité dans des professions de niveau C. Comme on l'a observé dans d'autres sections de cette étude, les femmes inuites et les Indiennes inscrites ont en général des niveaux de taux d'activité et d'emploi inférieurs. Les données sur les professions montrent que les mêmes groupes d'identité ont les répartitions professionnelles les plus polarisées. De plus, il faut signaler que si les Indiennes inscrites dans les réserves ont des indicateurs d'activité et d'emploi moins avantageux que les Indiennes inscrites hors réserve, leurs répartitions professionnelles sont aussi plus polarisées que celles de ces dernières.

On constate au tableau 5-5 que la répartition professionnelle des hommes autochtones est sensiblement différente de celle des femmes autochtones. Des proportions plus faibles d'hommes autochtones se trouvent dans les niveaux A et C, et des proportions plus importantes dans les niveaux B et D. Chez les hommes autochtones, les groupes professionnels les plus importants sont ceux des travailleurs manuels semi-spécialisés (21 % de la main-d'œuvre) et des travailleurs qualifiés et des artisans (18 % de la main-d'œuvre). Cela semble indiquer que les hommes autochtones sont plus concentrés dans des domaines de compétence inférieurs que les femmes autochtones. Toutefois, quand on combine les niveaux A et B, ils regroupent une proportion plus importante d'hommes autochtones (46 %) que de femmes autochtones (43 %).

La répartition professionnelle des femmes autochtones est également sensiblement différente de celle des femmes autochtones au moins quand on compare les professions des niveaux A et D. La proportion de non autochtones dans les professions de niveau A est environ sept points de pourcentage plus élevée que chez les femmes autochtones, alors que la proportion de celles occupant des professions de niveau D est environ de sept points de pourcentage inférieure. Par contre, les proportions de femmes autochtones et non autochtones dans les professions de niveaux B et C sont assez comparables.

La figure 5-7 montre la répartition des divers groupes d'identité autochtone par niveaux de compétence chez les femmes alors que la figure 5-8 montre la même répartition pour les hommes.

Figure 5-7
Niveaux de compétence professionnelle des femmes dans la population active, par identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2001

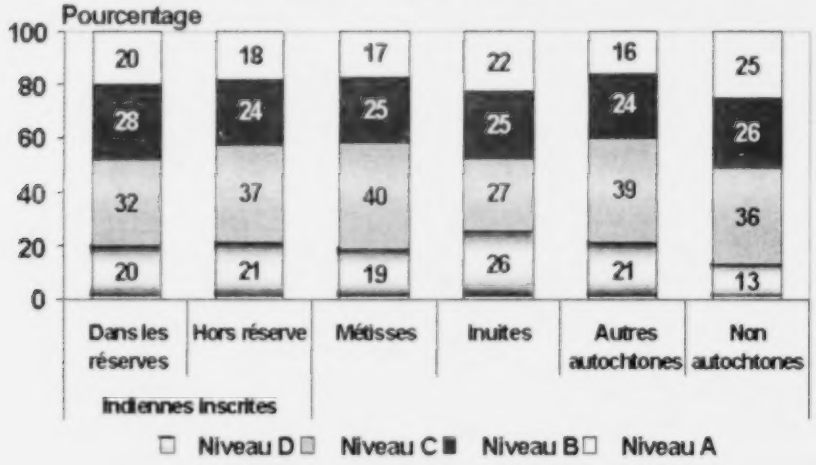

Figure 5-8
Niveaux de compétence professionnelle des hommes dans la population active, par identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2001

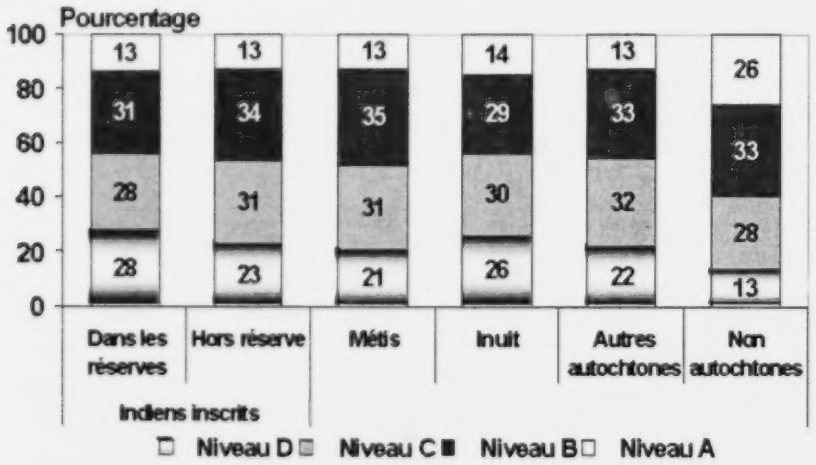

Le tableau 5-6 procède à la comparaison entre les répartitions professionnelles des femmes et des hommes autochtones en donnant les pourcentages de femmes et d'hommes au sein des 14 catégories professionnelles, l'écart entre les pourcentages et le ratio du pourcentage de femmes divisé par le pourcentage d'hommes. Les 14 catégories professionnelles y sont regroupées en un ensemble de sept dans lequel les femmes sont majoritaires, un ensemble de cinq dans lequel se sont les hommes qui sont majoritaires, et de deux dans lesquels la répartition est relativement équilibrée. On y constate que les femmes autochtones occupent plus fréquemment des emplois de bureau, de vente, de services et professionnels alors que les hommes autochtones occupent fréquemment des emplois de travailleurs qualifiés et d'artisans, de travailleurs manuels et de gestion. La figure 5-9 permet de saisir rapidement les écarts entre les répartitions professionnelles des femmes et des hommes autochtones, en reprenant le même ordre qu'au tableau 5-6.

Tableau 5-6
Distribution en pourcentage des populations autochtones actives expérimentées par sexe, profession et le ratio femmes/hommes, Canada, 2001

Profession	Femmes autochtones	Hommes autochtones	Écart	Ratio : femmes/ hommes
		Pourcentage		
Professions dominées par les femmes				
A. Personnel administratif et supervision du travail de bureau	7,5	1,0	6,5	7,59
B. Personnel de bureau	13,0	3,4	9,7	3 87
C. Personnel intermédiaire de la vente et des services	18,9	5,6	13,3	3,36
D. Professionnels	12,3	6,2	6,0	1,97
E. Semi-professionnels et techniciens	10,2	6,2	4,0	1,65
F. Superviseurs: travail de bureau, vente et services	1,3	0,8	0,5	1,60
G. Personnel non spécialisé de la vente et des services	17,6	11,5	6,0	1,52
Professions les plus équilibrées				
H. Personnel spécialisé de la vente et des services	4,4	3,8	0,6	1,15
I. Cadres intermédiaires	4,7	5,1	-0,4	0,92
Professions dominées par les hommes				
J. Cadres supérieurs	0,9	1,6	-0,6	0,59
K. Travailleurs manuels non spécialisés	2,8	12,0	-9,1	0,24
L. Travailleurs manuels semi-spécialisés	4,6	21,4	-16,8	0,21
M. Superviseurs : travailleurs qualifiés et artisans	0,6	3,3	-2,7	0,19
N. Travailleurs qualifiés et artisans	1,2	18,1	-16,9	0,07

Figure 5-9
Répartition de la population active par sexe et profession, Canada, 2001

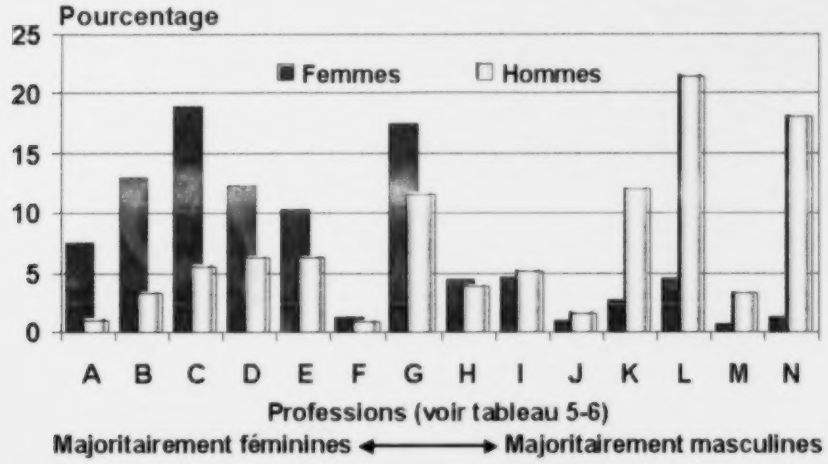

5.6 Activités à domicile non rémunérées

En plus d'occuper un emploi ou de travailler à leur compte, en échange de salaires ou d'autres revenus, les gens font beaucoup de travaux non rémunérés à la maison comme le nettoyage, la cuisine, l'entretien du jardin, le ménage, sans oublier les soins qu'il prodiguent à des enfants et à des personnes âgées. Lors du recensement, on a demandé aux répondants de préciser le temps qu'ils avaient consacré à ce type de travail au cours de la " semaine de référence " du recensement, soit entre le 6 et le 12 mai 2001. Le questionnaire du recensement fait la différence entre trois types d'activités ménagères qui sont les travaux ménagers (y compris le nettoyage, la cuisine, l'entretien du jardin et de la maison), les soins aux enfants et les soins aux personnes âgées. Comme le montre le tableau 5-7, plus de 90 % des femmes autochtones ont indiqué avoir consacré du temps à des travaux ménagers, 59 % à prendre soin des enfants et 24 % à prendre soin des personnes âgées. Le tableau permet également d'observer que si les proportions de temps consacrées aux travaux ménagers par les femmes des divers groupes d'identité autochtone se comparent, le temps consacré aux enfants et aux personnes âgées varie selon les groupes d'identité.

Tableau 5-7
Heures de travail à domicile non rémunéré, de soins aux enfants et aux personnes âgées pendant la semaine de référence du recensement chez la population âgée de 15 ans et plus, par sexe, identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2001

Type de travail non rémunéré	Total autochtones	Indiens inscrits			Métis	Inuit	Autres autochtones	Non autochtones
		Total	Dans les réserves	Hors réserve				
					Pourcentage			
Femmes de 15 ans et plus (= 100 %)	**340 985**	**195 485**	**86 195**	**109 290**	**93 830**	**13 625**	**38 040**	**11 933 585**
Travaux ménagers*								
Pas de travaux ménagers	7,5	8,0	8,7	7,5	6,1	7,9	8,0	7,5
Travaux ménagers	92,5	92,0	91,3	92,5	93,9	92,1	92,0	92,5
Pourcentage des répondantes ayant fait des travaux ménagers								
Moins de 5 heures	16,0	15,1	12,4	17,3	17,2	15,6	17,9	18,9
De 5 à 14 heures	29,5	28,4	24,6	31,3	31,2	28,0	31,9	32,2
De 15 à 29 heures	23,9	23,5	23,3	23,7	24,5	22,5	24,5	25,9
De 30 à 59 heures	16,5	17,0	18,3	16,0	16,0	17,8	15,2	16,1
Plus de 60 heures	14,0	16,0	21,5	11,8	11,0	16,2	10,5	6,8
Soins aux enfants								
Pas de soins aux enfants	41,0	36,7	28,0	43,6	48,2	25,4	51,1	58,9
Soins aux enfants	59,0	63,3	72,0	56,4	51,8	74,6	49,0	41,1
Pourcentage des répondantes ayant pris soin d'enfants								
Moins de 5 heures	14,1	13,1	11,4	14,8	16,6	11,9	15,5	21,8
De 5 à 14 heures	17,1	17,1	16,2	17,9	17,3	15,0	18,0	22,9
De 15 à 29 heures	14,7	14,7	14,6	14,9	14,6	14,0	15,2	17,4
De 30 à 59 heures	15,8	15,7	15,9	15,6	15,5	18,5	15,6	15,6
Plus de 60 heures	38,2	39,3	41,9	36,7	36,0	40,6	35,5	22,3
Soins aux personnes âgées								
Pas de soins aux personnes âgées	75,6	74,4	66,0	81,0	78,3	64,1	79,4	79,2
Soins aux personnes âgées	24,4	25,6	34,0	19,0	21,7	35,9	20,6	20,8
Pourcentage des répondantes ayant pris soin de personnes âgées								
Moins de 5 heures	48,1	44,8	36,9	53,3	54,3	47,8	53,2	80,9
De 5 à 9 heures	23,8	23,8	24,3	23,1	23,6	22,1	25,0	22,7
De 10 à 19 heures	11,2	11,8	12,8	10,4	10,3	11,4	9,7	6,3
Plus de 20 heures	16,8	19,5	23,9	13,3	11,7	18,8	12,2	9,1

* Comprend le nettoyage, la cuisine, l'entretien ménager et du jardin.

Tableau 5-7 (fin)
Heures de travail à domicile non rémunéré de soins aux enfants et aux personnes âgées pendant la semaine de référence du recensement chez la population âgée de 15 ans et plus, par sexe, identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2001

Type de travail non rémunéré	Total autochtones	Indiens inscrits			Métis	Inuit	Autres autochtones	Non autochtones
		Total	Dans les réserves	Hors réserve				
	Pourcentage							
Hommes								
15 ans et plus (= 100 %)	**311 360**	**170 140**	**87 460**	**82 680**	**92 440**	**13 295**	**35 485**	**11 315 425**
Travaux Ménagers*								
Pas de travaux ménagers	15,1	15,8	15,8	15,9	13,4	18,2	15,0	13,3
Travaux ménagers	84,9	84,2	84,2	84,1	86,6	81,8	85,0	86,7
Pourcentage des répondants ayant fait des travaux ménagers								
Moins de 5 heures	30,9	28,6	22,6	34,9	33,2	32,7	34,2	34,7
De 5 à 14 heures	34,4	33,3	30,2	36,6	35,7	32,0	37,4	38,7
De 15 à 29 heures	18,8	19,5	21,7	17,2	18,6	17,3	17,1	17,7
De 30 à 59 heures	9,3	10,2	13,1	7,2	8,2	10,1	7,4	6,8
Plus de 60 heures	6,6	8,4	12,4	4,1	4,4	7,8	3,9	2,1
Soins aux enfants								
Pas de soins aux enfants	55,0	50,7	43,3	58,6	61,7	39,6	63,5	65,9
Soins aux enfants	45,0	49,3	56,7	41,4	38,3	60,4	36,5	34,1
Pourcentage des répondants ayant pris soin d'enfants								
Moins de 5 heures	22,9	21,6	19,1	25,1	25,4	22,8	24,3	31,4
De 5 à 14 heures	23,8	23,0	21,3	25,6	25,5	21,2	27,1	30,4
De 15 à 29 heures	17,2	17,0	16,9	17,1	18,0	15,6	16,9	18,8
De 30 à 59 heures	13,7	13,9	14,3	13,4	13,5	15,2	12,4	10,9
Plus de 60 heures	22,3	24,5	28,4	18,8	17,6	24,9	19,3	8,5
Soins aux personnes âgées								
Pas de soins aux personnes âgées	79,9	77,8	70,2	85,8	83,8	67,7	84,9	84,9
Soins aux personnes âgées	20,1	22,2	29,8	14,2	16,2	32,3	15,1	15,1
Pourcentage des répondants ayant pris soin de personnes âgées								
Moins de 5 heures	51,3	47,3	42,1	58,8	58,6	51,0	59,4	69,0
De 5 à 9 heures	23,0	23,5	24,1	22,0	22,8	22,0	22,0	19,1
De 10 à 19 heures	9,9	10,6	11,9	7,7	8,3	10,5	8,8	6,1
Plus de 20 heures	15,8	18,6	21,9	11,5	10,5	16,6	9,9	5,8

* Comprend le nettoyage, la cuisine, l'entretien ménager et du jardin.

Quant on compare la situation des femmes autochtones à celle des femmes non autochtones, les proportions de celles qui ont déclaré s'être adonnées à des travaux ménagers étaient identiques (93 %) et la répartition des femmes entre les diverses catégories de temps consacrées à ces travaux se comparaient également. Toutefois, en ce qui concerne les soins apportés aux enfants et aux personnes âgées, on observe des différences marquées entre les femmes autochtones et non autochtones. La proportion de femmes autochtones ayant consacré du temps à prendre soin des enfants (59 %) était 18 points de pourcentage plus élevée que chez les femmes non autochtones (41 %) et, de plus, chez celles qui assumaient des responsabilités en regard des enfants, les femmes autochtones avaient tendance à consacrer plus de temps à prendre soin des enfants que les femmes non autochtones. Ce résultat est manifestement lié à la proportion plus importante de femmes autochtones ayant des enfants, et au nombre moyen d'enfants plus important dans les familles autochtones que dans les familles non autochtones (voir figures 3-2, 3-3 et 3-5).

Le tableau 5-7 donne le détail des données pour chaque groupe d'identité autochtone. On y constate que les femmes inuites et les Indiennes inscrites dans les réserves ont fait état des proportions les plus importantes de temps consacré aux soins des enfants et aux personnes âgées. Alors que 75 % des femmes inuites et 72 % des Indiennes inscrites dans les réserves prenaient soin d'enfants, la proportion des autres femmes autochtones variait entre 49 % et 56 %. Il y a des écarts importants entre le nombre de femmes prenant soin de personnes âgées. Chez les femmes inuites et les Indiennes inscrites dans les réserves, 36 % et 34 % respectivement prenaient soin de personnes âgées, contre 19 % à 22 % dans les autres groupes d'identité autochtone. Cela cadre avec les différences de taille des familles et du nombre d'enfants mentionné à la section 3 de cette étude.

Parmi ces trois types d'activités ménagères, ce sont les soins apportés aux enfants qui prennent le plus de temps. Chez les femmes autochtones qui prennent soin d'enfants, 54 % ont consacré 30 heures et plus à ce type d'activité. Chez les femmes autochtones s'adonnant à des activités ménagères, environ 31 % ont consacré 30 heures et plus à des travaux ménagers. En règle générale, les soins aux personnes âgées prennent moins de temps. Soixante-douze pour cent des femmes autochtones qui prenaient soins de personnes âgées y ont consacré moins de dix heures au cours de la semaine de référence.

Le tableau 5-7 permet d'évaluer l'implication des hommes dans les activités ménagères. On y constate que les pourcentages d'hommes autochtones participant à chaque type d'activité ménagère est plus faible que celui des femmes autochtones, et que l'écart est plus marqué dans le cas des soins aux enfants. Quatre-vingt-cinq pour cent des hommes autochtones participent à des travaux ménagers, contre 93 % des femmes autochtones, 45 % d'entre eux s'occupant d'enfants, contre 59 % pour les femmes autochtones et 20 % prennent soins de personnes âgées contre 24 % pour les femmes autochtones. Quand on examine le temps consacré à ces activités, le nombre d'heures indiquées par les hommes autochtones est plus faible que celui des femmes autochtones. Environ 16 % des hommes autochtones qui

se sont adonnés à des travaux ménagers ont consacré 30 heures et plus à ces travaux, contre 31 % des femmes autochtones. Trente-six pour cent des hommes qui ont pris soin des enfants ont consacré 30 heures et plus à cette activité, contre 54 % pour les femmes autochtones. Enfin, dans le cas des soins aux personnes âgées, 16 % des hommes autochtones s'adonnant à cette activité ont consacré 20 heures et plus contre 17 % pour les femmes autochtones. En résumé, les proportions d'hommes autochtones s'adonnant à chaque type d'activité ménagère sont plus faibles, et le temps qu'ils consacrent à chacune de ces activités est plus faible que celui que consacrent les femmes autochtones, au moins dans le domaine des travaux ménagers et des soins aux enfants. Les écarts entre les hommes et les femmes autochtones, en ce qui concerne les soins aux personnes âgées, sont plus faibles.

6. Revenu personnel et revenu familial

Cette section analyse le revenu des femmes autochtones de quatre façons différentes. Tout d'abord, elle examine les revenus moyens des femmes par groupe d'âge et les compare à ceux des hommes. Elle traite ensuite de la répartition de la population par tranche de revenu, puis examine la composition des revenus des hommes et des femmes en fonction des trois principales sources de revenu, soit les revenus d'emploi, les paiements de transfert des gouvernements et les autres sources de revenu. Enfin, elle traite de la répartition des familles par tranche de revenu. Le lecteur pourra trouver des renseignements additionnels sur les revenus des femmes et des familles autochtones dans d'autres études d'AINC consacrées à l'enseignement postsecondaire (Hull 2005) et aux mères célibataires (publication à venir de Hull).

Dans toute cette section sur les revenus, il faut garder à l'esprit que les taux de rémunération et le coût de la vie varient de façon importante selon les régions du pays. Cela a des répercussions sur les comparaisons, en particulier dans le cas des populations d'Inuit et d'Indiens inscrits. La vaste majorité de la population inuite vit dans le Nord du pays où le coût de la vie et les salaires moyens sont plus élevés qu'ailleurs. De plus, une forte minorité d'Indiens inscrits vit dans les réserves où le coût de la vie peut être sensiblement différent de ce qu'il est dans d'autres régions rurales ou urbaines du pays. C'est ainsi que le coût de l'alimentation et des vêtements est en général plus élevé que dans d'autres parties du pays, alors que le coût du logement a, lui, tendance à être plus faible grâce aux subventions gouvernementales.

6.1 Revenu personnel moyen

Le tableau 6-1 donne les revenus individuels moyens provenant de toutes sources des femmes et des hommes de plus de 15 ans dans divers groupes d'identité autochtone. Comme les revenus varient de façon importante selon le groupe d'âge, les revenus moyens

sont donnés pour des groupes d'âge décennaux ainsi que pour l'ensemble de la population adulte. En 2000, le revenu moyen des femmes autochtones était de 16 519 $, contre 23 065 $ pour les femmes non autochtones, soit 72 % de ce montant. Quand on compare les divers groupes d'identité autochtone, on constate que les femmes inuites et les Métisses ont les revenus moyens les plus élevés puisqu'ils sont respectivement de 18 00 $ et de 18 100 $, alors que les Indiennes inscrites dans les réserves ont le revenu moyen le plus faible avec 14 000 $. Quand on analyse les niveaux de revenu relatifs des groupes d'identité autochtone, il faut garder à l'esprit que la vaste majorité des Inuit vivent dans le Nord du pays (Nunavut, nord du Québec, Territoires du Nord-Ouest et Labrador) et que les niveaux de rémunération ainsi que les coûts sont en général plus élevés dans ces régions que dans d'autres parties du pays. De nombreux travailleurs des régions nordiques ont droit à une indemnité supplémentaire de revenu pour éloignement en plus de leur salaire ou de leur traitement de base. Étant donné le coût élevé de la vie dans le Nord, les niveaux de revenu relativement élevés de la population inuite ne signifient pas des niveaux relatifs élevés de pouvoir d'achat.

Tableau 6-1
Revenu personnel moyen de la population ayant un revenu par groupe d'âge, sexe, identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2000

Âge et sexe	Total autochtones	Indiens inscrits			Métis	Inuit	Autres autochtones	Non autochtones
		Total	Dans les réserves	Hors réserve				
Femmes (15 ans et plus)	**16 519**	**15 365**	**13 968**	**16 483**	**18 144**	**18 721**	**16 240**	**23 065**
15 à 24 ans	7 536	8 829	5 689	7 934	8 508	8 312	6 828	9 115
25 à 34 ans	17 765	18 525	15 639	17 200	19 582	20 586	18 691	24 089
35 à 44 ans	21 144	19 793	18 633	20 615	22 976	24 385	21 758	28 458
45 à 54 ans	20 773	19 248	17 839	20 208	23 144	22 802	19 914	29 817
55 à 64 ans	15 799	14 412	13 303	15 308	17 533	22 259	15 428	22 391
65 ans et plus	15 595	15 006	14 462	15 602	15 985	15 999	17 718	19 502
Hommes (15 ans et plus)	**21 958**	**18 724**	**14 907**	**22 849**	**26 634**	**21 103**	**23 927**	**37 265**
15 à 24 ans	8 727	7 230	5 374	9 416	11 050	8 238	8 048	11 379
25 à 34 ans	22 403	19 208	15 235	22 996	27 615	21 133	28 696	34 393
35 à 44 ans	28 425	24 525	19 523	29 501	33 703	28 128	32 609	45 997
45 à 54 ans	29 895	25 888	20 887	30 868	35 217	32 581	31 898	49 739
55 à 64 ans	24 450	20 958	16 772	26 134	28 777	22 636	27 872	43 647
65 ans et plus	20 280	18 422	17 002	20 720	22 711	22 047	22 193	30 896
Ratio des revenus : femmes/hommes	**0,75**	**0,82**	**0,94**	**0,72**	**0,68**	**0,89**	**0,68**	**0,62**
15 à 24 ans	0,86	0,94	1,06	0,84	0,77	1,01	0,82	0,80
25 à 34 ans	0,79	0,86	1,03	0,75	0,71	0,97	0,70	0,70
35 à 44 ans	0,74	0,81	0,95	0,70	0,68	0,87	0,67	0,62
45 à 54 ans	0,69	0,75	0,85	0,66	0,66	0,70	0,62	0,60
55 à 64 ans	0,65	0,69	0,79	0,59	0,61	0,98	0,55	0,51
65 ans et plus	0,77	0,81	0,85	0,75	0,70	0,73	0,80	0,63

Dans tous les groupes d'identité autochtone, les revenus moyens des femmes sont très faibles chez celles âgées de 15 à 24 ans. Le revenu moyen augmente avec l'âge, atteignant son niveau le plus élevé chez celles âgés de 35 à 44 ans et de 45 à 54 ans, puis diminuant dans les groupes plus âgés. Les écarts entre les revenus des femmes autochtones et non autochtones sont les plus faibles, à la fois en termes absolus et en pourcentage, chez les groupes d'âge les plus jeunes et les plus âgés quand les niveaux de revenu sont en général plus faibles. Dans les groupes d'âge intermédiaires, les écarts entre les revenus des femmes autochtones et non autochtones sont plus élevés, en particulier chez celles ayant entre 45 et 54 ans et 55 à 64 ans.

Le tableau permet également de constater que le revenu moyen des femmes de tous les groupes d'identité autochtone est plus faible que ceux des hommes. Les ratios des revenus des femmes sur ceux des hommes indiqués dans ce tableau montrent que le revenu moyen des femmes autochtones de 15 ans et plus ne représente que 75 % du revenu moyen des hommes autochtones du même groupe d'âge. Les écarts entre les revenus des femmes et des hommes sont plus faibles dans le groupe d'âge des 15 à 24 ans, les revenus des femmes autochtones représentant ici 86 % de ceux des hommes autochtones. Les écarts augmentent avec l'âge au point que, dans le groupe des 55 à 64 ans, les revenus des femmes autochtones ne représentent que 65 % que ceux des hommes autochtones. Ces écarts sont plus faibles au sein de la population d'Indiens inscrits dans les réserves, chez qui les revenus des femmes représentent 94 % de ceux des hommes, et dans la population inuite où les revenus des femmes correspondent à 89 % de ceux des hommes. Les écarts entre les revenus des femmes et des hommes sont plus marqués au sein de la population non autochtone, les revenus des femmes représentants 62 % de ceux des hommes et dans la population de Métis et d'autres Autochtones, où le pourcentage est de 68 %. On peut en déduire que, au sein des collectivités autochtones, les femmes sont parvenues à un plus grand niveau de parité des revenus avec les hommes qu'au sein des collectivités non autochtones. Cela s'explique toutefois essentiellement par les différences énormes de revenu entre les hommes autochtones et non autochtones, comme on le constate à figure 6-1.

Figure 6-1
Revenu moyen par groupe d'âge, sexe et identité autochtone, Canada, 2001

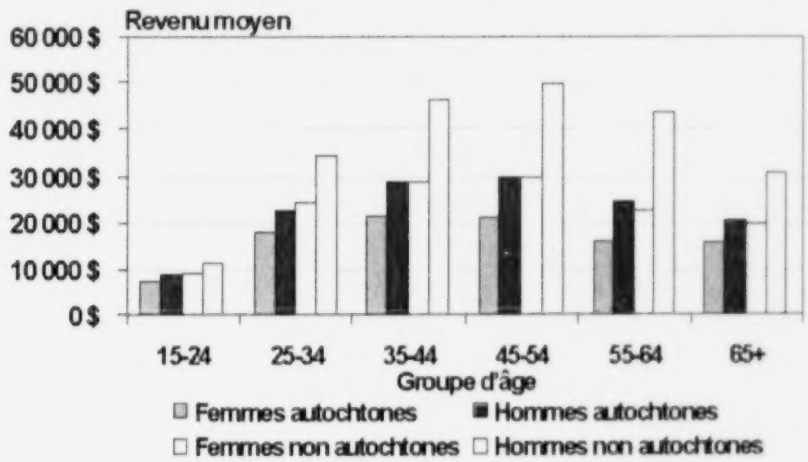

Outre l'âge, les niveaux de scolarité ont des répercussions sur les revenus, comme le montre le tableau 6-2. Le revenu moyen des femmes autochtones passe d'environ 11 600 $ chez celles qui n'ont pas terminé leur 9e année à environ 33 600 $ chez celles qui ont un diplôme universitaire. Le tableau laisse entendre que les hausses de revenu sont essentiellement rendues possibles par l'obtention d'un certificat d'études officielles à divers niveaux, en particulier par l'obtention d'un certificat d'études secondaires, un certificat d'études postsecondaires non universitaires ou un diplôme universitaire. Les personnes qui n'ont pas terminé leurs études à un niveau donné de scolarité ne semblent pas en retirer beaucoup d'avantages en termes de revenu moyen. C'est ainsi que celles qui ont fait des études postsecondaires partielles ont des revenus moyens inférieurs à celles qui ont obtenu un certificat d'études secondaires. Il faut garder à l'esprit que le tableau englobe les personnes qui fréquentaient l'école et cela peut avoir contribué à réduire davantage les niveaux de revenu de certains niveaux de scolarité par rapport à d'autres.

Tableau 6-2
Revenu personnel moyen de la population ayant un revenu par sexe, plus haut niveau de scolarité atteint, identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2000

Sexe et plus haut niveau de scolarité atteint	Total - autochtones	Indiens inscrits			Métis	Inuit	Autres autochtones	Non autochtones
		Total	Dans les réserves	Hors réserve				
Femmes - tous niveaux	**16 519**	**15 365**	**13 968**	**16 483**	**18 144**	**18 721**	**16 240**	**23 065**
Inférieur à 9e année	11 619	11 175	10 989	11 480	12 157	14 179	10 470	14 249
9e à 13e année sans certificat	11 378	10 612	9 421	11 649	12 701	12 765	9 918	15 582
9e à 13e année avec certificat	16 041	15 174	13 692	15 984	16 826	19 063	15 886	20 363
Études non universitaire sans certificat	15 785	14 928	15 153	14 785	17 030	18 387	15 412	19 824
Certificat école des métiers	18 360	17 329	17 273	17 375	19 277	24 935	18 422	21 574
Autres non universitaire avec certificat/diplôme	22 408	21 624	20 652	22 191	22 484	31 080	22 526	26 324
Université sans diplôme	20 754	19 708	19 709	19 708	21 842	27 139	21 670	24 387
Diplôme universitaire	33 624	32 323	32 737	32 153	34 682	41 871	34 653	38 276
Hommes - tous niveaux	**21 958**	**18 724**	**14 907**	**22 849**	**26 634**	**21 103**	**23 827**	**37 265**
Inférieur à 9e année	15 948	14 317	12 961	17 555	19 642	17 865	16 535	22 721
9e à 13e année sans certificat	16 365	13 708	10 948	16 872	20 855	14 000	16 320	25 531
9e à 13e année avec certificat	23 201	20 819	14 936	24 797	25 910	20 476	23 591	32 041
Études non universitaire sans certificat	20 676	18 118	16 231	19 738	24 333	21 444	23 521	29 456
Certificat école des métiers	28 387	23 973	19 920	28 475	33 804	29 266	31 499	37 865
Autres non universitaire avec certificat/diplôme	30 467	27 464	22 689	30 886	33 317	32 834	33 617	41 854
Université sans diplôme	26 299	23 871	21 147	25 482	28 321	35 825	30 205	36 583
Diplôme universitaire	43 752	41 185	34 458	43 530	44 829	43 199	48 056	63 255

Tableau 6-2 (fin)
Revenu personnel moyen de la population ayant un revenu par sexe, plus haut niveau de scolarité atteint, identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2000

Sexe et plus haut niveau de scolarité atteint	Total - autochtones	Indiens inscrits			Métis	Inuit	Autres autochtones	Non autochtones
		Total	Dans les réserves	Hors réserve				
Ratio des revenus : femmes/hommes	**0,75**	**0,82**	**0,94**	**0,72**	**0,68**	**0,89**	**0,68**	**0,62**
Inférieur à 9e année	0,73	0,70	0,85	0,65	0,62	0,79	0,63	0,63
9e à 13e année sans certificat	0,70	0,77	0,86	0,69	0,61	0,91	0,61	0,61
9e à 13e année avec certificat	0,69	0,73	0,92	0,64	0,65	0,93	0,67	0,64
Études non universitaire sans certificat	0,76	0,82	0,93	0,75	0,70	0,86	0,66	0,67
Certificat école des métiers	0,65	0,72	0,87	0,61	0,57	0,85	0,58	0,57
Autres non universitaire avec certificat/diplôme	0,74	0,79	0,91	0,72	0,67	0,95	0,67	0,63
Université sans diplôme	0,79	0,83	0,93	0,77	0,77	0,76	0,72	0,67
Diplôme universitaire	0,77	0,78	0,95	0,74	0,77	0,97	0,72	0,61

Au sein de la population autochtone ayant les niveaux de scolarité les plus faibles, le ratio des revenus des femmes sur ceux des hommes semble plus faible alors qu'il est plus élevé dans les catégories à niveau de scolarité plus élevés. Cela incite à penser que les femmes autochtones peuvent profiter davantage, en termes de revenu, de niveaux de scolarité plus élevés que les hommes autochtones.[5] Le ratio des revenus des femmes sur ceux des hommes est plus élevé chez les femmes inuites et chez les Indiennes inscrites vivant dans les réserves. Cela semble tenir à la nature limitée des marchés du travail dans le Nord et dans les réserves, ainsi qu'à la combinaison de types de compétences obtenues par les hommes et les femmes autochtones. Par exemple, dans les réserves, le marché du travail est dominé par le secteur public avec des emplois de bureau, administratifs, dans les domaines de la santé et de l'enseignement. C'est dans ces domaines que les femmes sont les plus nombreuses et qu'elles ont plus de chance que les hommes d'obtenir des qualifications.

6.2 Distribution par tranche de revenu personnel

La figure 6-2 montre la répartition en pourcentage par tranche de revenu des femmes au sein de certains groupes d'identité autochtone. La figure 6-3 illustre les mêmes données pour les hommes. Dans ces deux figures, on a utilisé quatre niveaux de revenu, soit moins de 20 000 $, de 20 000 $ à 39 999 $, de 40 000 $ à 69 999 $, et plus de 70 000 $. Les personnes n'ayant eu aucun revenu en 2000 ne sont pas comprises dans les pourcentages. On constate à la figure 6-2 que la vaste majorité des femmes autochtones des divers groupes d'identité autochtone a eu des revenus inférieurs à 20 000 $ en 2000. La proportion de ce groupe de revenu va de 65 % chez les Métisses à 75 % chez les Indiennes inscrites dans les réserves. Chez les femmes non autochtones la proportion était plus faible avec 55 %. Le groupe de femmes ayant un revenu entre 20 000 $ et 39 999 $ représente entre 21 % et 25 % des divers groupes d'identité autochtone, et 29 % pour les femmes non autochtones. Les proportions de femmes autochtones ayant des revenus supérieurs à 40 000 $ étaient très faibles, allant 5 % chez les Indiennes inscrites dans les réserves à 12 % chez les femmes inuites. Chez les femmes non autochtones, cette proportion était de 16 %.

[5] Cela cadre avec d'autres recherches portent sur le ratio du revenu des femmes sur ceux des hommes. Voir par exemple Galarneau et Earl, 1999.

Figure 6-2
Population féminine âgée de 15 ans et plus ayant eu un revenu en 2000, par tranche de revenu, identité autochtone et lieu de résidence, Canada

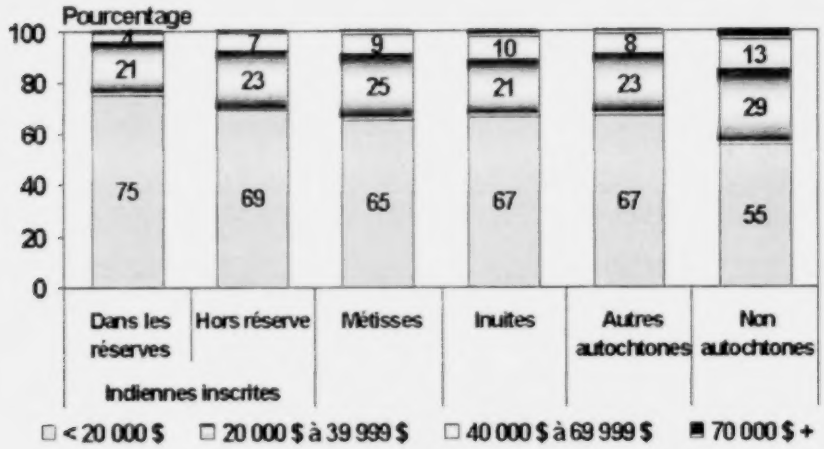

Figure 6-3
Population masculine âgée de 15 ans et plus ayant eu un revenu en 2000, par tranche de revenu, identité autochtone et lieu de résidence, Canada

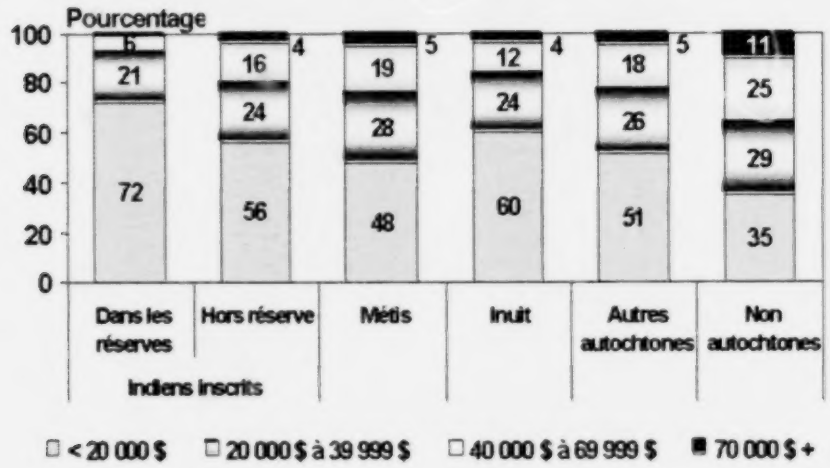

Les proportions d'hommes dans les échelles de revenu les plus faibles (moins de 20 000 $) sont en général moindres que celles des femmes. Pour la population d'Indiens inscrits vivant dans les réserves et pour la population inuite, les différences sont moins marquées mais dans les autres groupes d'identité autochtone, elles sont plus importantes. C'est ainsi qu'au sein de la population d'Indiens inscrits vivant hors réserve, 56 % des hommes avaient des revenus inférieurs à 20 000 $ contre 69 % des femmes, un écart de 13 points de pourcentage. Au sein des populations d'autres Autochtones et Métis, ces écarts étaient respectivement de 16 et 17 points de pourcentage. À l'autre extrémité de l'échelle des revenus, les proportions avec des revenus supérieurs à 40 000 $ étaient sensiblement plus élevées chez les hommes que chez les femmes, pour tous les groupes d'identité autochtone à l'exception des Indiens inscrits vivant dans les réserves.

6.3 Composition du revenu

Les figures 6-4 et 6-5 montrent le montant des revenus personnels provenant de trois grandes sources : l'emploi, les paiements de transfert des gouvernements et les autres sources, à la fois pour les hommes et pour les femmes. On observe à la figure 6-4 qu'en 2000, la part la plus importante de revenu pour toutes les femmes de tous les groupes d'identité autochtone provenait d'un emploi. Cette proportion s'étalait entre 61 % chez les Indiennes inscrites vivant dans les réserves et 75 % chez les Métisses. En règle générale, la proportion de revenu d'emploi était plus faible chez les Indiennes inscrites que chez les femmes des autres groupes d'identité autochtone. Par contre, la proportion de revenu provenant des transferts gouvernementaux était plus élevée chez les Indiennes inscrites que chez les femmes des autres groupes d'identité autochtone. On observe en particulier que 37 % du revenu des Indiennes inscrites dans les réserves provenait des paiements de transfert des gouvernements, contre 27 % pour les Indiennes inscrites hors réserve, et 21 % et 24 % pour les autres femmes autochtones. Chez les femmes non autochtones, cette proportion était de 16 %. Les femmes non autochtones étaient le seul groupe ayant une part importante de leur revenu (12 %) provenant d'autres sources, comme des pensions, des allocations de soutien et des revenus d'investissement.

Figure 6-4
Composition du revenu des femmes âgées de 15 ans et plus ne fréquentant pas l'école à plein temps, par identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2000

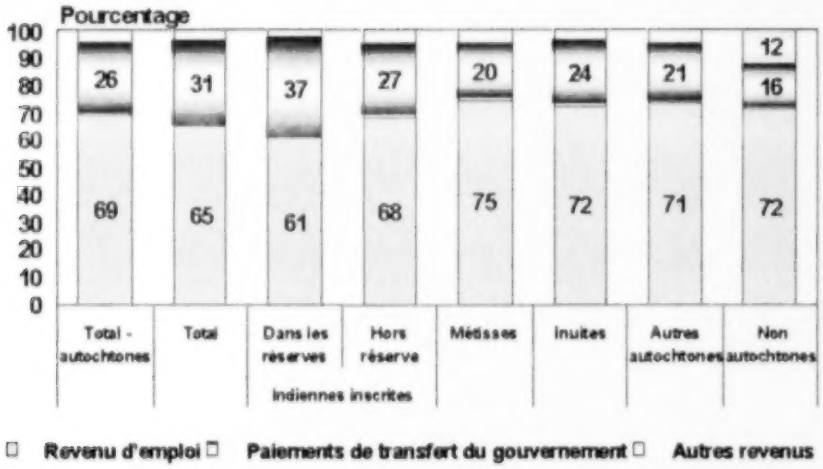

Figure 6-5
Composition du revenu des hommes âgés de 15 ans et plus ne fréquentant pas l'école à plein temps, par identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2000

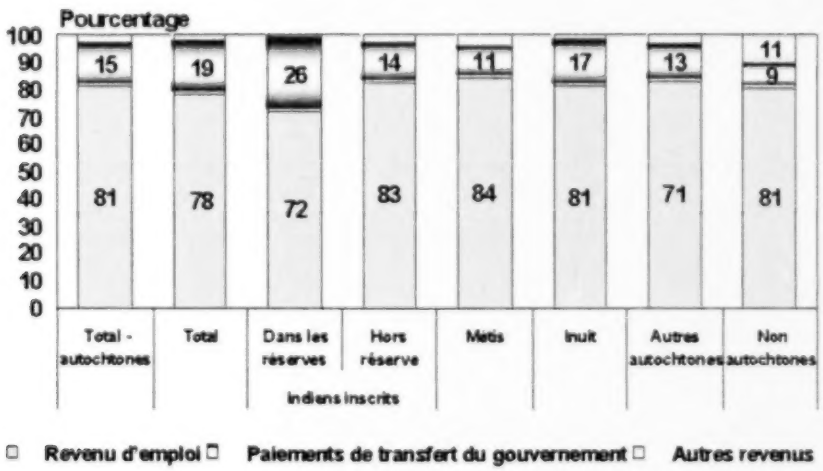

On observe à la figure 6-5 que des pourcentages plus élevés d'hommes avaient des revenus d'emploi que les femmes et que le pourcentage de leur revenu provenant des paiements de transfert des gouvernements était plus faible. Mis à part les Indiens inscrits dans les réserves, dont 72 % des revenus provenaient d'un emploi, les revenus d'emploi des hommes représentaient entre 81 % et 84 % du total. La proportion de revenu provenant des paiements de transfert était plus faible chez les hommes que chez les femmes, se situant entre 11 % chez les hommes métis et 17 % chez les hommes inuits et étant de 26 % chez les Indiens inscrits vivant dans les réserves. Chez les hommes non autochtones, 9 % du revenu provenait des paiements de transfert gouvernementaux et 11 % d'autres sources.

6.4 Distribution par tranche de revenu familial

Le revenu familial joue un rôle important puisque les familles se comportent souvent comme des unités économiques quand il s'agit d'assumer des dépenses de première nécessité, comme le logement et l'alimentation. Dans cette section, on analyse les revenus en utilisant deux définitions légèrement différentes des familles. La " famille de recensement " est définie comme les parents et leurs enfants et (ou) les conjoints qui vivent ensemble alors que la " famille économique " englobe un éventail plus large de parents vivant ensemble. La figure 6-6 montre les proportions de famille de recensement ayant des revenus par tranche de revenu, pour les familles de divers groupes d'identité autochtone. (Se reporter à la " Note au lecteur " pour prendre connaissance de la définition de Familles autochtones.) On utilise ici cinq tranches de revenu, soit les revenus inférieurs à 20 000 $, situés entre 20 000 $ et 39 999 $, entre 40 000 $ et 54 999 $, entre 55 000 $ et 69 999 $ et de plus de 70 000 $. Les familles sans revenu en 2000 ne sont pas comptabilisées ici.

Figure 6-6
Répartition des familles de recensement par tranche de revenu, identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2000

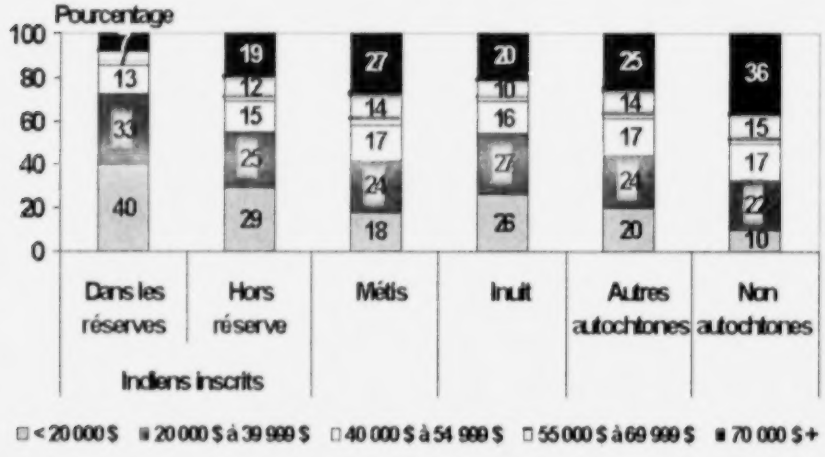

Comme c'est normal, les revenus des familles de recensement sont supérieurs aux revenus individuels. Là encore, une proportion importante de familles autochtones avait des revenus inférieurs à 20 000 $ en 2000. Cette proportion était plus élevée au sein des familles d'Indiens inscrits vivant dans les réserves (40 %), légèrement plus faible chez les familles d'Indiens inscrits vivant hors réserve (29 %) et les familles inuites (26 %) et plus faible chez les familles d'autres Autochtones (20 %) et métisses (18 %). Par comparaison, seulement 10 % des familles non autochtones avaient des revenus inférieurs à 20 000 $. Dans la deuxième tranche de revenus plus faible, soit entre 20 000 $ et 39 999 $, on observe une situation comparable, une proportion plus élevée de familles d'Indiens inscrits vivant dans les réserves (33 %) que de familles des autres groupes d'identité autochtone (22 % à 27 %) se trouvant dans cette tranche. Quand on combine ces deux niveaux, les écarts entre les groupes d'identité autochtone deviennent plus importants. Alors qu'environ 72 % des familles d'Indiens inscrits vivant dans les réserves ont des revenus inférieurs à 40 000 $ au sein des familles d'Indiens inscrits vivant hors réserve et chez les familles inuites, la proportion est d'environ 54 %, alors qu'elle est de 42 % chez les familles métisses et de 44 % dans les familles d'autres autochtones. Seulement 32 % des familles non autochtones ont des revenus inférieurs à 40 000 $.

Au haut de l'échelle des revenus, les différences sont également très marquées. La distinction entre les familles d'Indiens inscrits vivant dans les réserves et hors réserve est là encore importante. La proportion de familles d'Indiens inscrits vivant dans les réserves dont les revenus sont égaux ou supérieurs à 55 000 $ était de 14 % en 2000, alors qu'elle était de 31 % pour les familles d'Indiens inscrits vivant hors réserve et pour les familles inuites. Chez les familles métisses et d'autres Autochtones, ces proportions étaient respectivement de 41 % et de 39 %, alors que 51 % des familles non autochtones avaient des revenus familiaux de 55 000 $ et plus.

La figure 6-7 dresse un portrait comparable des revenus des familles économiques. La répartition des familles par tranche de revenu pour les familles économiques est très proche de celle observée pour les familles de recensement. Pour chaque groupe d'identité autochtone, les proportions de familles économiques se situant dans les tranches inférieures de revenu étaient plus faibles de quelques points de pourcentage, alors que les proportions de famille dans les tranches de revenu les plus élevées étaient plus élevées de quelques points de pourcentage de plus que dans les familles de recensement. La répartition relative des divers groupes d'identité autochtone était pratiquement identique à celle observée pour les familles de recensement.

Figure 6-7
Répartition des familles économiques par tranche de revenu, identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2000

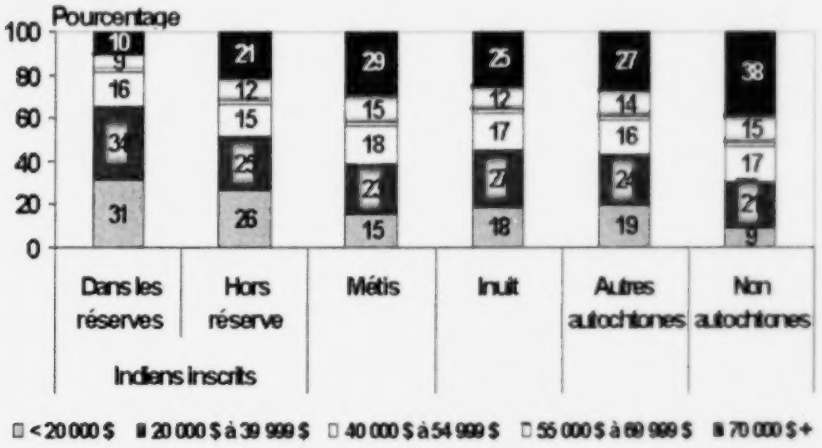

7. Migration et mobilité

Le recensement précise la mobilité des personnes âgées de plus de cinq ans en indiquant où celles-ci vivaient cinq ans auparavant. Celles qui vivaient à un autre endroit sont désignées comme des personnes **ayant déménagées**. Ce groupe est ensuite divisé entre celles qui vivaient dans la même division de recensement (DR) et celles qui vivaient dans une autre cinq ans auparavant. Les personnes qui ont déménagé mais qui vivaient dans la même division de recensement sont appelées des **non migrants (niveau local)** et celles qui vivaient dans une autre division de recensement sont désignées comme des **migrants**. Chez ces derniers, on fait la distinction entre ceux qui vivaient dans la même région métropolitaine de recensement (RMR), à un endroit différent dans la même province, dans une autre province canadienne ou dans un autre pays. Il faut garder à l'esprit que le recensement ne tient pas compte d'éléments comme les déménagements multip[illegible]ou les cas dans lesquels quelqu'un a déménagé à l'extérieur puis est revenu s'installer dans la même division de recensement ou à la même adresse.

7.1 Niveau de mobilité

Le tableau 7-1 montre le niveau de mobilité des femmes et des hommes par groupe d'identité autochtone. On y constate qu'un peu plus de la moitié de la population autochtone féminine (52 %) a déménagé entre 1996 et 2001. C'est là un taux de mobilité beaucoup plus élevé que celui de la population féminine non autochtone (42 %). Quand on examine les deux composantes des personnes qui ont déménagé, la proportion de non migrants (niveau local) chez la population féminine autochtone (31 %) dépasse de beaucoup celle de la population féminine non autochtone (22 %). Les proportions de population féminine autochtone (21 %) et de population féminine non autochtone (19 %) qui ont migré sont davantage comparables.

Tableau 7-1
Taux de mobilité quinquennale de la population âgée de 5 ans et plus par sexe, identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2001

Sexe et taux de mobilité	Total - autochtones	Indiens inscrits			Métis	Inuit	Autres autochtones	Non autochtones
		Total	Dans les réserves	Hors réserve				
					Pourcentage			
Population féminine de 5 ans et plus (= 100 %)	**449 350**	**259 805**	**119 670**	**140 135**	**119 685**	**19 395**	**50 455**	**13 793 770**
Personnes n'ayant pas déménagé	47,8	50,1	65,2	37,2	44,7	49,2	43,4	58,5
Personnes ayant déménagé	52,2	49,9	34,8	62,8	55,3	50,8	56,7	41,5
Non migrants	31,2	30,1	23,4	35,8	32,4	35,1	32,5	22,1
Migrants	20,9	19,8	11,4	27,0	22,9	15,7	24,1	19,4
Même RMR	1,7	1,1	0,2	1,8	2,3	0,7	3,5	4,5
Même province	14,3	14,7	9,4	19,2	14,2	9,5	14,3	8,3
Autre province	4,6	3,7	1,6	5,6	6,1	5,3	5,5	3,1
En dehors du Canada	0,3	0,3	0,2	0,4	0,2	0,2	0,8	3,6
Population masculine de 5 ans et plus (= 100 %)	**424 310**	**237 215**	**122 950**	**114 265**	**119 680**	**19 185**	**48 230**	**13 265 160**
Personnes n'ayan pas déménagé	50,2	52,7	66,9	37,3	47,8	52,5	43,3	58,3
Personnes ayant déménagé	49,8	47,3	33,1	62,7	52,2	47,5	56,7	41,7
Non migrants	29,9	28,9	22,8	35,3	30,2	34,6	32,2	22,1
Migrants	19,9	18,5	10,2	27,3	22,0	13,0	24,5	19,6
Même RMR	1,6	1,0	0,2	1,9	2,1	0,4	3,3	4,5
Même province	13,4	13,5	8,4	19,1	13,4	7,7	14,9	8,2
Autre province	4,6	3,5	1,4	5,8	6,2	4,8	5,5	3,2
En dehors du Canada	0,4	0,3	0,2	0,5	0,3	0,2	0,8	3,6

La comparaison entre les groupes d'identité autochtone permet d'observer que la population d'Indiennes inscrites vivant dans les réserves a des taux de mobilité inférieurs à ceux des autres groupes d'identité autochtone féminins. Seules 23 % des Indiennes inscrites dans les réserves ont déménagé au niveau local (comparé à plus de 30 % dans les autres groupes d'identité autochtone) et seulement 11 % des Indiennes inscrites vivant dans les réserves ont déménagé dans une autre division de recensement (contre 16 % à 24 % dans les groupes d'identité autochtone). Les taux de mobilité sont légèrement inférieurs chez les hommes autochtones que chez la population féminine autochtone. La figure 7-1 permet de visualiser les principaux aspects de la mobilité de la population féminine âgée de cinq ans et plus.

Figure 7-1
Taux de mobilité quinquennale de la population féminine âgée de 5 ans et plus par groupe d'identité autochtone et lieu de résidence, Canada, 2001

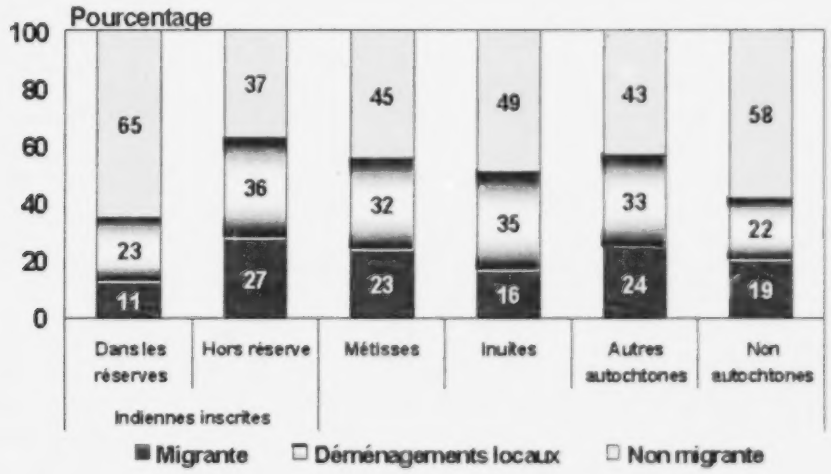

La mobilité est également légèrement inférieure chez la population féminine autochtone que chez la population masculine autochtone. C'est ainsi qu'environ 50 % des hommes autochtones ont déménagé au cours de la période de cinq ans, alors que 52 % des femmes autochtones l'ont fait. En même temps, la population masculine autochtone a des taux de mobilité supérieurs à celle de la population masculine non autochtone.

7.2 Niveau de mobilité par groupe d'âge

Le tableau 7-2 montre les taux de mobilité par groupe d'âge et selon l'identité autochtone de la population féminine. Chez les Autochtones âgés de 5 à 19 ans, environ 50 % ont déménagé, 30 % au niveau local et 20 % ayant migré vers d'autres divisions de recensement. Dans le groupe des 20 à 34 ans, la proportion de personnes ayant déménagé augmente à près de 70 % chez les femmes autochtones, 40 % ayant déménagé au niveau local et 30 % ayant déménagé à l'extérieur de la division de recensement. Au-delà de 35 ans, les proportions de femmes ayant déménagé diminue, atteignant leurs taux les plus faibles chez celles qui sont âgées de 65 ans et plus. On observe la même situation dans tous les groupes d'identité autochtone, avec des taux plus élevés de personnes ayant déménagé et de non migrants chez les femmes de 20 à 34 ans. En même temps, au sein de la population d'Indiennes inscrites, les taux sont plus faibles chez celles vivant dans les réserves et plus élevés chez celles vivant hors réserve. C'est ainsi qu'environ 80 % de celles ayant entre 20 et 34 ans et vivant hors réserve ont déménagé entre 1996 et 2001 et que plus de 40 % l'ont fait au niveau local. On observe des proportions comparables chez les femmes inuites âgées de 20 à 34 ans pour les déménagements locaux, mais la proportion de personnes ayant déménagé était relativement faible chez les femmes inuites.

Tableau 7-2
Indicateurs spécifiques de la mobilité quinquennale de la population féminine âgée de 5 ans et plus par identité autochtone, groupe d'âge et lieu de résidence, Canada, 2001

Identité autochtone et indicateur de mobilité	Groupe d'âge						
	5 à 14 ans	15 à 19 ans	20 à 24 ans	25 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 64 ans	65 ans et plus
	Pourcentage						
Total - autochtones							
Ayant déménagé	53,2	48,8	70,1	69,4	50,1	36,1	23,9
Non migrant(es)	32,2	28,9	40,8	41,1	30,5	21,6	14,9
Migrant(es)	21,0	19,9	29,3	28,3	19,6	14,4	9,0
Indiennes inscrites - total							
Ayant déménagé	51,2	47,0	67,7	65,9	47,8	34,5	21,9
Non migrant(es)	31,2	28,0	39,9	39,2	29,2	21,1	13,9
Migrant(es)	20,0	19,0	27,8	26,8	18,6	13,3	8,0
Indiennes inscrites - dans les réserves							
Ayant déménagé	36,9	32,0	50,0	48,0	30,7	21,7	15,6
Non migrantes	25,2	21,0	35,9	32,4	19,6	13,6	11,1
Migrantes	11,7	11,0	14,0	15,7	11,1	8,1	4,4
Indiennes inscrites - hors réserve							
Ayant déménagé	66,8	63,0	81,6	79,4	59,8	43,4	28,9
Non migrant(es)	37,7	35,0	43,0	44,3	35,9	26,4	17,0
Migrant(s)	29,1	28,0	38,6	35,1	23,9	17,0	11,9
Métisses							
Ayant déménagé	55,8	50,0	75,0	75,4	54,2	38,2	26,8
Non migrant(es)	32,5	29,0	41,9	43,8	33,5	22,3	16,3
Migrant(es)	23,4	21,0	33,0	31,6	20,7	15,9	10,4
Inuites							
Ayant déménagé	49,3	46,0	64,8	63,5	51,3	34,9	28,5
Non migrant(es)	34,1	33,0	46,9	44,2	32,6	23,5	22,8
Migrant(es)	15,2	14,0	17,9	19,2	18,5	11,4	5,7
Autres autochtones							
Ayant déménagé	60,1	55,0	72,9	76,6	51,4	39,2	25,9
Non migrant(es)	36,1	31,0	40,3	43,8	29,3	21,8	14,2
Migrant(es)	24,0	24,0	32,5	32,9	22,1	17,4	11,9
Non autochtones							
Ayant déménagé	45,3	37,0	59,7	72,3	45,8	28,7	19,6
Non migrant(es)	24,8	20,0	26,9	36,4	25,5	15,9	11,3
Migrant(es)	20,5	17,0	32,8	36,0	20,3	12,7	8,3

La figure 7-2 montre les taux de mobilité de la population féminine par groupe d'âge et pour certains groupes d'identité autochtone. On y observe que le taux des déménagements était plus élevé au sein de la population d'Indiennes inscrites vivant hors réserve et plus faible au sein de la population d'Indiennes inscrites vivant dans les réserves. Les taux de mobilité des populations totales autochtones et non autochtones étaient comparables et se situaient entre ceux constatés pour les populations d'Indiens inscrits vivant dans les réserves et hors réserve. C'est un résultat qui se compare à celui obtenu dans l'étude de 1996, même si les taux de mobilité autochtones ont légèrement augmenté.

Figure 7-2
Taux de mobilité de la population féminine âgée de 5 ans et plus, par groupe d'âge et certains groupes d'identité autochtone, Canada, 2001

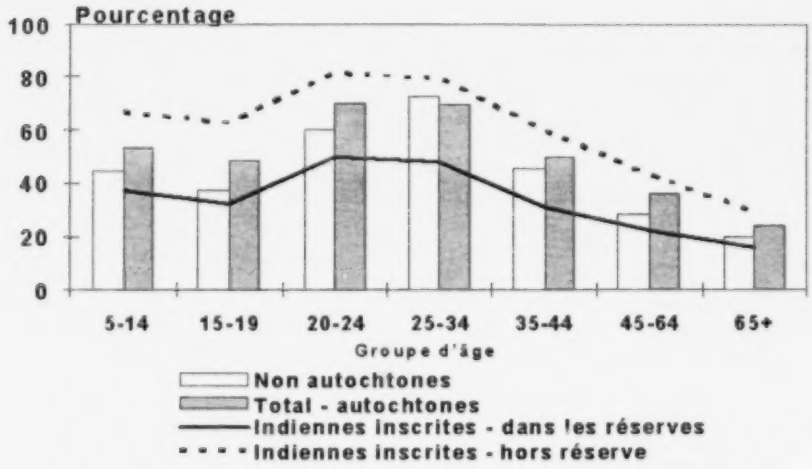

8. Faits saillants et conclusions

Ce profil veut décrire brièvement certaines des principales caractéristiques de la population des femmes autochtones au Canada, malgré les limites imposées par les données recueillies lors du recensement de 2001 du Canada. Les principales restrictions de cette source de données sont liées au fait qu'il s'agit d'une enquête ponctuelle de la population et qu'elle met l'accent sur les données quantifiables. Ce profil s'est avant tout intéressé à la population des groupes d'identité autochtone, c'est-à-dire aux femmes autochtones qui se définissent elles-mêmes comme Autochtones en répondant aux questions du recensement. L'approche utilisée tout au long de ce profil a été de comparer les caractéristiques et la situation des femmes autochtones à celle des femmes non autochtones et des hommes autochtones. De

plus, comme la population autochtone n'est pas uniforme, on l'a subdivisée en plusieurs groupes d'identité utilisés couramment en fonction de paramètres culturels, historiques et juridiques. Les différences géographiques entre les populations autochtones ont été prises en compte dans une certaine mesure en faisant la distinction entre le fait de demeurer dans les réserves et hors réserve pour la population d'Indiens inscrits, une distinction largement utilisée dans cette étude. Diverses autres caractéristiques, comme l'âge, l'éducation, la résidence en milieu urbain ou rural, ont servi à préciser les variations entre les divers segments de la population. Étant donné l'objet et la portée de ce profil, de telles analyses sont limitées.

Si le lecteur peut se reporter à chacune des sections du profil pour prendre connaissance des détails des sujets traités, certains thèmes et certaines conclusions de nature générale se sont dégagés. Les voici avec les références aux résultats donnés dans le profil.

L'identité autochtone est liée à de nombreux aspects de la vie des femmes autochtones.

Ce profil a montré que dans presque toutes les dimensions analysées, il y a des différences entre les femmes autochtones et non autochtones. Ces différences englobent les caractéristiques démographiques, de la famille, le niveau de scolarité, les caractéristiques du marché du travail et le niveau de revenu, entre autres. Certaines de ces différences sont décrites ci-dessous.

Population

La population autochtone continue à être beaucoup plus jeune que la population non autochtone. Même si l'indice de fécondité des femmes autochtones diminue progressivement, il est encore presque le double de celui de l'ensemble des femmes canadiennes.

Éducation

Les femmes autochtones ont amélioré de façon importante leur niveau de scolarité entre 1996 et 2001. En 2001, près de la moitié des femmes autochtones, soit 44 % d'entre elles, avaient suivi une forme quelconque d'études postsecondaires, et 27 % d'entre elles avaient obtenu un certificat, un diplôme ou un grade d'un collège ou d'une université. Cependant, l'écart entre les femmes autochtones et non autochtones ne s'est pas réduit car les femmes non autochtones ont également amélioré leur niveau de scolarité entre 1996 et 2001.

Emploi

Si les taux d'activité des femmes autochtones n'ont pas été sensiblement inférieurs à ceux des femmes non autochtones, leurs taux de chômage sont presque le double.

Revenu

En 2000, le revenu moyen des femmes autochtones était d'environ 16 500 $ alors que celui des Canadiennes non autochtones était de 23 000 $. Le revenu moyen des femmes autochtones ne représentait que 72 % du revenu moyen des femmes non autochtones.

Une proportion importante de familles autochtones avaient des revenus inférieurs à 20 000 $ en 2000. Cette proportion était beaucoup plus élevée chez les familles d'Indiens inscrits vivant dans les réserves (40 %), légèrement inférieure chez les familles d'Indiens inscrits vivant hors réserve (29 %) et les familles inuites (26 %) et plus faible chez les familles inuites (20 %) et métisses (18 %). Par comparaison, seuls 10 % des familles non autochtones ont des revenus inférieurs à 20 000 $.

Mobilité

Les femmes autochtones ont beaucoup plus de chance de déménager au niveau local que les femmes non autochtones. La proportion de non migrants (niveau local) chez la population féminine autochtone (31 %) dépasse de beaucoup celle de la population féminine non autochtone (22 %).

Le sexe a aussi des répercussions importantes sur la vie des femmes autochtones, comme c'est le cas pour les autres femmes.

Résidence dans les réserves ou hors réserve

Le pourcentage d'Indiennes inscrites vivant hors réserve est nettement plus élevé que le pourcentage d'hommes indiens inscrits, en particulier dans le groupe des 30 à 64 ans.

Emploi

Une proportion plus importante d'hommes autochtones que de femmes autochtones ont travaillé en 2000, et ceux qui ont travaillé ont eu tendance à travailler davantage de semaines pendant l'année. Soixante-huit pour cent des hommes autochtones ont eu un travail en 2000 contre 59 % des femmes autochtones. Le pourcentage d'hommes autochtones qui ont travaillé 40 semaines et plus durant l'année était de 40 % alors que

celui des femmes autochtones était de 35 %. Par contre, les taux de chômage des femmes autochtones étaient inférieurs à ceux des hommes autochtones, ce qui traduit le taux d'activité plus élevé des hommes autochtones.

Revenu

Les femmes autochtones ont des revenus inférieurs à ceux des hommes autochtones et un pourcentage plus élevé de leur revenu provient des paiements de transfert du gouvernement. En 2000, le revenu moyen des femmes autochtones représentait 75 % du revenu moyen des hommes autochtones. Alors que 69 % du revenu des femmes autochtones provenait d'un emploi, ce pourcentage était de 81 % chez les hommes autochtones.

Les femmes autochtones ont obtenu de meilleurs résultats scolaires que les hommes autochtones et ont suivi des cheminements scolaires différents de ceux des hommes.

Le cheminement scolaire au postsecondaire des femmes autochtones est, au moins en partie, lié au sexe. Alors que 14 % des femmes autochtones ont fait des études universitaires, les hommes autochtones n'ont été que 10 %. En ce qui concerne l'obtention de certificat d'enseignement postsecondaire en dehors des universités, 9 % des femmes autochtones ont obtenu des certificats d'écoles de métier contre 16 % pour les hommes autochtones, mais 12 % des femmes autochtones ont obtenu d'autres certificats d'études non universitaires alors que les hommes autochtones n'ont été que 7 % à en obtenir.

Il semble que le niveau de scolarité plus élevé permette aux femmes autochtones d'obtenir des revenus qui se rapprochent davantage de ceux des hommes autochtones. Chez celles qui ont les plus faibles niveaux de scolarité, le ratio du revenu des femmes sur celui des hommes est plus faible, alors que pour les niveaux de scolarité plus élevés, le ratio est plus élevé.

Les hommes et les femmes autochtones se retrouvent majoritairement dans différents domaines d'études et de professions.

Principaux domaines d'études des diplômés de l'enseignement postsecondaire

Chez les diplômés des collèges et des universités, on trouve les plus importants nombres de femmes dans quatre domaines d'études :

1) Commerce, gestion et administration des affaires (27 %);
2) Professions de la santé (17 %);
3) Sciences sociales (16 %); et
4) Enseignement (15 %).

Les quatre domaines d'études représentent 75 % des diplômées autochtones du postsecondaire. Par comparaison, 75 % des hommes autochtones se retrouvent dans trois domaines.

1) Technologies et métiers (53 %);
2) Sciences sociales (12 %); et
3) Commerce (10 %).

Profession

Les femmes autochtones ont tendance à occuper des professions semi-spécialisées, en particulier dans les domaines de la ventes et des services. Les femmes autochtones occupent également fréquemment des emplois de bureau et professionnels, alors que les hommes autochtones occupent fréquemment des emplois de travailleurs qualifiés et d'artisans, de travailleurs manuels et de gestion.

Par rapport aux hommes, des proportions plus importantes de femmes autochtones occupent des professions de niveau A (professionnelles/gestion) et de niveau C (semi-spécialisées), et des proportions plus faibles se retrouvent dans les professions de niveau B (semi-professionnelles et techniques) et de niveau D (sans spécialisation).

Des proportions plus importantes femmes autochtones s'adonnent à des travaux ménagers et aux soins des enfants, pendant des périodes plus longues, que les hommes autochtones, mais il y a peu de différence entre les hommes et les femmes autochtones quant au temps qu'ils consacrent aux soins des personnes âgées.

Il y a des écarts importants au sein des groupes d'identité autochtone et les femmes autochtones relèvent souvent de deux groupes aux caractéristiques distinctes :

a) **Les femmes inuites et les Indiennes inscrites vivant dans les réserves; et**
b) **Les Métisses et les autres femmes autochtones et les Indiennes inscrites vivant hors réserve.**

Population

La population d'Indiens inscrits et d'Inuit vivant dans les réserves a une structure par âge plus jeune et des rapports de dépendance plus élevés que les autres groupes d'identité autochtone. Les autres groupes ont des structures par âge qui se rapprochent davantage de celles de la population non autochtone.

La proportion de la population d'Indiens inscrits vivant dans les régions urbaines est faible, et chez les Inuit, elle est encore plus faible par rapport aux autres groupes d'identité autochtone.

Langue

La proportion de personnes ayant une langue maternelle autochtone la plus élevée se trouve, et de loin, chez les Inuit, chez qui l'inuktitut est la langue maternelle de 65 % de la population féminine. Au sein de la population d'Indiens inscrits, la proportion de langue maternelle autochtone est beaucoup plus faible, avec 26 %, alors que chez les Métis et chez les autres Autochtones, les proportions de personnes ayant une langue maternelle autochtone sont aussi plus petites.

L'indice de continuité linguistique pour les langues autochtones est le plus élevé chez les Inuit, suivi par la population d'Indiens inscrits vivant dans les réserves, et c'est dans les autres groupes d'identité autochtone qu'elle est la plus faible. De plus, l'indice de continuité a augmenté au sein des populations d'Indiens inscrits et d'Inuit.

Famille

Les résultats de cette section montrent que les caractéristiques des familles autochtones sont fortement fonction du groupe d'identité autochtone et de la géographie. Les caractéristiques de la population d'Indiens inscrits vivant dans les réserves et d'Inuit se distinguent souvent de celles de la population d'Indiens inscrits vivant hors réserve, et de celles des Métis et des autres Autochtones. Il apparaît également qu'il y a eu une évolution rapide de la structure familiale au sein de la population vivant dans les réserves.

Chez les femmes inuites et les Indiennes inscrites séparées ou divorcées vivant dans les réserves les proportions sont plus faibles et un pourcentage plus élevé d'entre elles sont veuves, par rapport aux Métisses, autres Autochtones et Indiennes inscrites vivant hors réserve.

Les familles inuites ont également tendance à avoir des nombres plus importants d'enfants par famille, 33 % d'entre elles ayant trois enfants et plus , alors qu'il n'y a que 23 % des familles d'Indiens inscrits à atteindre ces chiffres. Les autres groupes d'identité autochtone ont souvent des proportions plus faibles (13 % à 14 %), qui se comparent à celles des familles non autochtones (11 %).

La proportion plus élevée des familles monoparentales dont le chef est une femme se trouve chez les familles d'Indiens inscrits (25 %), suivies par les familles inuites (20 %). Chez les familles métisses et d'autres Autochtones, ces proportions sont respectivement de 15 % et de 16 %, alors que chez les familles non autochtones, le pourcentage est de 12 %.

Entre 1996 et 2001, la proportion de familles monoparentales dont le chef est une femme a augmenté sensiblement au sein de la population d'Indiens inscrits vivant dans les réserves et au sein de la population inuite, alors qu'elle a diminué légèrement au sein de la population d'Indiens inscrits vivant hors réserve.

Éducation

Les femmes inuites et les Indiennes inscrites dans les réserves ont des niveau de scolarité plus faibles que les Métisses, les autres femmes autochtones ou les Indiennes inscrites vivant hors réserve.

Emploi

La proportion d'Indiennes inscrites qui avaient un emploi en 2000 était beaucoup plus faible que dans les autres groupes d'identité autochtone, en particulier dans le cas de celles vivant dans les réserves. La proportion la plus forte de femmes autochtones ayant travaillé 40 semaines et plus s'observe chez les Métisses (43 %) et la proportion la plus faible se constate chez les Indiennes inscrites dans les réserves (27 %) et chez les femmes inuites (32 %).

Les taux de chômage varient beaucoup chez les femmes, selon le groupe d'identité autochtone auquel elles appartiennent. Les taux les plus élevés sont ceux des Indiennes inscrites (20 %) et des femmes inuites (19 %). Les taux de chômage des Métisses et des autres femmes autochtones étaient inférieurs, étant respectivement de 12 % et de 14 %, mais ils étaient encore plus élevés que les taux de chômage des femmes non autochtones (7 %).

La proportion de femmes aux deux extrémités de l'échelle des compétences, soit au niveau A et au niveau D, est plus élevée chez les femmes inuites, suivies des Indiennes inscrites. Les Métisses et les autres femmes autochtones ont par contre des pourcentages plus importants que ceux des autres groupes d'identité autochtone dans les professions semi-spécialisées de niveau C.

Revenu

Les femmes inuites et Métisses ont les revenus moyens les plus élevés, qui sont respectivement de 18 700 $ et de 18 100 $, alors que les Indiennes inscrites vivant dans les réserves ont les revenus moyens les plus faibles qui sont d'environ 14 000 $. Les revenus relativement élevés des femmes inuites sont fonction des salaires moyens plus élevés dans le nord du pays où vivent ces femmes.

La part de revenu tirée d'un emploi va entre 61 % du revenu chez les Indiennes inscrites vivant dans les réserves et 75 % chez les Métisses. À l'opposé, le proportion du revenu provenant des paiements de transfert gouvernementaux était de 37 % chez les Indiennes inscrites vivant dans les réserves, de 31 % chez les Indiennes inscrites vivant hors réserve et de 21 % à 24 % pour les autres femmes autochtones. Chez les femmes non autochtones, ce pourcentage était de 16 %.

Mobilité

Les taux de mobilité sont plus faibles au sein de la population d'Indiens inscrits vivant dans les réserves et plus élevés au sein de la population d'Indiens inscrits vivant hors réserve. Chez les Indiennes inscrites, âgées de 20 à 34 ans et vivant hors réserve, environ 40 % ont déménagé au sein de leurs divisions de recensement entre 1996 et 2001.

De bien des façons, le sexe a autant de répercussions sur la population autochtone qu'il en a sur la population non autochtone.

Les écarts entre les femmes et les hommes autochtones sont souvent comparables à ceux observés entre les femmes et les hommes non autochtones. Cela est particulièrement vrai dans les domaines de la répartition des professions, du niveau de scolarité et du domaine d'étude, du taux d'activité et des revenus.

On peut conclure que les conditions de vie des femmes autochtones sont souvent différentes de celles des autres femmes canadiennes et de celles des hommes autochtones. On observe en particulier, dans les domaines de l'emploi et du revenu, que les femmes autochtones sont désavantagées. En même temps, toutes n'ont pas les mêmes caractéristiques et il y a des variations sensibles entre les groupes d'identité autochtone et entre les emplacements géographiques. De plus, les positions relatives des divers segments de la population varient en fonction de la question à l'étude. Ces résultats laissent entendre que les personnes impliquées dans l'élaboration de la politique et des programmes doivent définir aussi précisément que possible les populations et les questions à l'étude pour atteindre plus efficacement leurs objectifs de politique.

Références

Affaires indiennes et du Nord Canada, **Les femmes autochtones : un portrait d'après le recensement de 1996**, Ottawa : Direction de la gestion de l'information ministérielle, Direction générale de la gestion de l'information, Affaires indiennes et du Nord Canada, décembre 2001, nº R2-162/1996 au catalogue.
http://www.ainc-inac.gc.ca/pr/sts/awp_f.html

Clatworthy, S.J., **Patterns of Registrered Indians Migration Between On- and Off-Reserve Locations: 1986-1996**, Ottawa, Direction de la recherche et de l'analyse, Affaires indiennes et du Nord Canada, 1999.

Clatworthy, S.J., **Migration et mobilité de la population autochtone du Canada**, Commission royale sur les peuples autochtones et Société canadienne d'hypothèques et de logement, 1996.

Galarneau, Diane et Louise Earl, " Gains des femmes/gains des hommes» ", **L'emploi et le revenu en perspectives**, vol. 11, nº 4, hiver 1999), Ottawa, Statistique Canada, nº 75-001-XPF au catalogue.

Hull, J., **Aboriginal Single Mothers in Canada, 2001; A Statistical Profile**, Ottawa, Direction de la recherche et de l'analyse, Affaires indiennes et du Nord Canada, publication à venir.

Hull, J., **Occupational Characteristics of Aboriginal People in Canada, 2001**, Ottawa, Direction de la recherche et de l'analyse, Affaires indiennes et du Nord Canada, publication à venir.

Hull, J., **Résultats de la population autochtone dans l'enseignement postsecondaire et sur le marché du travail, 2001**. Ottawa, Direction de la recherche et de l'analyse, Affaires indiennes et du Nord Canada, 2005.
http://www.ainc-inac.gc.ca/pr/ra/pse/01/index_f.html

Hull, J., **Les mères seules autochtones au Canada, 1996 Un profil statistique**, Ottawa, Direction de la recherche et de l'analyse, Affaires indiennes et du Nord Canada, 2001.
http://www.ainc-inac.gc.ca/pr/ra/smt/index_f.html

Hull, J., **Études postsecondaires et situation à l'égard de l'activité des Autochtones, Canada, 1996**, Ottawa, Direction de la recherche et de l'analyse, Affaires indiennes et du Nord Canada, 2000.

Norris, Mary Jane, " Les langues autochtones du Canada ", **Tendances sociales canadiennes**, Statistique Canada, hiver 1998.

Statistique Canada. 2002. Dictionnaire du recensement de 2001.Ottawa, Industrie Canada. Recensement de 2001, nº 92-378-XIF au catalogue.
http://www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=92-378-XIF

Statistique Canada, Données du recensement de 2001.
http://www12.statcan.ca/francais/census01/Products/Standard/Index.cfm